

# Repères pour l'histoire de la CGT au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et ailleurs

## Années 1970 à 1979

établis par Jean OMNÈS

### 1970

#### 1<sup>er</sup> janvier

Le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) remplace le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).

#### 9 janvier

L'intersyndicale du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (SNTRS-CGT, SNPES-CGT, SNCS-FEN, SGEN-CFDT) procède à la distribution de plusieurs milliers de tracts à la population dans les gares aux alentours du 5<sup>ème</sup> arrondissement. Au cours de cette action 24 militants sont arrêtés. Ils sont libérés rapidement à la suite de l'intervention des syndicats. Il leur est cependant infligé des amendes qui seront levées, après une campagne de protestation auprès du Préfet.

#### 13 janvier

Sous la pression des organisations syndicales, la première circulaire CNRS sur le droit syndical est publiée. Elle se traduit notamment par la reconnaissance de la section syndicale locale, la mise à disposition de moyens (locaux, téléphone), la possibilité de bénéficier des moyens d'impression et de reproduction des laboratoires et services, l'attribution de dispenses de service pour l'activité syndicale, totales ou partielles, les 12 jours pour formation syndicale.

#### 15 janvier

Une nouvelle grève a lieu à l'INSA de Lyon sur la question du statut..

#### 28 janvier

Le Décret relatif au fonctionnement du CNRS est sorti. Pour la première fois est prévue l'élection de représentants ITA (collège C).

#### 3 février

Face à l'absence de réponse concernant les revendications statutaires une grève a été organisée à l'INSA de Rennes. Cette grève a été très largement suivie.

#### 23 février

Une lettre de Jacques LAUTMANN, secrétaire national du SGEN-CFDT, est adressée au comité de coordination de la recherche et au SNTRS-CGT : « (...) J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il ne nous apparaît pas actuellement utile de prévoir des actions communes (...). En effet, selon nos analyses, l'heure dans la recherche est davantage à l'action d'influence par la crudité d'analyses irréfutables sur la place faite à la science dans notre pays qu'à des actions en direction d'une opinion publique qui est si conditionnée qu'elle nous est d'un faible appui (...) ».

#### 27 février

La CGT appelle à un Front Syndical commun : « La défense des intérêts fondamentaux des travailleurs mis en cause par la politique d'ensemble du pouvoir et du patronat, impose à l'évidence que, par-delà les divergences d'orientation, tout soit mis en œuvre pour aboutir à la convergence des efforts et l'action syndicale unie ».

#### Février

• La plus importante lutte depuis mai 1968 a lieu dans l'université et la recherche : « contre les choix du 6<sup>ème</sup> plan visant à assujettir l'université et la recherche scientifique aux grands intérêts privés ; pour des statuts, la garantie de l'emploi et de carrière, des moyens de travail suffisants ». Une grève de 48 heures est déclenchée les 10 & 11 février par 13 organisations de la CGT, de la FEN et de la CFDT (Les ITA CFDT du CNRS ne s'y sont pas associés). De multiples manifestations sont organisées. Celle de Paris réunira, le 11 février, 10 000 personnes de l'Hôtel de Ville à la République.

#### • Elections au CAES CNRS

**Collège ITA** : Inscrits 10977 ; Votants 6123 ; Exprimés 5863 SNTRS-CGT 2455 (41,87%), SGEN-CFDT 2060 (35,14%), SNIRS-CGC 819 (13,97%), FO 529 (9,02%).

**Collège Chercheurs** : Inscrits 6067 ; Votants 3563 ; Exprimés 3479 SNCS-FEN 2182 (62,72%), SGEN-CFDT 561 (16,12%), SNIRS-CGC 736 (21,16%).

**Collège CPN** : Inscrits 969, Votants 593 (61,20%), Exprimés 566, SNPCEN-FEN 427 (75,44%), FO 85 (15,02%), CFDT 50 (8,83%).

• **Elections INSA de Lyon (délégués à la commission paritaire)**

**Collège Technique et Ouvrier** : la CGT obtient 45 % des exprimés et 2 élus sur 5 postes (gain de +7% sur novembre 1968).

**2 mars**

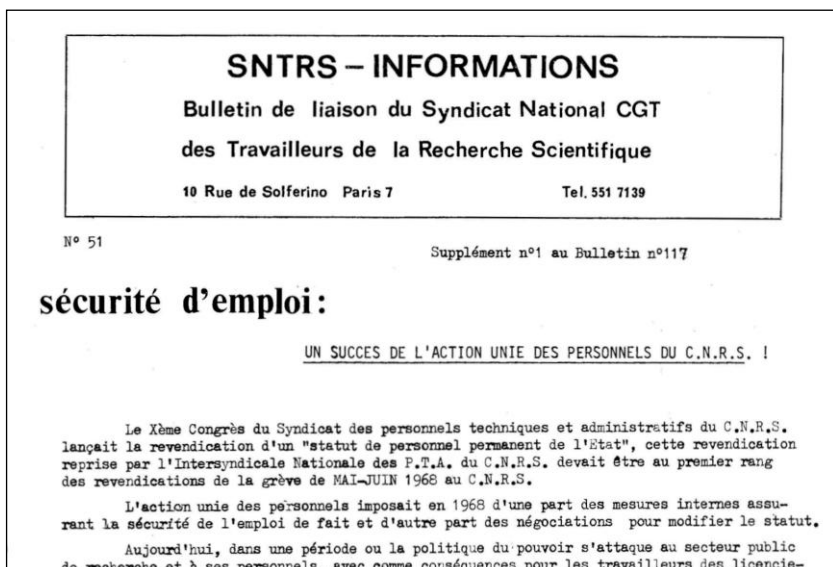
Le statut des ITA est modifié (nouvel *article 46*)<sup>1</sup>. Il garantit une meilleure sécurité d'emploi : obligation de proposer successivement trois affectations en cas de suppression de poste ; l'une au moins de ces affectations devant se trouver dans le même département ; une autre mesure contenue dans ce texte est la possibilité de formation liée à la mutation. Cette mesure garantissant l'emploi est une disposition unique dans un statut de contractuel de la Fonction Publique. Le syndicat considère cette mesure, arrachée par l'action persévérante des personnels, comme une première étape vers le « *statut de personnel permanent de l'Etat* »<sup>2</sup>.

**12/14 mars**

**12<sup>ème</sup> Congrès du SNTRS-CGT à Pantin<sup>3</sup> :**

Dans les documents votés par le congrès nous lisons : « *Tout indique aux travailleurs qu'à la lutte pour les revendications immédiates, il faut ajouter l'action pour des changements plus décisifs s'attaquant aux causes des difficultés. La science devient un facteur d'échange entre tous les pays. Le désir de s'emparer des résultats scientifiques à des fins privées est le principal obstacle à ces échanges. La recherche scientifique qui est de plus en plus un fait collectif ne peut s'accommoder de la propriété privée des moyens de production, de la concurrence, du secret, de la course aux armements, de la loi du profit maximum.*

*La préservation d'un front syndical commun est un élément de plus à ajouter dans la bataille pour l'unité ; il constitue un exemple qu'il convient de développer. Il ne doit pas pour autant devenir un super-syndicat ou aboutir à estomper les luttes revendicatives particulières à chaque organisme de recherche ou à chaque catégorie. Loin d'affaiblir ces actions catégorielles et sectorielles, il faut en favoriser le développement en donnant en même temps aux personnels l'occasion de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls à se battre dans leur secteur. En partant des luttes particulières des personnels, de leurs préoccupations, il faut essayer de les*



1 Il ne sera appliqué à l'INSERM qu'à partir du 9 mai 1973.

2 Ce qui fera dire à certains dans l'UGFF que ce qui améliore un statut de non titulaire est dangereux pour le statut de titulaire. Nous verrons par la suite que rien n'est plus faux, dans notre cas. Si de tels acquis n'avaient pas été arrachés aux gouvernements au cours de toutes ces années, les négociations sur la titularisation, dans les années 80, auraient eu lieu dans une situation moins favorable aux personnels du CNRS, des autres organismes de recherche et de l'Enseignement Supérieur !

3 Henri KRASUCKI participe à ce congrès.

coordonner afin de présenter face au pouvoir un front uni pour des actions en commun, décidées en commun". Le congrès réaffirme sa revendication d'un « statut de personnel permanent de l'état » pouvant s'appliquer à l'ensemble de la recherche scientifique. Il revendique des créations d'emplois budgétaires pour rattraper les retards et assurer l'expansion normale des organismes de recherche. Il demande, pour le CAES, une subvention correspondant à 3% de la masse salariale (hors subventions cantines).



**Secrétaire Général :** André CHANCONIE (Bellevue),

**Secrétaire Général Adjoint :** Guy DUPRÉ (Orsay),

**Secrétariat (en plus) :** Yvonne ALEXANDRE (INSERM), André ALLÉGRET (Bellevue), J.-Claude GINET (Gif), Gabriel PAGE (Curie), Serge SARRAZIN (Poitiers), Christiane SAULNIER (Trésorière Nationale - Collège de France), J.-Pierre SCHATTE (Bellevue).

**Bureau National (en plus) :** Bernard BLANC (Lyon), Lucienne BRIGAND (INSERM), Eugène CATHERINE (Caen), Joël CHOISY (Grenoble), Joseph CREUSEN (CES), Gérard DARRÉ (Bellevue), Nadine DREUX, Andrée DRUIHLE (Thiais), René LAMPE (INSERM), Robert LOMBARD (Jussieu), Louis MALLET, Christian MARTIENS (Curie), J.-Pierre RICCIO (Gif), Colette RIGOLLOT (INSERM).

**Conseil National (en plus) :** Jacques ABRIAL (Gif), Karl ALEXANDRE (Saclay), Jacques ALLARD, Gérard BALL (Toulouse), Daniel BARBIER (Orsay), Janine BATARD, Alice BERNET (Orsay), Susy COUSTAL, Annie DEDIEU (Gif), Odette EMERY (Quai A. France), Henri FLAVIER (Bordeaux), Simone GAYRAUD (Quai Anatole France), Miguel ITURBIDE (Bellevue), M.- France JANOT (Strasbourg), J.-Pierre LEMONNIER, Michel LIBERMAN (Marseille), Michel LORTET, J. Baptiste PEIRIGUA, Josyane PLANCHENAU (Quai A. France), Guy PEIRREL, Jean PORTHE, J.-Jacques RÉGNIER, Alain RENAULT, Louis ROSPARS, Henri ROUSSEAU, Monique SANCHEZ (SCANDELLARI), Maryse SEDÈS, Gérard SLUCKI (Orsay), Henri URBAIN (Lyon), M. Thérèse VALADAS (Orsay), Nikki VOIONMAA (Géographie).

Charles BESNAINOU<sup>4</sup> est exclu par le Congrès pour activités anti-CGT à la demande de la section d'Orsay, par 142 voix pour, 26 contre et 31 abstentions.

#### **11 avril**

La Direction du CNRS refuse à réunir le Comité National pour faire un bilan de la situation du CNRS. Le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SNESup-FEN organisent une réunion des membres du Comité National qui élaborent un Manifeste sur les moyens nécessaires au CNRS.

#### **27 avril - 1er mai**

Une Semaine d'action et d'information est organisée pour : « la réalisation des engagements pris en mai 1968 par Comité de direction ; obtenir des moyens pour la budgétisation des emplois financés sur contrats ; un collectif budgétaire pour 1970 et des moyens convenables pour 1971, sur la base des estimations formulées dans le Manifeste des membres du Comité National réunis le 11 avril 1970 ».

#### **30 avril**

L'Assemblée Nationale adopte la « Loi Anti-casseurs » : participer à une manifestation interdite devient un délit.

#### **Avril**

<sup>4</sup> Charles BESNAINOU a réadhéré au SNTRS-CGT... 20 ans après exactement.

L'école polytechnique s'ouvre aux femmes.

#### **1<sup>er</sup> mai**

Un défilé commun CGT, CFDT et FEN est organisé (le premier depuis 1947).

#### **6-8 mai**

La CFDT à son congrès se fixe « *l'objectif de la construction du socialisme autogestionnaire* » et reconnaît l'existence de la lutte des classes.

#### **13 mai**

Des modifications statutaires sont décidées pour les personnels de l'INSERM : « *commission de dérogation de type paritaire ; reconstitution de carrière pour les agents déclassés au vu de leurs diplômes ; passage de 1/9 à 1/6 des flux de recrutement pour le calcul des possibilités de promotions à l'ancienneté jusqu'à 2B et 2D ; intégration des C (dessinateurs) en B* ».

Ces mesures sont obtenues à l'INSERM après deux années de luttes. Elles sont (pour les trois premières) plus favorables qu'au CNRS.

#### **Mai**

- La direction du CNRS veut remettre en cause le mode d'attribution des primes (des abattements pour congés de maladie et de maternité). Cela suscite une riposte immédiate des personnels. Le 3 juin la direction renonce à l'abattement pour les congés de maternité et à celui pour les congés de maladie jusqu'à 2 mois et maintient un abattement de 1/6 par mois au-delà de ces deux mois.

- Un "manifeste du Comité National" proposé à la signature des membres du Comité National qui dit notamment : « *- que l'indispensable effort financier soit entrepris dans le prochain budget afin de rattraper le retard accumulé au cours du Vème Plan, retard encore aggravé par le blocage d'une partie des crédits en 1969 : la création de 800 postes de chercheurs, de 1600 postes de techniciens et d'administratifs, une augmentation des crédits d'équipement et de fonctionnement (...). Les fonds en 1969 et versés au fonds d'action conjoncturelle, doivent être immédiatement reversés au CNRS.*

- *qu'un terme soit mis à l'obligation qui est actuellement faite aux scientifiques de recourir à des palliatifs néfastes, tels le financement sur "contrat" des programmes de recherche et le recrutement de personnels temporaires. Ils demandent à cet effet la dotation d'un contingent exceptionnel d'emplois budgétaire afin de reclasser dans les cadres existants les personnels de recherche qui sont actuellement sans statut (...)* ».

#### **4 juin**

Avec la promulgation de la loi sur la famille, l'autorité parentale prend le pas sur la puissance paternelle.

#### **9 juillet**

Un accord interprofessionnel sur la formation et le perfectionnement professionnel est mis en place. Il prévoit : un droit au congé individuel formation, le recours à la formation pour les salariés menacés de licenciement, le rôle consultatif du comité d'entreprise en matière de formation.

#### **10 juillet**

La Commission exécutive de la CGT approuve le contenu du Programme Commun de Gouvernement, considérant que « *l'ensemble des revendications sociales des travailleurs, communes aux organisations syndicales, y sont prises en compte* ». La CE considère que le programme est « *résolument orienté contre la domination des monopoles capi-talistes* » et « *prévoit des mesures de nationalisation assez étendues pour permettre à la société de disposer des leviers de commande indispensables au départ (...). Il définit des méthodes de gestion démocratique assurant la participation réelle des travailleurs* ». Le programme « *constitue une base de rassemblement, d'union et de lutte commune des travailleurs, des masses populaires et des forces politiques, syndicales et sociales qui ont intérêt à la réalisation de ses objectifs* ». En conséquence, la CGT « *soutiendra le programme commun et participera activement à la lutte pour le faire triompher* ».

#### **5 août**

Un décret officialise le rôle prépondérant de la DGRST et des 12 sages (CCRST) dans la coordination de la Recherche Scientifique et son orientation « *il s'agit de la légalisation des pouvoirs des organismes anti-démocratiques au détriment du CNRS dans l'élaboration de la politique scientifique du pays* ».

#### **26 août**

Le MLF (Mouvement de Libération de la Femme) fait l'actualité, en déposant une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.avec comme slogan: « *Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme* ».

## 14 septembre

- Une Instruction du Premier Ministre concernant l'exercice des droits syndicaux dans la Fonction Publique est publiée. C'est le premier texte qui concerne toutes les administrations publiques.
- Une circulaire de la direction du CNRS sur la formation permanente est publiée. Elle ouvre la possibilité, pour les agents qui suivent des cours, de bénéficier de dispenses de service (4 heures par semaine dont 2 récupérables) sous certaines conditions.

## Septembre

- A la suite de la sortie du "droit syndical", des négociations ont abouti au premier **droit social** (décharges de service à mi-temps, autorisations d'absences, au niveau national et local.
- La direction de l'INSERM, suite à l'action de notre syndicat, accepte la mise en place d'un organisme de type CAES.

## 15 octobre

Une journée d'action est organisée : de nombreuses initiatives ont lieu dans plusieurs groupes de laboratoires (Orsay, Bellevue, Marseille, Gif, Lyon, Toulouse, Caen).

## 21 octobre - 2 novembre

**Elections au Comité National** (Plate-forme d'action commune au SNTRS-CGT, au SNCS-FEN, au SNESup-FEN et au SNB-FEN pour le Comité National).

**Collège ITA** : 8564 inscrits, 5420 votants, 5262 exprimés SNTRS-CGT 2192 (41,68%) 43 élus, CFDT 2177 (41,37%) 48 élus, SNIRS-CGC 502 (9,01%) 14 élus, FO 323 (6,67%) 2 élus, Indépendants 68 (1,29%) 1 élu.

**Collège Chercheurs B1** : Inscrits 5240, Votants 3782 (72,9%), Exprimés 3620, SNCS-FEN 2653 (73,2%), SGEN-CFDT 378 (10,4%), SNIRS-CGC 432 (11,9%), Indépendants 157 (4,4%).

**Collège Enseignants-Chercheurs B2** : Inscrits 16540, Votants 8870 (53,6%), Exprimés 8466, SNESup-FEN 4814 (56,9%), SGEN-CFDT 1770 (20,9%), FO 16 (0,2%), Autonomes 1449 (17,1%), Indépendants 375 (4,5%), Gauche Syndicale 42 (0,5%).

Pour la première, il y a élection aussi dans le collège ITA.

La section d'Aéronomie de Verrières s'attire les foudres du Bureau National. Ce dernier estime que le boycott des élections par cette section faisait perdre un siège au syndicat en commission n°10, au profit d'une liste indépendante<sup>5</sup>.

## 12 novembre

Le Bureau national du le S.N.T.R.S. propose à l'Intersyndicale nationale une semaine d'action, du 23 au 27 novembre, débouchant sur une action nationale, en *préconisant la conjonction des actions des chercheurs et des I.T.A. (sur les revendications respectives, ainsi que sur les retraites, les personnels hors statut et (...) la liberté d'expression)*. Cette proposition conduit à l'appel intersyndical du 16 novembre 1970 pour une semaine d'action du 23 au 27 novembre et une journée nationale d'actions et de grève, le 2 décembre, des ITA et des chercheurs.

## Décembre

**Elections aux commissions de dérogation INSERM.**

**ITA** : SNTRS-CGT 34,76% 2 élus, SGEN-CFDT 33,98% 2 élus, SNIRS-CGC & CFTC 31,36% 2 élus

Commentaire : 35% d'abstention- c'est beaucoup trop. Le SNTRS-CGT arrive en tête. Ces chiffres montrent la confiance de plus en plus grande des personnels de l'INSERM. accordent à la CGT,.

## 1<sup>er</sup> décembre

La CGT et la CFDT signent un accord sur les revendications prioritaires : SMIC, retraite à 60 ans, 40 heures, emploi, heure d'information syndicale, qui seront à la source de bien des actions unitaires dans les années suivantes.

## 2 décembre

Une journée nationale d'action et de grève « *pour l'avancement des revendications sur les modifications du statut et l'uniformisation de la prime, sur les retraites, sur l'extension des revalorisations Fonction publique à nos catégories de contractuels et sur l'intégration des personnels hors statut* ».

*"Elle a connu un succès considérable. (...) Bien que les délais de diffusion de l'information et de préparation aient été courts, trop courts parfois, la journée a été l'occasion d'une très forte participation des personnels,*

---

<sup>5</sup> Voir à ce sujet le SNTRS-Info n°59 du 27 novembre 1970.

*tant en province que dans la région parisienne, lors de multiples assemblées d'établissements et de manifestations en direction des Pouvoirs publics ».*

### **15 décembre**

Le CSN décide la mise en place de régions SNTRS-CGT : Méditerranée, Ile de France, Aquitaine - Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes – Auvergne, Alsace – Lorraine - Franche-Comté.

### **23 décembre**

L'IRCANTEC<sup>6</sup> est créée. Elle est le résultat de la fusion de l'IPACTE et de l'IGRANTE.

## Parmi les autres événements de l'année

### **• Elections au directoire CNRS**

**Collège ITA** - Exprimés : 4587 ; SNTRS-CGT : 1812 (39,50); SGEN-CFDT : 1416 (30,87) ; SNIRS-CGC : 600 (13,08) ; FO : 343 (7,48) ; Autonomes : 416 (9,07)

• Mise en place d'une indemnité compensatrice mensuelle pour heures de nuit pour les personnels du CIRCE (étendue ensuite aux autres centres de calcul et également, plus tard aux opérateurs de nuits de l'IN2P3 et des Observatoires).

• La poursuite de la lutte pour l'intégration des hors-statuts (elle durera plus de 10 ans).

• La direction du CNRS censure le Bulletin du CAES.

• Des représentants élus des ITA siègeront désormais au Comité National, au directoire et au conseil d'administration.

• Le SNTRS compte 2945 adhérents dans 76 sections. Dont 222 dans les 3 sections INSA et 150 à la section nationale INSERM.

• Il y a 36 Sections au Comité National.

• Après une lutte, Les personnels ITA de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris obtiennent la création de postes type CNRS par l'Enseignement supérieur et leur intégration sur ces postes.

• L'Institut Curie, fondation privée reconnue d'utilité publique participant au service public hospitalier, est créée. Il est né de la fusion de l'Institut du radium créé par Marie Curie et Claudius Regaud en 1911 et de la fondation Curie créée en 1920 pour l'application médicale des rayonnements. Sa vocation est triple : recherche, enseignement et traitement du cancer.

# 1971

### **1<sup>er</sup> janvier**

Après plusieurs années de lutte, le statut CNRS est enfin appliqué aux personnels des INSA.

### **10 & 11 février**

Deux jours de grève et de manifestations sont organisées à l'appel des syndicats CGT (SPAMEN, SNPESB, SNTRS) et FEN (SNAU, SNB, SNCS, SNESup, SNPEN). La CFDT bien que solidaire de la plateforme commune aux 14 syndicats n'est pas d'accord avec les modalités d'action prévues, notamment avec la grève de 48 heures. Elle laisse cependant ses sections définir les formes d'action pouvant aller jusqu'à la grève. FO Appelle à la grève mais pas à la manifestation. La grève a été largement suivie. 10.000 travailleurs de l'Université de la Recherche et des Bibliothèques ont manifesté pendant 1 h 30 de l'Hôtel de Ville à la République.

Dans la presse on peut lire : « *La plus grande manifestation de l'université depuis 1968 ; La grève a paralysé 48 heures de nombreuses universités ; Des cortèges dignes, imposants, recueillant l'approbation du public ; Selon le ministère, le mouvement est largement suivi...* ».

### **2 mars**

Fin de la grève des usines SFAC de Nantes après 43 jours, contre les conditions de travail déplorables.

### **24-26 mars**

Sur propositions du SNTRS-CGT, les syndicats SNCS, SGEN, SNTRS appellent le personnel de l'INSERM à venir manifester par délégations successives toute la journée au siège de l'INSERM. Huit délégations au moins ont déposé leurs cahiers de revendications et deux d'entre elles, Bicêtre et Saint-Louis, ont été reçues par le directeur général.

<sup>6</sup> Caisse de retraite complémentaire des non-titulaires de la fonction publique et des services publics.

### 26 mars

Le Conseil National du SNTRS soumet au débat du syndicat l'idée de sa régionalisation : « *Le Conseil National du SNTRS-CGT vote (à l'unanimité) l'organisation de 5 journées d'étude sur la régionalisation dans les 5 secteurs suivants : Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Nord-Ouest et Région Parisienne, en vue de soumettre au Conseil National qui préparera le prochain congrès* ».

Il élit Alice BERNET (Orsay) au Bureau National.

### 30 mars

La manifestation qui s'est déroulée du plateau Baubourg à la République, à l'appel de 25 organisations syndicales de l'Université, du CNRS et du SNTRS-INSERM rassemblait plus de 10.000 personnes et a eu un réel impact dans l'opinion publique.

### Mars

• **Election au Directoire CNRS : Collège C** : Inscrits 8564, Votants 4587 (53,56%), SNTRS-CGT 1812 (39,50%) 2 élus, SGEN-CFDT 1416 (30,87%) 2 élus, SNIRS-CGC 600 (13,08%) 1 élu, FO 343 (7,48%), Indépendants 416 (9,07%).

• **Election Commission Paritaire PTA INSERM** : SNTRS-CGT (33,39%), SGEN-CFDT (37,61%), SNIRS-CGC (29%)

### 5 avril

• Le *Manifeste des 343 femmes* affichant avoir eu recours à l'avortement est publié.

• Le Ministère des Finances donne son accord pour la création d'autant de postes qu'il y a de contractuels CNES-INAG acceptant l'intégration, les fonds seront prélevés sur le budget du CNES qui servait à les rémunérer. 350 personnes sont concernés.

### 7 avril / 25 mai

Les Ouvriers Spécialisés de Renault - Le Mans sont en grève pour leur reclassement et l'amélioration de leurs conditions de travail.

### 14 avril

L'IN2P3 (Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules) est mis en place.

### 28 avril

« *Le mécontentement, ainsi que les inquiétudes sur l'avenir du CNRS sont tels dans le personnel, que se réalisent rapidement les conditions d'une unité sans précédent au CNRS : toutes les organisations syndicales, chercheurs (SNCS, SNIRS, SGEN), ITA (SNTRS, FO, SGEN, SNIRS), sans exception, lancent la campagne de pétition. Les personnels du CNRS s'adressent à leur Direction et sollicitent, en commun, une entrevue de la Direction générale. La pétition suscite un nombre jamais atteint d'initiatives et d'actions unitaires dans tous les établissements*»<sup>7</sup>.

### 29 avril

Une grève des OS chez Renault-Le Mans commence. Le mouvement dure jusqu'au 25 mai.

### 30 avril

Un accord entre le CNPF et les syndicats pour la formation professionnelle durant le temps de travail, est conclu.

### Avril

Le SNTRS-CGT publie dans le BRS une situation des revendications au CNRS, à l'INSERM et dans les INSA (depuis 1968).

### 8 mai

Journée d'étude de la CGT sur la recherche organisée par l'UGICT.

### 13 mai

A l'INSERM, les personnels I.T.A., ont obtenu, après deux années de luttes, une série d'importantes modifications statutaires : une commission de dérogation de type paritaire avec des représentants élus des personnels, la reconstitution de carrière pour les agents déclassés par rapport à leur diplôme, augmentation du 1/9 de l'effectif au 1/6 pour les promotions à l'ancienneté jusqu'à 2B et 3D inclus, Intégration des C (dessinateurs) en B. Les trois premières de ces mesures sont plus favorables que celles en vigueur au CNRS.

---

<sup>7</sup> Rapport d'activité pour le 13<sup>ème</sup> congrès du SNTRS-CGT de 1972.

## 26 mai

Au CNRS, la pétition unitaire, lancée en avril, recueille plus de 8000 signatures et est portée, le 26 mai, par les délégations venues de tous les établissements et centres de France, appuyées par plus de 2500 manifestants réunis devant le CNRS. L'ampleur de la manifestation en direction du ministère de la Recherche, tandis que des délégations se rendent à l'Education nationale et à la DGRST, pèsera fortement sur le déroulement (...) et sur le climat dans lequel se déroule l'entrevue accordée par le Directeur général et le DAF du CNRS, pour le 28 mai, à l'ensemble des syndicats de chercheurs et d'ITA, réunis pour la première fois depuis mai-juin 1968 dans une telle entrevue.

## Mai - juin

La deuxième grève des personnels de l'INAG, pour obtenir leur intégration au CNRS, est victorieuse. Le principe est acquis d'un plan d'intégration étalé sur plusieurs années. Il y a accord du Ministère des Finances pour créer au CNRS (effet au 1.1.72) autant de postes que de contractuels CNES-INAG qui accepteraient l'intégration au statut des ITA. Au bout du compte, seuls quelques agents sur 388 refuseront l'intégration. Pour le SNTRS-CGT « *il s'agit d'un précédent important dans son principe car les postes créés seront véritablement incorporés au budget du CNRS* ».

## 15 juin

Le Bureau National de SNTRS-CGT fait une déclaration sur l'action : « *Le SNTRS-CGT dénonce ceux qui, profitant des rassemblements organisés par les syndicats, sur des mots d'ordre et des objectifs décidés en commun, veulent substituer à ceux-ci des actions irresponsables. (Il) ne peut tolérer que quelques-uns, par la violence verbale, puissent imposer aux organisations syndicales des décisions qui ne peuvent être prises que par l'ensemble des syndiqués ou des organismes régulièrement élus* ».

## 16 juin

Le CAES de l'INSERM commence son existence effective, par une Assemblée Générale qui adopte ses statuts et met en place une direction provisoire.

## 21 juin

Dans le cadre d'une action de harcèlement de la direction du CNRS, les sections de Gif, Orsay et Bellevue du SNTRS-CGT rassemblent plus de 300 ITA au siège du CNRS.

## 22 juin

Le 27 mai la CFDT-ITA s'était désolidarisée de l'action commune et décidait de faire cavalier seul, entraînant la CA du SNCS (18 voix contre 17) à une action le 22 juin qui réunira 200 chercheurs et techniciens, occupant les locaux de la direction du CNRS et 70 d'entre eux décidant d'y passer la nuit. Ils furent délogés par les forces de l'ordre.

## 28 juin

Toute la journée des délégations, venant de tous les centres du CNRS, se sont succédées au siège du CNRS à l'appel du seul SNTRS-CGT. Dans de nombreux cas d'autres syndicats se sont joints aux délégations locales.

## Juin

A l'INSERM, à l'initiative du SNTRS-CGT, malgré le manque d'enthousiasme des autres organisations syndicales, qui ont finalement accepté de la signer, une pétition réclamant surtout des postes et des crédits fut lancée et signée par une très grande partie des personnels.

## Juillet

- La direction de l'INSERM est contrainte de reconnaître le droit syndical.
- Les premières Actions Thématiques Programmées (ATP) sont en place au CNRS.

## 9 septembre

Le SNTRS et FO ont posé à la CFDT le problème des relations entre ces 3 Syndicats et l'existence de l'Intersyndicale nationale. Cela à la suite de l'attitude du syndicat CFDT faisant "cavalier seul" sur une série de questions – notamment les revendications – depuis le mois de mai.

La CFDT a refusé plusieurs fois de participer à des entrevues entre tous les syndicats et la Direction du CNRS, alors que chaque fois elle a été reçue, sur sa demande, isolément (n'obtenant à chaque fois que des confirmations de ce qui avait été annoncé à l'ensemble des autres organisations reçues ensemble).

## 17 septembre

Le Conseil National du syndicat débat notamment de la préparation de son 13<sup>ème</sup> congrès. Il repousse une

demande de convocation d'un congrès extraordinaire déposée par la seule section de Verrières.

Il convoque donc le congrès à l'échéance normale, en mars 1972.

Il propose 4 axes revendicatifs prioritaires : « *le maintien et la progression du pouvoir d'achat, le nouveau statut et la prime, les créations de postes et le problème des promotions, la retraite* ».

#### **4 octobre**

Après 3 ans d'action... le statut du CNRS est enfin appliqué aux ITA des I.N.S.A.

#### **15 octobre**

Une Journée d'action CNRS est organisée avec de nombreuses initiatives : à Orsay, Bellevue, Marseille, Gif, Lyon, Toulouse, Caen ...

#### **20 octobre**

Une structure de coordination régionale SNTRS en Ile-de-France, est mise en place afin de préparer une Conférence Régionale de la Région Parisienne.

#### **27 octobre**

Les bureaux nationaux du SNTRS-CGT et le SNPESB-CGT « *se sont mis d'accord pour que soit constituée, au niveau de chaque Université ou établissement d'Enseignement Supérieur, une Union Syndicale CGT (...) qui regroupera les sections SNTRS et SNPESB<sup>8</sup> (et éventuellement d'autres Syndicats CGT, s'il en existe) aura un Secrétariat de coordination composé à part égale de camarades désignés par les sections des deux syndicats. Le Secrétariat général sera assuré, à tour de rôle, par un camarade de chaque syndicat* ».

#### **Octobre**

• Le SNPTES-FEN reçoit le feu vert officiel de la FEN Autonome pour s'implanter au CNRS. Cette dernière remet ainsi un principe admis jusqu'alors : la limitation des champs de syndicalisation respectifs, liée à la mise en œuvre de l'Accord de Concertation SNTRS-CGT - SNCS-FEN. Ce dernier, consulté, a donné un avis négatif.

Le Bureau National du SNTRS saisit immédiatement la FEN-CGT et la Confédération afin que ce problème soit posé devant les responsables de la FEN Autonome

• Le SNTRS-CGT déclare : « *Nous découvrons, dans le projet de budget 1972 de l'Education Nationale, une mesure comportant un risque grave de démantèlement du CNRS pour ce qui concerne de la Physique Nucléaire. Il s'agit du transfert de 388 postes d'ITA du CNRS au budget de l'IN2P3(...). Cette mesure (...) pose (...) le problème de la fragmentation par discipline du corps des ITA et, d'autre part, le problème de l'unité du CNRS et des prérogatives du Comité National (...)* ».

En tout état de cause, il exige « *le maintien de l'appartenance intégrale des ITA de physique nucléaire au corps de ITA du CNRS. La solution qui ne comporte aucune ambiguïté (...) est la suppression des transferts inscrits au budget 1972* ».

#### **1<sup>er</sup> décembre**

Une manifestation de 100 000 personnes a lieu à Paris à l'appel de la CGT et de la CFDT pour exiger la retraite à 60 ans.

#### **8 décembre**

A l'appel de l'Intersyndicale nationale ITA du CNRS (CGT, CFDT, FO) et le soutien du SNCS-FEN et le SGEN Chercheurs, 700 ITA et chercheurs ont manifesté, dans le hall du siège du CNRS, leur volonté d'agir contre le démantèlement du CNRS et pour le maintien des droits de leurs collègues de Physique Nucléaire : « (...) *De toutes parts doit être exigé sans délai une réponse précise de la Direction du CNRS aux syndicats et l'action doit se poursuivre avec ténacité pour le maintien des ITA de Physique Nucléaire dans le corps des ITA du CNRS* ».

#### **31 décembre**

La loi Boulin prévoit le passage de 120 à 150 trimestres (37,5 ans) de la période d'assurance ouvrant droit à une pension à taux plein, sur la base désormais des dix meilleures (et non plus dernières) années de salaire.

#### **Parmi les autres événements de l'année**

• **Elections au CNAS du CAES CNRS.**

• **Collège ITA :** Inscrits 10977, votants 6123 (55,78), exprimés 5863, SNTRS-CGT 2455 (41,87) 10 élus,

---

<sup>8</sup> Cette décision n'aura pas de suite concrète et sera oubliée.

SGEN-CFDT 2060 (35,14) 9 élus, SNIRS-CGC 819 (13,97) 4 élus, FO 529 (9,02) 2 élus.

• **Collège Chercheurs** : Inscrits 6067, votants 3563 (58,73), exprimés 3724, SNCS-FEN 2182 (62,72) 9 sièges, SGEN-CFDT 561 (16,12) 3 sièges, SNIRS-CGC 736 (21,16) 3 sièges.

• Il y a au CNRS 9971 ITA et 6500 chercheurs.

• La subvention CAES reste au même niveau depuis 1969.

• Les Actions Thématiques Programmées (ATP) sont mises en place. Les ATP sont des procédures incitatives, sollicitant les chercheurs à développer un thème, à travers un appel d'offres. Cet appel d'offres permet de recenser, de créer ou d'élargir une communauté pouvant dépasser les limites du CNRS.

• Loi sur le paiement mensuel des salaires ; accords syndicats-patronat, puis loi sur la formation professionnelle continue.

• Le SNTRS compte 2850 adhérents.

## 1972

### 13 janvier

Des mesures indiciaires pour les catégories C et D, réservées initialement aux titulaires, sont appliquées aux ITA du CNRS et de l'enseignement supérieur (ces mesures concernent 2500 ITA au CNRS et 4000 dans l'enseignement supérieur). Les améliorations atteignent 24 points d'indice pour certains (+12%) et s'appliquent aux 4 à 9B et 4 à 6D.

### Janvier

• En mettant en place le Bureau de la formation permanente au CNRS, la Direction affiche son but : intégrer la formation permanente dans le cadre des objectifs que poursuit la direction.

• L'UGFF élabore un projet de loi de titularisation. Le projet (art. 1) dit : « (...) les emplois correspondant à des besoins permanents (doivent être), quel que soit le budget et le crédit d'imputation de la rémunération, transformés en emplois permanents classés dans l'une des catégories A, B, C, D ». Le projet est déposé à l'Assemblée Nationale par l'entremise des groupes communiste et socialiste.

### 2 février

Une manifestation pour l'emploi est organisée à Paris.

### 10 et 11 février

Deux jours de grève et de manifestations sont organisées à l'appel des syndicats CGT (SPAMEN, SNPESB, SNTRS) et FEN (SNAU, SNB, SNCS, SNESup, SNPEN). La CFDT bien que solidaire de la plateforme commune aux 14 syndicats n'est pas d'accord avec les modalités d'action prévues, notamment avec la grève de 48 heures. Elle laisse cependant ses sections définir les formes d'action pouvant aller jusqu'à la grève. FO Appelle à la grève mais pas à la manifestation. La grève a été largement suivie. 10.000 travailleurs de l'Université de la Recherche et des Bibliothèques ont manifesté pendant 1 h 30 de l'Hôtel de Ville à la République.

### 22 février

Un meeting est organisé à la Faculté des Sciences de la Halle-aux-Vins par le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN le SGEN-CFDT chercheurs, le SNIRS-CGC et FO (le SGEN-CFDT-ITA ne s'y associe pas, « laissant à ses sections la liberté de participer ... »). Le thème central de ce meeting est "Le CNRS sous le sceau de la pénurie, de la sélectivité et de l'insécurité d'emploi". Le lendemain une conférence de presse est organisée.

### 25 février

Pierre Overnay, militant maoïste est tué par un vigile de chez Renault Billancourt pendant une distribution de tracts. Sa mort rassemblera lors d'une manifestation cent mille personnes.

### 26 février

Une manifestation des personnels pour la défense et l'expansion de l'Enseignement et la Recherche Publics. Des milliers de personnes y participent.

### 16-18 mars

#### 13ème Congrès du SNTRS-CGT (Aussois) :

Les grands thèmes de l'orientation débattue et votée : « l'aiguïsement et l'affinement de la lutte de classe ; un syndicalisme responsable ; la nécessité d'une transformation fondamentale de la société ; l'unité d'action syndicale, outil indispensable de lutte des travailleurs ; la recherche dans la nation ; les problèmes de la paix ; la réalisation du programme revendicatif suppose le renforcement qualitatif et quantitatif du SNTRS-CGT et de

la CGT dans l'Université et la Recherche ».

Après débat sur l'existence de deux syndicats (SNTRS-CGT, SNPESB-CGT) dans la zone recherche-enseignement supérieur le congrès « donne mandat pour l'étude de la création d'unions syndicales universitaires. Le congrès demande que les rapports entre les deux B.N. se clarifient et que soit mis en place un collectif national de coordination sous la responsabilité de la FEN-CGT, que les discussions s'engagent pour l'étude commune d'un statut unique de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'un effort important soit fait pour l'étude de la création d'un syndicat unique de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Sur la lutte des personnels à l'INAG, un débat animé et passionné a lieu au cours duquel les délégués de la section de Verrières<sup>9</sup> « développent une analyse assez différente (du reste des délégués) et attaquent violemment la direction sortante (du syndicat) en l'accusant de n'avoir pas soutenu la lutte des personnels de l'INAG. (L'un d'entre eux) prend à partie nommément certains camarades du secrétariat qu'il va jusqu'à accuser de sabotage de l'action et de collusion avec la police. (Ces) camarades développent également une ligne syndicale qui se ré-clame de l'organisation de tendances dans la CGT ». Un membre de la direction du syndicat<sup>10</sup> « constate que les interventions portant sur l'organisation de tendances sont en opposition formelle avec les statuts de la CGT et estime que si des

éléments, par leur attitude hostile, déségrégatrice, manifestent en permanence leurs désaccords sur tout, alors ils n'ont pas leur place dans le syndicat ». Les délégués de Verrières contestent ce compte rendu des débats, ils « n'ont jamais accusé le BN de collusion avec la police, mais que celui-ci n'avait pas dit la vérité aux manifestants sur le parcours d'une manifestation, allant vers les Invalides, qui bien évidemment avait été négocié avec la police ». La section de Verrières indique « qu'elle a demandé pendant des mois, à vérifier par l'écoute des bandes enregis-trées ». Au bout du compte, un membre du BN répondait : nous avons perdu la bande (oh !).

Les revendications développées par le congrès : « l'amélioration des conditions de vie, des statuts (amélioration du statut, statut particulier de titulaire, intégration de hors statuts) et des conditions de travail, la défense de l'université, de la recherche, des libertés et la lutte pour la paix ».

De nouveaux statuts du SNTRS-CGT sont votés. Ils consacrent la mise en place et l'organisation des régions du syndicat.

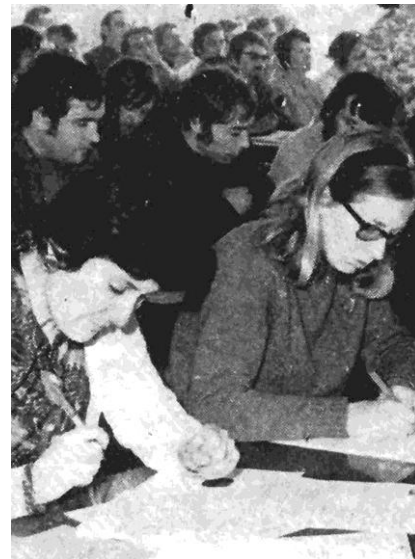
**Secrétaire Général** : Serge SARRAZIN (Poitiers),

**Secrétaire Généraux Adjoints** : Guy DUPRÉ (Orsay) et Jean-Pierre RICCIO (Gif),

**Secrétariat (en plus)** : Yvonne ALEXANDRE (INSERM), André ALLÉGRET (Bellevue), Guy BERNET (Obs. de Meudon), André CHANCONIE (Bellevue), J. Pierre SCHATTE (Bellevue).

**Bureau National (en plus)** : Alice BERNET (Orsay), Lucienne BRIGANT (INSERM), Odile CAHEN-HERZ, Eugène CATHERINE (Caen), Jacqueline FARCY (Bellevue), Jean-Claude GINET (Gif), Miguel ITURBIDE (Bellevue), Michel KHAMCHANE (INSA), Robert LOMBARD (Jussieu), Colette RIGOLLOT-LOMBARD (INSERM), Christiane SAULNIER (Collège de France), Monique SCANDELLARI (GLM Marseille), Nikki VOIONMAA (Géographie).

**Membres du CSN (en plus)** : Gérard BALL (Toulouse), Ginette BÉGON-RUDE (IAP), Pierre BESSON (Bellevue), Bernard BLANC (IRC-Lyon), Bernard BOUCHET (Poitiers), Joël CHOISY (Grenoble), J.-Claude CUGNET (INSA), Gérard DARRÉ (Bellevue), Nicole DURAND (Bellevue), Odette EMERY (Quai Anatole



<sup>9</sup> Les citations concernant ce débat sont extraites du compte-rendu du congrès publié dans le BRS.

<sup>10</sup> Il s'agit de G. PAGE.

France), Jacques FAUCONNIER, Albert FENOUIL (INSA), Irène FOURNIER-MÉARELLI (CES), Antoine GARAU (Marseille), Simone GAYRAUD (CAES), Daniel GRANDJEAN, Christian GRISAUD (Orsay), Nelly GUÉDRON, Paulette LAGRANGE (Tours), J.-Claude LATIL, Nadine LOREAU (INSERM), Gérard MANDVILLE (Orsay), Christian MARTIENS (P. et M. Curie), Alex MIRÉ (Toulouse), Gabriel PAGE (Curie), Georgette PICQ, André ROUQUIÉ (Toulouse), Gérard SLUCKI (Orsay), Jacques SZTERN (Bellevue), Bernard TESTON (Aix), M. Thérèse VALAdministrations DéléguéesAS (Orsay), Pierrette WEINHARD (Nancy).

Michel SARRAZIN est exclu de la CGT par le Congrès<sup>11</sup>F pour *activités anti-CGT* sur la demande de la section de Bellevue (133 pour, 13 contre et 11 abstentions).

### **18-22 avril**

Au 38<sup>ème</sup> congrès de la CGT, Georges SEGUY déclare au nom du Bureau Confédéral : « *Si les partis de gauche et notamment le Parti Communiste et le Parti Socialiste entreprennent demain la discussion et l'élaboration d'un programme commun de gouvernement et que la CFDT et la FEN persistent dans leur refus d'y prendre part, la CGT est prête à y participer, même seule comme organisation syndicale (...)* ».

### **8 mai**

Les personnels de la Maison des Sciences de l'Homme<sup>12</sup> se mettent en grève sur des questions de conditions de travail, de rémunération, de garantie d'emploi.

### **9 & 18 mai**

**Des grèves ont lieu dans la Recherche, puis dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur** (à l'appel

de 18 syndicats). Elles sont fortement suivies dans toutes les régions. A Paris, le 9 Mai, sit-in de 1 000 personnes au CNRS mais la direction du CNRS ferme les grilles et appelle la police pour interdire le sit-in devant le CNRS. Le sit-in se tient néanmoins, rue de Sotférino, encadré par des policiers. Le 18 Mai, un défilé intersyndical (Recherche et Université), regroupe plus de 5000 manifestants du plateau Beau-bourg à la Bourse du Travail.



Les thèmes de ces grèves : « *(pour les ITA) un statut de titulaire comportant les avantages*

*du statut général de la Fonction Publique (garanties longue maladie, amélioration de la sécurité d'emploi, retraites) tout en préservant, par dérogation, les conditions de recrutement et de déroulements de carrière spécifiques à la recherche, qui nous sont plus favorables, (...) le rattrapage, le maintien et la progression réelle du pouvoir d'achat de toutes les catégories* ».

Le bilan fait par le CSN. « *La réussite indiscutable (mais inégale au niveau des sections pour le 9 et 18 et selon les labos CNRS ou Universitaires) des deux journées de grève et des nombreuses actions locales De cette période. Le résultat est à apprécier compte tenu des efforts importants et convergents fait par les Directions du CNRS, de l'INSERM et autres, du Ministre GUICHARD et de ses services, ainsi que des divers gauchistes pour démobiliser les travailleurs et faire échouer l'action.*

*Il convient également de souligner les repercussions qu'ont pu avoir sur les personnels, sensibles au phénomène unitaire, les attitudes de la CFDT (équivoque pour le 9, et franchement hostiles pour le 18) ».*

### **25 mai**

<sup>11</sup> C'est la deuxième et dernière fois qu'une exclusion sera décidée par un congrès.

<sup>12</sup> La MSH est un organisme relevant du droit privé. Les personnels sont rémunérés soit par assimilation au statut CNRS, soit sur vacations.

Rencontre SNTRS – SNPESB : Tout en insistant sur l'importance de l'existence de sections syndicales indépendantes du SNPESB et du SNTRS, les deux syndicats demandent à leurs sections de constituer dans chaque Université une structure de coordination de la CGT intitulée "Union des sections syndicales CGT de l'Université de... ».

## 2 juin

• **Au CSN du SNTRS-CGT, à propos des actions ci-dessus** : Le syndicat parle de réussite de celles-ci. Il ajoute qu'il « faut souligner les répercussions qu'ont pu avoir sur les personnels sensibles au phénomène unitaire, les attitudes de la CFDT, équivoques pour le 9 mai et franchement hostiles pour le 18 (...).

A propos de ceux qui de divers côtés (sections CFDT, tendances gauchistes du SNCS et SNESup) ont tenté de saboter le mouvement, on pourra montrer aux travailleurs que les grandes déclarations sur "l'action dure", "la grève illimitée", "les manifs promenades", "la grève éteignoir", "le harcèlement bidon", etc. ne sont que des verbiages inoffensifs pour le pouvoir. L'attitude de ceux qui les profèrent est claire : L'IMMOBILISME et même dans certains cas le soutien aux mesures répressives et d'intimidation des directions en jouant les briseurs de grève et en apportant leur concours aux attaques contre les syndicats responsables ».

• **La première circulaire CNRS sur le Droit Social**, est publiée. Elle reconnaît le CAES comme représentatif des personnels sur le plan des œuvres sociales.

## 7 juin

Une journée interprofessionnelle de grève est organisée à l'appel de la seule CGT. La montée et la profondeur du mécontentement face la politique anti-sociale du gouvernement et du patronat ont créé les conditions d'un mouvement de grève puissant.

## 27 Juin

Un *Programme Commun de gouvernement* est signé entre le PCF, le PS et le MRG. La CGT soutient cette initiative. Sitôt connu l'accord de Programme Commun, le Secrétariat National du SNTRS-CGT, le 27 juin, « se félicite de l'accord et constate que le chapitre du Programme Commun sur la recherche scientifique correspond, pour l'essentiel, aux orientations précisées et réaffirmées par le congrès du SNTRS-CGT ».

## 5 juillet

Le SNPESB-CGT renonce à la mise en place d'Unions des sections syndicales CGT dans les universités, préférant la mise en place de structures plus ponctuelles.

## 12 août

La première Instruction Générale sur la Sécurité est signée par la Direction du CNRS.

## 29 septembre

Le CSN appelle à « impulser l'action dans les sections sur nos objectifs revendicatifs particuliers au CNRS, à l'INSERM et aux INSA, contribuer à la mobilisation de nos personnels dans les batailles générales (...), susciter dans chaque section une grande bataille d'idée sur les conditions actuelles de la lutte revendicative, sur les objectifs du mouvement syndical et sur les perspectives nouvelles ouvertes par le Programme Commun de la Gauche (...) Il indique que "De même qu'elle a contribué à sa naissance (du Programme Commun), la CGT doit aujourd'hui contribuer à son triomphe" (...) ».

## 18 octobre

Un arrêté fixe le nouveau statut des contractuels de physique nucléaire (CPN).

## 15 novembre

Début de la déconcentration administrative du CNRS : 5 circonscriptions sont créées, sous la responsabilité d'Administrateurs Délégués, "Administrations Déléguées" (Meudon, Grenoble, Gif, Paris, Strasbourg suivies de Lyon, Marseille, Toulouse).

Leur rôle concerne l'engagement de certaines dépenses des laboratoires propres et associés et le paiement de ces dépenses par régies d'avances. Leur mise en place s'accompagne des débuts de l'informatique de gestion.

## Novembre

Le SNTRS-CGT compte 2995 adhérents. Ils sont répartis dans 67 sections (35 en région parisienne et 32 dans les autres régions).

## 5 décembre

Le SNTRS-CGT rencontre le PCF.

### 15 décembre

Le CSN du SNTRS-CGT fixe les axes d'activité du syndicat : « *action locale permanente et action plus générale avec les autres travailleurs ; faire le maximum d'efforts pour assurer la victoire des forces de gauche unies autour du Programme Commun, qui répond à nos revendications ; renforcer au maximum le SNTRS-CGT* ».

Il décide également la création de deux régions du syndicat : Méditerranée et Région Parisienne. Il décide la mise en place des régions Alsace - Lorraine - Franche-Comté, Rhône-Alpes - Auvergne, Aquitaine - Midi-Pyrénées.

### 21 décembre

Le SNTRS-CGT rencontre le PS.

### 29 décembre

Une loi prévoit l'extension de la couverture retraite complémentaire obligatoire à l'ensemble des assurés du régime général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1973.

#### Parmi les autres événements de l'année

- L'élection du premier CNAS du CAES INSERM.
- De nouvelles sections sont créées : au Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ) et à Odeillo.
- Des Comités de soldats (appelés du contingent) luttent en particulier pour la fin du service militaire (objecteurs de conscience). Ce mouvement dure de 1972 à 1975
- L'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans est mise en œuvre.
- Il y a 10160 ITA au CNRS (3652 en A, 3964 en B, 2544 en C et D)
- Le SNTRS compte 3122 adhérents.

## 1973

### Début d'année

Une nouvelle feuille de note est mise en place par la direction du CNRS. Outre la note, un tableau de critères souvent subjectifs apparaît (*Créativité, imagination, initiative – Faculté d'adaptation – Organisation, Méthode – Capacité d'expression – Sens du travail en équipe – Comportement dans les relations humaines*).

### 27 janvier

Les Accords de Paris pour le cessez-le-feu et le rétablissement de la paix au Vietnam, sont signés entre LE DUC THO et KISSINGER. La guerre américaine au Vietnam se termine.

### 8-9 février

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) est créée. Elle refuse l'adhésion de la CGT. Toutes les demandes suivantes auront la même réponse.

### Février

• Une Section nationale de retraités du SNTRS-CGT est mise en place.

### • Elections au CNAS du CAES CNRS.

**Collège ITA** : Inscrits 11728, votants 6783 (57,84), Exprimés 6502, SNTRS-CGT 2713 (41,57) 10 élus, SGEN-CFDT : 2056 (31,60) 8 élus, SNIRS-CGC : 1082 (16,73) 4 élus, FO : 647 (10,02) 2 élus.

**Collège Chercheurs** : Inscrits 6685, votants 3804, exprimés 3724, SNCS-FEN 2014 (54,1) 8 élus, SGEN-CFDT 859 (23,0) 3 élus, SNIRS-CGC 851 (22,8) 3 élus.

**Collège CPN** : Inscrits 969, Votants 593 (61,20%), Exprimés 566, SNPCEN-FEN 427 (75,44%) 2 élus, FO 85 (15,02%), SGEN-CFDT 50 (8,83%).

### 15 mars

• Les Bureaux Nationaux du SNPESB-CGT et du SNTRS-CGT décident « *la création d'un organisme commun national de coordination et d'harmonisation des revendications dans la perspective d'actions communes, la communication aux sections syndicales des propositions d'harmonisation des revendications avec recommandation d'étude en commun et la mise en œuvre de la coordination au niveau des établissements pour le développement de l'activité et de l'action de la CGT sur les problèmes communs aux deux syndicats*<sup>13</sup> ».

<sup>13</sup> C'est là une véritable "arlésienne" : il aura de nombreuses rencontres et déclarations mais peu d'actes concrets.

• Les lycéens manifestent contre l'application de l'abrogation des sursis militaires au delà de 21 ans. C'est le mouvement lycéen le plus important depuis mai 1968.

### 16 mars

Le SNTRS-CGT met en place une « Commission des professions à dominante manuelle et leur maîtrise » avec Miguel ITURBIDE comme responsable. Cette commission a pour but « d'étudier tous les problèmes aux catégories concernées, de proposer aux instances du syndicat les revendications qui en découlent et de faire éventuellement des propositions d'actions particulières pour les faire aboutir ».

### 19 Mars

Le DAF M. CREYSSEL visite du groupe de laboratoires de Gif. Au cours de la réunion du Comité de Groupe il a tenté de justifier devant les Directeurs la nouvelle notation -L'Intersyndicale locale (CGT-CFDT-SNCS) a mis le DAF en difficulté sur son argumentation. Les syndicats étaient appuyés par une manifestation de 200 personnes devant la salle de réunion.

### Mars

• Un tract SNTRS-CGT et SNCS-FEN appelle les personnels à soutenir les forces de gauche pour les élections législatives des 4 et 11 mars.

• Dans un document préparatoire au CSN du 16 mars fait un inventaire des dispositions devant figurer dans un statut de titulaires des ITA de la recherche. Avec, notamment, un tableau des améliorations qu'apporterait la titularisation dans un statut particulier de fonctionnaires (par rapport à la situation actuelle de contractuel de droit public) et un projet de rédaction, à titre d'exemple, d'un statut particulier.

### 5 et 6 avril

Le premier congrès régional SNTRS-CGT de la région Méditerranée est organisé.

### 11 mai

Le PS, à l'issue d'une journée d'étude à Clichy, donne la consigne aux enseignants socialistes de rejoindre la tendance UID<sup>14</sup> de la FEN.

### Mai

Le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN publient en commun un 4 pages sur la situation des hors statuts et leurs revendications.

### 12 juin

La longue grève commence chez Lip pour la défense de l'outil de travail. Le travail ne reprendra que le 11 mars 1974. Pendant ce conflit l'usine est occupée et les travailleurs de Lip vendent les stocks de montres pour vivre.

### 18 juin

A Besançon, le personnel de l'entreprise horlogère Lip en grève reprend la production et la commercialise : ce conflit phare de l'année mené par la CFDT se prolonge des mois en vain.

### 20 juin

Une manifestation est organisée pour la défense des libertés. Le SNTRS-CGT y appelle.

### 27 Juin

Dix-huit vacataires de la Maison des Sciences de l'Homme reçoivent une lettre leur annonçant leur renvoi le 31 août ou le 31 décembre (en application d'une circulaire du DAF du CNRS, Creyssel). Le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT exigent l'annulation des licenciements, l'abrogation de la *circulaire Creyssel*, l'intégration des hors-statut sur postes budgétaires.

### 28 juin

Une Loi fixe la majorité électorale à 18 ans.

### Juin

Dans le BRS un article intitulé « Une revendication fondamentale, la titularisation » dit notam-

BULLETIN DE LA  
**RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique  
10 Rue de Solferino Paris 7 Tel. 551 7139

BULLETIN MENSUEL N° 147 - JUIN 1973

SNTRS - CGT  
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

**une revendication fondamentale :  
LA TITULARISATION**

par Serge SARRAZIN  
Secrétaire Général du SNTRS-CGT

Les travailleurs du CNRS, de l'INSERM, de l'INSA le plus souvent dans l'unité ont tenu toute leur place au cours de la semaine d'action CGT-CFDT du 14 au 18 Mai dans ce combat d'une grande importance qu'est la bataille pour la titularisation des non-titulaires.

Des explications restent à donner, mais cette revendication est de plus en plus largement perçue par le personnel comme un thème laïc et scientifique.

Ce statut particulier comporterait pour la définition des emplois, le recrutement, le déroulement des carrières des règles qui seraient adaptées aux conditions particulières dans lesquelles s'effectue la Recherche Scientifique.

Le combat que nous menons pour cette revendication fondamentale qu'est la titularisation ne signifie pas que nous devons nous désintéresser des améliorations statutaires pour lesquelles nous luttons en

14 UID : Unité, Indépendance et Démocratie, tendance majoritaire de la FEN autonome.

ment : « les améliorations des conditions de travail passent par la reconnaissance du métier de travailleur scientifique avec un statut assurant la stabilité de l'emploi, des garanties de carrières et des retraites décentes (...) Ce statut particulier comporterait pour la définition des emplois, le recrutement, le déroulement des carrières, des règles qui seraient adaptées aux conditions particulières dans lesquelles s'effectue la recherche scientifique. Le combat que nous menons pour cette revendication fondamentale qu'est la titularisation ne signifie pas que nous devons nous désintéresser des améliorations statutaires pour lesquelles nous luttons en permanence, bien au contraire, la satisfaction de ces revendications ne pourrait que déboucher sur notre statut de personnels permanents de l'état (...) ».

### Juillet

Le syndicat édite un BRS spécial *Indochine* : après les accords.

### 3 Septembre

Au cours d'une visite aux Instituts de Villejuif, M. PONIATOWSKI, Ministre de la Santé, en réponse à des questions posées par des représentants syndicaux, a notamment déclaré : « (...) j'entends séparer complètement la recherche médicale de l'ensemble de la recherche ; (...) la recherche médicale doit être séparée sur tous les plans de la recherche fondamentale ; (...) la réforme des statuts de l'Inserm est liée à des projets plus importants ; (...) le budget de l'Inserm pour l'an prochain sera diminué (...) ».

### Octobre

Les premières initiatives sont prises par le syndicat pour le reclassement des professions d'ouvriers et des personnels d'encadrement de ces professions.

### 20/21 octobre

Les Assises Intersyndicales de la Recherche sont organisées par le Groupe Français de la FMTS (SNESup-FEN, SNCS-FEN, UGICT). Elles se sont conclues sur l'adoption d'un appel : - à l'opinion sur la responsabilité du pouvoir politique actuel et du patronat qui sacrifient délibérément le potentiel de recherche français, - aux travailleurs de la recherche pour qu'ils développent leurs luttes revendicatives immédiates et combattent dans l'unité les attaques menées contre la recherche, - aux forces démocratiques et de progrès, pour qu'elles fassent converger leurs efforts vers l'avènement d'une autre politique de la recherche qui assure l'avenir national et qui mette au service des travailleurs et de l'ensemble de la population les immenses possibilités ouvertes par la science ».

### 9 Novembre

L'article 46 (sécurité de l'emploi) du Statut CNRS est appliqué à l'INSERM. Il aura fallu trois ans de lutte pour faire plier la direction et le ministère.

### Novembre

Des élections à la Commission de dérogation ont lieu à INSERM.

### 6 décembre

A l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN, du PCF, du PS, des Radicaux de Gauche, du PSU et d'un grand nombre d'associations familiales, professionnelles, de jeunes, de femmes, de retraités, rurales, appellent à une grève nationale, contre la vie chère. Au cours de cette journée ont lieu, dans tout le pays, des manifestations qui regroupent un nombre impressionnant de participants. A Paris il y a un défilé ininterrompu de manifestants de 5 heures 30.



### 17 décembre

Un nouveau long conflit a lieu, chez Rateau à la Courneuve. La grève durera jusqu'au 2 mai 1974 et débouchera sur un succès.

#### Parmi les autres événements de l'année

• Au titre des années 1972 et 1973, plus de 500 intégrations de hors-statut sur postes budgétaires ont été obtenues, à la suite des nombreuses actions pour l'intégration des hors statut (INAG, grands accélérateurs,

res-sources affectées, horaires et vacataires, ...).

- Il y a 3492 adhérents au SNTRS-CGT, 200 à l'INSERM.
- Le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT diffusent un tract intitulé : « Pourquoi il n'est pas possible d'accepter le développement du financement d'origine privée par collecte pour la recherche médicale ? » Ils éditent une affiche : « Le droit à la santé doit-il reposer sur les quêtes publiques ? Les personnels de la recherche disent non ! ».
- Le Diplôme d'Enseignement Universitaire Général (DEUG) est institué.
- Au CDST, une grève de six semaines, aboutit à une soixantaine d'intégrations de hors statut.
- La Section Nationale des Retraités du SNTRS-CGT est créée.
- **Elections à la Commission de Dérogation INSERM :**  
**Collège ITA :** Inscrits 1626, votants 1029 (63,28%), exprimés 1006, SNTRS-CGT 356 (35,7%), SGEN-CFDT 397 (39,8%), SNIRS-CGC, CFTC 244 (24,5%).

## 1974

### 1-3 Février

Dans l'intervention d'André CHANCONIE au congrès de l'UGICT-CGT, nous lisons : « (...) Plus de 20 années de luttes revendicatives sans que jamais n'ait été établi de distinction entre catégories, ni entre disciplines scientifiques, ont enraciné parmi les personnels et les militants l'idée du syndicat où se retrouvent les multiples composantes des personnels. Actuellement, c'est la réalité, et la vivacité des réactions à l'idée de séparation en structures spécifiques est significative de la force de cette conception.

Cela dit, la situation revendicative actuelle, caractérisée par le blocage systématique des revendications aux niveaux des directions, des ministères, augmente la conscience de la nécessité d'actions d'ensemble puissantes et de profonds changements.

Elle augmente également la conscience de la nécessité d'aller toujours plus près des préoccupations spécifiques propres à chacune des diverses composantes de personnels (...).

Les moyens à mettre en œuvre pour le développement de l'activité spécifique se posent, à l'heure actuelle (...) dans le cadre d'un seul syndicat CGT (...). Nous pensons qu'il serait erroné de plaquer mécaniquement à tous les secteurs un schéma identique quant aux structures spécifiques. Chaque organisation a la responsabilité de définir les formes les mieux adaptées, dans son secteur (...).

### 8 février

Un décret l'attribution d'une prime d'isolement pour certains personnels du CNRS.

### 12 février

La première conférence régionale de la Région Parisienne SNTRS-CGT est organisée.

### 18 et 27 février

A leur tour les personnels CNRS de catégories C et D sont les premiers personnels contractuels à se voir appliquer une réforme indiciaire prévue pour les C et D titulaires (le dernier texte d'application pour l'INSERM paraît le 18 juillet 1974).

### 13/15 mars

### 14ème Congrès du SNTRS-CGT (Villers-sur-Mer) :

Les axes revendicatifs adoptés par le congrès sont : « la transformation du statut de contractuel en statut de titulaire, la progression du pouvoir d'achat pour tous de 3%, des améliorations statutaires immédiates (dont l'intégration des D en B, le reclassement des professions manuelles et des dessinateurs, le classement statutaire des informaticiens, la reconnaissance des emplois so-



*ciaux, plus de possibilités de promotions), l'amélioration des conditions de travail, de meilleures retraites, des droits sociaux, l'intégration des hors statuts, l'extension des droits syndicaux, l'égalité hommes femmes, la défense et le développement de la recherche et de l'université, le programme commun de la gauche pour une démocratie économie et politique ».*

Nous pouvons lire dans le document d'orientation : *« L'Accord de Concertation avec le SNCS a permis à nos deux syndicats de développer une intervention commune, d'élargir l'unité d'action à tous les syndicats de chercheurs et d'ITA. Nos deux syndicats n'ont cessé dans les faits de se rapprocher tant au niveau des analyses sur la recherche que de la démarche syndicale dans l'action. Nos deux syndicats sont comme les deux pans d'un même mur : celui du syndicalisme de classe et de masse (...). L'application future du programme commun oblige le SNTRS-CGT à rechercher de plus en plus activement l'unité d'action avec le SNPESB-CGT et avec le SNCS-FEN et le SNESup-FEN. Ces deux dernières organisations sont les seules qui approuvent le programme commun et qui syndiquent les enseignants et les chercheurs ! Faire progresser l'unité d'action avec elles, c'est faire progresser le soutien des travailleurs au programme commun ».*

Au cours de ce congrès, il y a conflit avec Miguel ITURBIDE sur l'organisation spécifique des ouvriers. Il n'obtiendra pas la majorité des suffrages des délégués pour l'élection au CSN (bien que la Commission des Candidatures l'ait proposé).

De nouveaux statuts du SNTRS-CGT sont votés. Ils prévoient désormais deux niveaux d'organisation à l'INSERM : *« le niveau national avec la mise en place d'une Conférence Nationale définissant, dans le cadre des orientations du congrès les revendications spécifiques INSERM et d'une Commission Exécutive INSERM mettant en œuvre les décisions de la Conférence Nationale ; les sections locales INSERM ».* Ils prévoient également l'organisation *« d'une conférence nationale pour la section nationale des retraités, ainsi que la mise en place de collectifs de travail catégoriels ».*

**Secrétaire Général :** Guy DUPRÉ (Orsay).

**Secrétaire Généraux Adjointes :** Jean Pierre RICCIO (Gif) et Serge SARRAZIN (Poitiers).

**Secrétariat (en plus) :** Yvonne ALEXANDRE (Cochin-INSERM), André ALLÉGRET (Bellevue), Guy BERNET (Observatoire de Meudon), André CHANCONIE (Bellevue), Alain MONTINTIN (Curie), J. Claude GINET (Gif).

**Bureau National (en plus) :** Alice BERNET (Orsay), Bernard BLANC (IRC-Lyon), Lucienne BRIGAND (INSERM), Joël CHOISY (Grenoble), Yvonne CRESTEY (Strasbourg), Gérard DARRÉ (Bellevue), Olivier DURAND (Bellevue), Simone GAYRAUD (CAES), Jacques LEROY (Thiais), Claude LE SQUEREN (Observatoire de Meudon), Pierre SABOURDY (Bellevue), Monique SCANDELLARI (Marseille), Marie-Thérèse VALADAS (Orsay).

**Conseil Syndical National (en plus) :** Roger BRIOT (Grenoble), Eugène CATHERINE (Caen), Robert COSME (Besançon), Joël DUHTERIAN (Grenoble), Gérald DUBRAY (Bordeaux), Nicole DURAND (Bellevue), Odette EMERY (Quai A. France), Jacqueline FARCY (Bellevue), Irène FOURNIER (CES), Marie Françoise GALDIN (INSERM), Antoine GARAU (Marseille), Henri GIRARD (Odeillo), Daniel GRANDJEAN (Quai Saint Bernard), Daniel HENZEL (INSERM), Jean-Claude LATIL (Marseille), Gérard LAVERDET (Orléans), Robert LOMBARD (Jussieu), Gérard MANDVILLE (Orsay), Jean-Claude MASSOT (Gif), Alex MIRÉ (Toulouse), Gabriel PAGE (Quai St Bernard), Daniel PAILHAREY (Marseille Luminy), Noël PELLET (Bellevue), Bernard PRADE (Polytechnique), Pierre PRINCE (INSERM Lyon), Louis RABARDEL (Bordeaux), Jacques RIOUX (Bellevue), Jean ROSIU (Institut d'Optique), Jean SACAZES (Bellevue), Jean SAMUEL (Strasbourg), François TROMSON (CDST), Frida WANSTOK (INSERM), Pierrette WEINHARD (Nancy)

**Commission de Contrôle Financier :** Louis MALLET (Quai St Bernard), Jean-Pierre SCHATTE (P. Curie), Gérard SLUCKI (Institut d'Optique).

### **15 mars**

Les lycéens manifestent contre l'abrogation des sursis militaires au delà de 21 ans. C'est le mouvement lycéen le plus important depuis mai 1968.

### **2 avril**

A la mort de Georges Pompidou, Alain Poher est désigné président de la République par intérim.

### **4 avril**

Les personnels du CEREQ sont en grève totale à l'appel du SNTRS-CGT, du SNCS-FEN et du SGEN-CFDT

répondant ainsi au refus de la Direction de tenir ses engagements concernant les contrats<sup>15</sup>. des personnels travaillant au *Répertoire Français des Emplois*.

#### **4-5 avril**

Le CSN décide, entre autre, « *d'engager toutes les forces du SNTRS-CGT pour as-surer le succès du candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle*. Il lance cet appel en insistant sur le fait que *la lutte pour les revendications ne doit pas marquer une pause* ».

Il adopte, à l'unanimité, un appel qui « *de-mande à l'ensemble des partis politiques de gauche de présenter, dès le premier tour un candidat commun (à l'élection présidentiel-le). (...) il réaffirme son soutien au programme commun de gouvernement dont l'appli-cation permettrait de satisfaire la plupart des légitimes revendications des travailleurs de la recherche*.

*Il appelle l'ensemble des travailleurs scientifiques à assurer dans tous les laboratoires par leur action et leur prise de position, le succès des forces démocratiques ouvrant la voie aux profonds changements progressistes dont le pays a besoin* ».

#### **Avril**

Dans un édito d'Henri KRASUCKI dans la "Vie Ouvrière" : « (...) *En s'accordant pour présenter un candidat commun sur la base des orientations fondamentales du Programme Commun de gouvernement, les partis de gauche signataires de ce programme font lever une grande espérance. Quel contraste avec le spectacle lamentable de la réaction !*

*La CGT n'a cessé de lutter pour que cette alliance se réalise, sur les bases claires qui sont celles du Programme Commun qu'elle soutient.*



*Elle se réjouit de voir d'autres forces, et notamment la CFDT, apporter leur soutien à la candidature commune. Pour ce qui est de nous, comme les y invite l'appel de la Commission Exécutive confédérale, les militants et organisations de la CGT vont jeter toutes leurs forces dans la bataille, à partir de nos raisons syndicales de lutter pour le Programme Commun (...) ».*

• Les Collectifs Administratifs, Professions Manuelles, Ingénieurs, Techniciens sont mis en place par le syndicat.

#### **Avril -Mai**

Les personnels de l'INSERM agissent contre le pro- jet de PONIATOWSKI (Ministre de la Santé de l'épo- que) d'imposer un statut rétrograde à l'INSERM. Après une Assemblées Générales le 11 avril, les personnels de l'INSERM manifestent le 17 avril devant le ministère de la Santé. L'action se poursuivra les semaines suivantes.

#### **1<sup>er</sup> mai**

- La CGT, la CFDT et la FEN organisent en commun un rassemblement dans le Parc de la Courneuve.
- La réforme de la catégorie "B" est appliquée au CNRS : ce sont les premiers non-titulaires de ce niveau qui se voient ainsi appliquer une mesure concernant les personnels titulaires.

#### **2 mai**

Une journée nationale d'action et de grève a lieu à l'INSERM, pour la sortie des nouveaux statuts et les revendications ITA, bien suivie en Région Parisienne avec de nombreuses délégations et manifestation devant le siège de l'INSERM.

#### **14 mai**

Une *Journée Portes Ouvertes* est organisée par les syndicats au CDST.

<sup>15</sup> Ces contrats, négociés avec les syndicats, étaient alignés strictement sur le statut ITA du CNRS. Référence que la direction veut abandonner. Finalement elle reculera.

### 19 mai

Valéry Giscard d'Estaing est élu président avec 50,8 % face à François Mitterrand.

### 25 juin

La majorité civile est abaissée de 21 à 18 ans.

### 26 juin

Un accord d'unité d'action est signé entre la CGT et la CFDT.

### Juin

#### • Election à la Commission Paritaire INSERM :

**Collège ITA :** Inscrits 1635, Votants 1074 (65,69%), exprimés 1039, SNTRS-CGT 454 (43,70%), SGEN-CFDT 377 (36,28%), SNIRS-CGC - CFTC 220 (21,17%).

Avec 43,22 % soit un gain de 9,84%, le SNTRS-CGT, devient la première organisation syndicale d'ITA, à l'INSERM.

#### • Elections aux CSS de l'INSERM

**Collège ITA :** Inscrits 700, Votants 563 (80,43%), exprimés 548 SNTRS-CGT 184 (33,58%), SGEN-CFDT 275 (50,18%), SNIRS-CGC 89 (16,24%).

### Juillet

#### Elections au CA de l'INSERM :

**Collège Administratifs :** Inscrits 406, Exprimés 227, SNTRS-CGT 86 (37,89%), SGEN-CFDT 71 (31,28%), SNIRS-CGC 45 (19,82%), Divers 25 (11,01%).

**Collège Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens :** Inscrits 2191, Exprimés 1290, SNTRS-CGT - SNCS-FEN 424 (32,87%), SGEN-CFDT 424 (32,87%), SNIRS-CGC 203 (15,74%), Divers 249 (19,30%).

### Fin août

Une circulaire des Finances *per-due* puis *retrouvée* permet d'augmenter d'un tiers les *heures supplémentaires* (la prime) des catégories administratives et des 8B et 9B, à compter du 1<sup>er</sup> mai. Elle sera appliquée en 1975 à l'INSERM.

### 13 septembre

Plus de 500 ITA et chercheurs de Gif et Orsay accueillent le ministre de l'industrie et de la recherche (d'Ornano) et le Secrétaire d'Etat aux Universités (Soisson) en visite à Gif sur Yvette, accompagnés du Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique (H. Curien), du Directeur Général (B. Grégory) et du DAF du CNRS (Creysse). Les manifestants les ont accompagnés tout au long de leur visite du Groupe de laboratoires, en leur faisant entendre leurs nombreux sujets de mécontentement. ►



### 27 septembre

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT souligne que « *si l'action spécifique n'est pas la panacée pour répondre à toutes nos préoccupations, elle est un moyen important (pour) permettre un travail en profondeur, pour mobiliser tous les personnels sur leurs revendications particulières et générales. (Il) prend acte de la décision, prise en Assemblées Générales le 17 septembre 1974, des adhérents de la sous-section des professions manuelles de Bellevue de ne plus cotiser au SNTRS-CGT à dater du 1<sup>er</sup> septembre pour une durée illimitée. Le CSN regrette profondément (la) démission de fait des camarades de cette sous-section* ».

### 3 octobre

Une action nationale est organisée pour les revendications des *professions manuelles* sous la forme d'une Assemblées Générales d'information au Quai A. France.

#### 4 octobre

150 000 jeunes manifestent à Paris, venant de toute la France à l'appel de la CGT et de la CFDT.

#### 14 octobre

Les licenciements et le chômage s'inscrivent dans le paysage social comme une donnée durable. Suite à un accord entre le CNPF et les syndicats, les licenciés éco-nomiques toucheront 90 % de leur salaire brut pendant un an.

#### 17 octobre / 2 décembre

Grève des salariés des PTT : elle n'éclate pas comme un coup de tonnerre. L'inflation à deux chiffres grignote les acquis de 1968, le taylorisme dénature le travail. Prétextant l'arrivée de l'informatique, le ministère supprime des milliers d'emplois. Giscard d'Estaing est favorable à la privatisation et à la séparation de La Poste et des Télécommunications. Le 17 octobre, au centre PLM, face au refus du directeur de les recevoir, les personnels décident une grève immédiate sans préavis et pour une durée illimitée. Le 22 octobre, tous les services ne sont pas encore touchés,



quand le ministre des PTT, Pierre LELONG, déclare : « Rien n'est plus idiot que de travailler dans un centre de tri des PTT en 1974 ». Sous l'injure, la grève s'étend. Elle durera 45 jours. Les grévistes réclament 1700 francs mensuels, l'augmentation des effectifs, la réduction du temps de travail, la résorption de l'auxiliarat et l'arrêt du démantèlement des PTT. Une conquête exceptionnelle est à porter à l'actif des grévistes : la retraite à 55 ans pour une partie du personnel.

#### 24 octobre

Une action a lieu en direction du Secrétariat d'Etat aux Universités sur le budget, les hors statut, l'ensemble du contentieux revendicatif. 1500 personnes participent à la manifestation.

#### 30 octobre

Un rassemblement des Professions Manuelles a lieu au siège du CNRS.

#### 3 novembre

Un nouveau secteur des Sciences Physiques pour l'Ingénieur est créé au sein du CNRS. Il deviendra le Département des Sciences pour l'Ingénieur (SPI).

#### 8 novembre

Dans une déclaration commune, le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT « (...) appellent au renforcement de l'unité d'action pour faire aboutir nos revendications (...). Ils approuvent le contenu de la déclaration CGT-CFDT (...). Ils constatent également qu'ils portent des appréciations convergentes sur la situation de la recherche publique et de ses personnels (...) ».

#### 12 novembre

Le Collectif National des Professions Manuelles affiche la revendication d'un reclassement de ces professions sans passer d'essai professionnel.

#### 13 novembre

Manifestation à Paris : dans le cortège sur les 8000 manifestants du groupe des fonctionnaires il y avait plus de 2000 issus de la recherche et du CNRS. Ces derniers ont été mobilisés le plus souvent par le seul SNTRS.

#### 19 novembre

La grève est quasi-totale dans de nombreux laboratoires à l'occasion de la journée de grève interprofessionnelle CGT-CFDT. Les personnels de la Recherche sont très nombreux dans les imposantes manifestations qui se tiennent à Paris et en Province.

#### 29 novembre

• La loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) est votée à l'Assemblée Nationale par 284 voix pour et 189 contre.

• A cette date il y a 2749 adhérents au SNTRS-CGT, dont 352 nouveaux adhérents (talons de cartes rentrés au niveau national).

#### **1<sup>er</sup> décembre**

Une réforme indiciaire de la catégorie A est appliquée en trois étapes 1<sup>er</sup> décembre 1974, 1<sup>er</sup> juillet 1975 et 1<sup>er</sup> juillet 1976 (de 7 à 23 points au bout des trois ans)..

#### **12 décembre**

La participation de notre secteur à la journée interprofessionnelle sur l'emploi à l'appel de la CGT et de la CFDT.

#### **18 décembre**

• Des améliorations sont apportées au statut des ITA : la catégorie 2D est ouverte au recrutement au CNRS, la catégorie 3D est alignée sur la 3B, les professions de l'informatique sont désormais reconnues dans le statut de la 6B à la 1A, la grille des 0D est allongée, la 0A et la 0D sont créées.

Mais le texte reste en deçà des demandes du SNTRS-CGT (pas d'alignement des carrières d'ingénieurs sur celles de chercheurs, ni des catégories administratives sur les catégories techniques, non reconnaissance des professions ouvrières, maintien de la 9B, pas de prime de sujétion pour travaux dangereux et insalubres

• Un décret prévoit également la possibilité pour les 6 et 7B de toucher une prime au taux de 12% au lieu de 8%. Les indemnités pour travaux supplémentaires des administratifs et des 8 et 9B, sont augmentées.

#### **24 décembre**

Une loi met en place la compensation généralisée et organise le transfert entre les régimes de Sécurité sociale. Surtout du régime général vers les régimes déficitaires notamment de non-salariés, sans moyens financiers supplémentaires.

### **Parmi les autres événements de l'année**

- Un bage national du SNTRS-CGT dans les années 1970. ►
- Les licenciements et le chômage s'inscrivent dans le paysage social comme une donnée durable. Suite à un accord entre le CNPF et les syndicats, les licenciés économiques toucheront 90 % de leur salaire brut pendant un an.
- Décret sur les CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité).
- Les ITA obtiennent au cours de cette année l'application aux catégories de contractuels CNRS les améliorations indiciaires appliquées aux titulaires de la Fonction publique (catégories relevant des catégories B, C et D de la Fonction Publique. Cela se traduit par des améliorations indiciaires pour bon nombre de ces personnels (jusqu'à 7 points).
- Les Programmes Interdisciplinaires de Recherche (PIR) sont mis en place. Le premier PIR est lancé en 1975 (PIRDES : PIR pour le Développement de l'Energie Solaire). Créées pour 3 ou 4 ans, ces structures suscitent des recherches dans un domaine intéressant plusieurs départements scientifiques. Les PIR peuvent être renouvelables et sont soumis à évaluation régulière du Comité National. Il s'agit de répondre à des questions de société, d'explorer des champs nouveaux ou de mobiliser un potentiel de recherche pour la résolution de problèmes scientifiques.
- Plus de 600 adhérents du SNTRS-CGT sont transférés au SNPESB-CGT (adhérents des INSA, du CNAM et adhérents ATOS).
- Il y a 2966 adhérents au SNTRS-CGT.
- A l'INSERM le nombre de hors-statut s'accroît : de 900 en 1971, il est passé à 1200 en 1972 et à 1600 en 1974.
- **Election à la Commission de dérogation INSERM :**  
SNTRS-SNCS 33,98% (2 élus), SGEN 34,66% 3 élus), SNIRS-CFTC 31,36 % (1 élu).



# 1975

## 8 janvier

Une note de la direction du CNRS institue une procédure d'échange entre le cadre des ingénieurs et techniciens et celui des chercheurs. Il s'agit de la première procédure mise en place, permettant le passage des catégories de personnels techniques et ingénieurs vers les catégories de chercheurs et inversement. Cette note impose qu'il y ait un équilibre global entre ITA et chercheurs permutoires.

## Février - Mars

- Le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN organisent une campagne d'information au cours de laquelle est diffusé un tract : « *Pleins feux sur la titularisation* ». Le syndicat précise dans le BRS (n°163), qu'il ne s'agit pas de titularisation à n'importe quel prix, mais qu'elle doit s'appuyer sur les statuts existants, les acquis, et prendre en compte les revendications insatisfaites.
- Le DAF du CNRS donne son accord à une réunion avec les syndicats pour « *examiner les aspects positifs et négatifs d'une titularisation des ITA* » (mais sans fixer de date !).

## 5 mars

La Commission d'Action Sociale du SNTRS-CGT, dans le bilan de l'activité au CAES faisait le constat suivant : « *Malgré l'accord renouvelé aux dernières élections du CNAS, la concertation avec le SNCS-FEN est devenue théorique. Le SNCS-FEN manque de militants pour l'action sociale et ses prises de positions sont plus celles d'individualités que le résultat d'une véritable réflexion syndicale. Il en résulte souvent des incompréhensions, voire des oppositions avec notre syndicat dans les moments décisifs. Nous demandons à notre secrétariat de rencontrer le SNCS-FEN pour mettre les choses au point et relancer cette concertation sur des bases claires et efficaces* ».

## 6 mars

Le rassemblement des professions manuelles à Solférino est soutenu par les autres catégories. Tous se rendent au siège du CNRS qu'ils occupent pendant une heure en manifestant dans les couloirs. Ils vont ensuite au Secrétariat d'Etat aux Universités.

## Mars

- **Le SNTRS-CGT soumet à l'Intersyndicale ITA un projet de plate-forme revendicative** insistant particulièrement sur la nécessité d'agir pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat. FO ayant mis en cause les initiatives CGT et CFDT pour les professions ouvrières. Les deux syndicats rappellent qu'ils ne conçoivent l'unité que pour l'action.
- **Lu dans le SNTRS-Info :** « *Malgré l'accord renouvelé aux dernières élections du CNAS du CAES, la concertation avec le SNCS est devenue théorique. Le SNCS manque de militants pour l'action sociale et ses prises de position sont plus celles d'individualités que le résultat d'une véritable réflexion syndicale. Il en résulte souvent des incompréhensions, voire des oppositions avec notre syndicat dans les moments décisifs* ».

## 24/25 avril

**Le CSN** décide de mener une action sur les thèmes suivants : la création de postes ITA et l'ouverture de négociation sur le déroulement de carrière des ITA, avec l'objectif d'une carrière minimum convenable pour tous et indépendante de l'expansion de l'organisme.

Il décide également une action pour obtenir que soient reclassés sans essai, ni examen, les agents sous classés en regard de leur qualification et de leur emploi.

Le CSN fustige les procédés utilisés par certains camarades de Bellevue : tentative de sabotage d'un scrutin interne au SNTRS ; mise en cause publique de militants du SNCS et du SGEN (attaques personnelles), de militants du SNTRS, au moyens de tracts diffusés à Bellevue ; boycott de la liste CGT aux élections locales. « *Il considère que ceux qui en portent la responsabilité de pratiques contraires et étrangères au mouvement syndical CGT, sont totalement disqualifiés et il décide que, de ce fait, ils ne peuvent être investis d'aucun mandat national au SNTRS* ». Les deux camarades concernés par cette décision sont SABOURDY, membre du Bureau National, et PELLET, membre du Conseil Syndical National.

### 29 avril

Rassemblement des hors statut CNRS, INSERM, INRA, ORSTOM, Université, à la DGRST. ►

### Avril

• Depuis 1969, environ 1000 hors statuts ont été intégrés et, 250 vacataires, horaires et rédacteurs, auxiliaires l'ont été depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Des contrats de travail ont été obtenus pour les non intégrables.

• Dans une déclaration commune, le SNTRS-CGT, le SGAC-CGT, le SGPEN-CGT, protestent auprès du Bureau confédéral de la CGT contre le fait que la Fédération, dans le cadre de la préparation du 39<sup>ème</sup> congrès confédéral, ait écarté Thérèse HIRSZBERG des candidatures à la CE confédérale.



### 26-30 mai

Une semaine d'action CNRS-INSERM est organisée (manifestations, meetings, opérations portes ouvertes des laboratoires). Elles se poursuivront durant le mois de juin. 100 000 tracts "Vous êtes tous concernés" sont distribués dans toute la France et gêneront le pouvoir dans sa campagne anti-science. Le 28, des personnels CNRS et INSERM et des hors-statut occupent la cour de la DGRST pendant une heure et y ont tenu un meeting.

### 28 mai

Un rassemblement de 400 personnes à lieu au Quai A. France, puis manifestation vers la DGRST. De nombreux rassemblements et Assemblées Générales ont lieu dans les diverses régions. Une manifestation de 300 personnes a eu lieu à l'INSERM, contraignant le DAF à répondre à une délégation syndicale en présence des personnels. Tous se retrouvent à la DGRST (où ils rejoignent les hors statut) dont ils occupent la cour pendant une heure.

### 3 juin

Une enquête présentée ce jour par le Secrétariat d'Etat aux universités fait apparaître 8100 administratifs et techniciens hors-statut (Universités et CNRS). Le SNTRS-CGT, quant à lui, estime que la réalité est au-delà de ce chiffre.

### 4 juin

Une journée d'action (nombreuses AG, arrêts de travail, délégations ...) a lieu pour les revendications des professions manuelles et sociales, des informaticiens et des dessinateurs. 250 ITA de la région parisienne (Gif, Vitry-Thiais, Orsay, Observatoires de Paris et de Meudon, Halle aux Vins, Pierre Curie, Collège de France, ont occupé pendant plus d'une heure le siège du CNRS.

### 9 juin

2000 personnes manifestent Paris à l'appel d'une quinzaine de syndicats de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (CGT, FEN, CFDT, FO, CGC). Il y a de nombreuses initiatives à Marseille, Nancy, Strasbourg, Grenoble, ...



### 12 juin

Le SNTRS propose à l'ensemble des syndicats du

CNRS, une rencontre pour discuter des relations inter-syndicales sur une nouvelle base (suite aux décisions de son CSN : suppression de l'actuelle intersyndicale croupion des ITA, et création d'une intersyndicale large

(de type ORTF) pour se concerter face à la Direction et agir ensemble sur des points ponctuels où l'accord est réalisé (chaque partenaire ayant sa totale indépendance par ailleurs).

### 19-20 juin

Le CSN du SNTRS-CGT décide de porter à la connaissance des personnels ses propositions concernant les relations intersyndicales.

Il décide de lancer un débat interne sur un projet de carrière minimum.

Il rejette la demande de réintégration des camarades Pellet et Sabourdy dans leurs responsabilités nationales.

Il décide, pour permettre le redémarrage de l'activité syndicale à Bellevue, la constitution provisoire de deux sections à Bellevue (Section Labos et Section Ateliers).

Il lance la bataille du syndicat pour que la représentation des organisations syndicales dans les commissions paritaires d'avancement se fasse sur la base de la représentativité réelle des syndicats dans le personnel et non plus à part égale (compte tenu notamment de l'attitude des représentants FO à l'égard des personnels dans les commissions).

### 22-27 juin

Congès de la CGT : Marie Thérèse Valadas, membre du Bureau National du SNTRS-CGT, est élue à la Commission Exécutive confédérale de la CGT.

### 2 juillet

Le premier PIR (Programme Interdisciplinaire de Recherche) est mis en place : le PIRDES (Energie Solaire).

### 4 juillet

Le SNTRS et le SNCS se rencontrent pour examiner les problèmes liés à la recrudescence d'initiatives de la Direction de la FEN pour tenter d'imposer un syndicat pratiquement inexistant chez les ITA du CNRS (le SNPTES-FEN), fer de lance de cette nouvelle tentative de division, en essayant de présenter une ou plusieurs listes aux élections au Comité National.

Les deux syndicats ont convenu de s'opposer à cette tentative selon leurs moyens respectifs sur la base de l'accord de concertation SNCS-SNTRS.

### 10 juillet

A l'appel de la CGT et de la CFDT, les représentants de 100.000 travailleurs en lutte dans 250 entreprises en grève, ont manifesté à la tour Eiffel.

### Juillet

- La Prime de technicité est mise en place (travail sur machine comptable).
- Le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN éditent en commun un **Mémento Hors-Statut**.<sup>16</sup>

### 4 août

Benoît Frachon, président de la CGT, décède à l'âge de 82 ans.

### 12 septembre

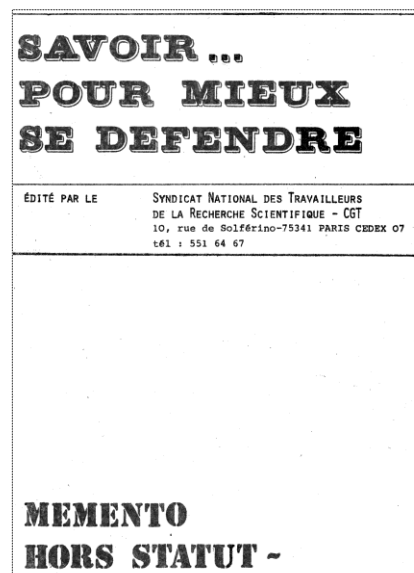
Le décret sur les Indemnités pour travaux dangereux et insalubres est appliqué au CNRS.

### Septembre

• Une convention est signée entre le CNRS et Rhône-Poulenc. Pour le SNTRS-CGT : « Cette convention, élaborée dans le plus grand secret, sans que les commissions compétentes du Comité National, le Directoire et même le Conseil d'Administration n'aient été informés, met pratiquement au service du trust géant de la chimie, un secteur important d'activité du CNRS. Divulguées par la presse, les grandes lignes de la convention comportent, outre la mise à la disposition d'un monopole privé des moyens scientifiques du CNRS, de graves dangers pour les personnels ». La publication de l'intégralité de cet accord par notre syndicat va peser lourd dans le débat.

• Au même moment, interdiction est faite à l'un des secrétaires nationaux du SNTRS-CGT (André Chanconie), membre du Directoire du CNRS, d'entrer dans un centre du CEA, dans le cadre de ses activités professionnelles. Ce qui suscite une vive réaction.

• Selon l'indice CGT les prix à la consommation ont augmenté de 2,7% depuis juillet 1975 et de 15,4% depuis



<sup>16</sup> Publié dans le SNTRS Info n°14 de juillet 1975.

septembre 1974.

### 1<sup>er</sup> octobre

**La dissolution de l'Intersyndicale ITA du CNRS est décidée.** Le SNTRS-CGT, la SGEN-CFDT et le SNPRES-FO annoncent officiellement cette dissolution le 15 octobre. Elle intervient suite à des désaccords sur le contenu des revendications et sur la conduite à tenir face à l'Administration entre le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT d'un côté et FO de l'autre. Cela au profit d'un front syndical SNTRS-CGT, SNCS-FEN, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC et FO. Ce front « *n'est pas une nouvelle structure et laisse à chaque organisation son entière liberté d'expression et d'action, tout en permettant de se retrouver unis le plus souvent possible* ».

### 2 octobre

A l'initiative de la FSM et de la CES une journée "Pour l'Espagne" est organisée pour lutter contre le fascisme, pour la solidarité avec les travailleurs et les peuples d'Espagne. Le SNTRS-CGT, le SNPESB-CGT, le SNCS-FEN, le SNESup-FEN, le SGEN-CFDT et l'UNEF appellent « *à l'arrêt des crimes en Espagne ; la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne, le boycott scientifique : pas un enseignant, pas un chercheur, pas un technicien en Espagne dans le contexte actuel. Dans le même temps les organisations syndicales continueront à développer leur solidarité avec les enseignants, les chercheurs, les techniciens et les étudiants espagnols dans la lutte qu'ils mènent pour les libertés fondamentales et la pleine liberté de leurs facultés créatrices* ».

### 4 octobre

150 000 jeunes montent à Paris à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour le droit à l'emploi et à un métier.

### 20 octobre

Une nouvelle manifestation des personnels du CNRS et de l'INSERM vers le Ministère de Industrie et de la Recherche a lieu, après un meeting improvisé devant l'Élysée à l'appel de tous les syndicats du CNRS. Un Conseil In-terministériel sur la Recherche devait avoir lieu ce jour (après cinq reports successifs) mais ... il est reporté une nouvelle fois *sine die*.

### 28 octobre

Les POSC manifestent (appel du SNTRS-CGT et SGEN-CFDT), avec 400 participants au quai Anatole France qui sera occupé pendant une heure. La grève des personnels de nombreux res-taurants du CNRS est l'un des faits marquants de cette journée. ►

### Octobre

- L'action des personnels à Grenoble conduit l'Inspecteur du Travail à refuser le licenciement de 94 hors-statut.
- Le Bureau de la FEN-CGT sur la base des orientations du Congrès fédéral a décidé la constitution de deux grandes branches fédérales au sein de la fédération : une "Education Nationale- Recherche -"Affaires Culturelles" comprenant le SNETP, le SGPEN, le SNPESB, le SNTRS, le SGAC ; l'autre comprenant les autres syndicats.
- Le SNTRS-CGT publie la Convention CNRS-Rhône-Poulenc<sup>17</sup>.



### 3 novembre

Le plan d'intégration des hors statut décidé par le Conseil Interministériel du 3 Novembre 1975, sous la contrainte des luttes syndicales menées depuis de nombreuses années, définit quatre conditions : 1) être rémunéré sur l'enveloppe recherche au 31.12.1975 ; 2) travailler dans des organismes publics ; 3) avoir cinq ans d'ancienneté à la date prévisible de l'intégration ; 4) être français (pour les ITA) et âgé de moins de 60 ans à cette même date.

Ce plan apporte la sécurité d'emploi et des perspectives de carrière à plusieurs milliers de travailleurs en situation précaire (environ 2000 au CNRS par exemple). Par contre, il refoule des milliers d'autres travailleurs, ne prévoit aucune mesure de maintien en place ni pour les "intégrables" ni pour les "non intégrables" et s'étale sur une durée inadmissible de 5 ans. Aussi, dès sa publication, le SNTRS-CGT, tout en l'appréciant comme un

<sup>17</sup> Dans SNTRS Info n°26 d'octobre 1975

acquis revendicatif important, a dé-noncé ses clauses restrictives et a engagé la lutte pour son amélioration.

#### **4 novembre**

Les dessinateurs se réunissent en Assemblée Générale. Ils se rendent en délégation au siège du CNRS.

#### **7 novembre**

Le Bureau National. du SNTRS-CGT « estime "qu'il y a un pas qualitatif" qui a été franchi par le pouvoir pour asservir la Recherche Publique au bénéfice des grands groupes industriels (ainsi la convantion CNRS/Rhône-Poulenc). Il constate que le contexte actuel traduit une mise en cause nette de la mission de recherche du CNRS. Cette aggravation, néfaste par elle-même pour l'avenir scientifique (et l'avenir du pays) risque d'avoir des répercussions négatives rapides pour le personnel (...).

*Il y a un autoritarisme grandissant au sein du CNRS tant pour la politique rocherche que pour les revendications et ceci sur injonction du pouvoir (et service zélé de la direction du CNRS).*

*Le développement très important des ATP<sup>18</sup>, les pressions financières et en matière de promotion, la mise en place des "Comités de Programmes" avec forte participation des représentants de l'industrie étant d'autres aspects d'une même politique cohérente, en faveur totale des trusts ! (...)* »

#### **9 novembre**

Les informaticiens se réunissent en Assemblée Générale.

#### **17 novembre**

A l'occasion du débat parlementaire sur le budget 1976, une manifestation Université-Recherche se dirige vers l'Assemblée Nationale : plus de 4000 personnes y participent.

#### **28 novembre**

Après plus de deux ans de luttes, les ITA de l'INSERM obtiennent l'application des mesures catégorielles mises en place au CNRS en décembre 1974.

#### **Novembre**

##### **• Elections au Comité National du CNRS :**

**Collège ITA :** Inscrits 10447, Votants 7388 (70,72%), Exprimés 7109, SNTRS-CGT 3160 (44,45%) 50 élus, SGEN-CFDT 2462 (34,63%) 49 élus, SNIRS-CGC 753 (10,5%) 16 élus, FO 734 (10,32%) 8 élus.

**Collège Chercheurs B :** Inscrits 5365, Exprimés 4207, SNCS-FEN 2806 (67,3%), SGEN-CFDT 808 (19%), SNIRS-CGC 531 (13%), Divers dont FO 62 (1%).

**Collège Enseignants - Chercheurs B2 :** Inscrits 26984, Votants 15658 (58%), Exprimés 14772, SNESup-FEN 7817 (52,9%), SGEN-CFDT 3702 (25,1%), FO 111 (0,7%), Autonomes 2914 (19,7%), Indépendants 232 (1,6%).

**Commentaires :** « *Le SNTRS-CGT progresse de 2,8% par rapport aux dernières élections au Comité National (1970) et gagne 968 voix. Ce nouveau témoignage de la confiance apportée par les personnels au SNTRS-CGT, en le confirmant nettement comme première organisation syndicale des ITA du CNRS, est à mettre à l'actif de tous les militants qui se dévouent sans compter auniveau local comme au niveau nationa pour défendre les intérêts des personnels et pour promouvoir une politique de recherche conforme aux besoins sociaux, économiques et culturels de la population* ».

##### **• André Chanconie interdit de séjour au CEA !**

*« Cette incroyable mesure s'appuyant sur l'existence d'une "fiche" (confidentielle bien sûr) a été signifiée à notre camarade alors qu'il se rendait au fort de Vaujours du CEA dans le cadre d'une mission .que lui· avait confiée son laboratoire.*

*Cette nouvelle atteinte aux libertés syndicales, car il est hien évident que cette mesure vise le secrétaire national du· SNTRS élu au Directoire qui défend la recherche et ses personnels, doit provoquer·la riposte qui s'impose dans toutes nos sections* »

#### **2 décembre**

Une journée d'action interprofessionnelle est organisée par la CGT et la CFDT pour le pouvoir d'achat, les conditions de travail, l'emploi, la titularisation, la retraite à 60 ans.

#### **12 décembre**

Une décision du DAF met en place les Commissions Paritaires Préparatoires Régionales (CPPR) dans chaque Administration Déléguée, chargées de préparer la Commission Paritaire Nationale, en ce qui concerne les

changements de catégories.

Les syndicats (SNTRS, SGEN, SNCS, FO et SNIRS) affichent leur refus de siéger dans ces Commissions, « mises en place à la hâte et pour lesquelles il n'y a pas eu de négociation sérieuse, ni sur leurs compétences, ni sur leur composition ».

#### 16 décembre

A Nancy, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FEN une puissante action des personnels avec grève s'est développée à propos de 3 licenciements de personnels sur contrats. L'action a payé : les 3 licenciements ont été suspendus, un inventaire des postes CNRS en instance de suppression a été effectué. Deux sections SNPESB-CGT ont été créées. Des adhésions au SNTRS ont été réalisées

#### 18 décembre

Une action des secteurs publics et nationalisés pour riposter au pouvoir est décidée par les centrales syndicales (CGT, CFDT, FEN) et les partis de gauche avec une manifestation de la Bastille à la République.

#### 22 décembre

##### Un décret apporte des modifications au statut des ITA :

- Pour les catégories administratives, elles portent sur le recrutement et l'amélioration des possibilités de promotions, ainsi que la création de la catégorie 1D (2<sup>ème</sup> groupe) et l'alignement des 3D sur les 3B.
- Pour les ingénieurs, il s'agit de la création de la OA, finissant en hors échelle A, ainsi que la reconnaissance et le classement des personnels d'informatique en 1A, 2A et 3A.
- Pour les techniciens, il s'agit de l'amélioration des possibilités de promotion, ainsi que de la reconnaissance des personnels de l'informatique dans les catégories 6B à 1B
- D'autres textes réglementaires paraissent en fin d'année : décret fixant le régime de la prime de participation a été modifié: augmentation de la prime pour les 6 et 7B qui ont la possibilité de toucher 12 % au lieu de 8 %, cela dès le 2<sup>ème</sup> semestre 1974 ; circulaire amenant l'augmentation des indemnités pour travaux supplémentaires aux administratifs et aux 8B et 9B, appliquée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 1974

#### Décembre

- La prime des administratifs et des 8B est augmentée de 1/3. La PPRS des 6B et 7B passe à 12% au CNRS.

##### • Elections au CAES INSERM :

ITA : SNTRS-CGT 41,64%, SGEN-CFDT 58,36%.

Chercheurs : SNCS-FEN 43,87%, SGEN-CFDT 34,88, SNIRS-CGC 21,25%

#### Parmi les autres événements de l'année

• Au centre Jussieu à Paris, nos collègues ayant constaté, dans certains locaux, une couche de roussière se renouvelant régulièrement, ont voulu connaître sa composition et sa nocivité. Non sans difficultés au niveau des administrations universitaires, des analyses furent obtenues. Mais devant la "force d'inertie" opposée par les administrations, l'ensemble des organisations syndicales de Jussieu (professeurs, chercheurs, techniciens, étudiants, administratifs, agents de service) se résolurent, avec l'aide de personnes compétentes de prendre l'affaire en mains et ont réalisé un dossier ayant pour thème la nocivité de l'amiante, et les maladies qu'elle engendre.

- Il n'y a plus personne en catégorie 9B<sup>19</sup> au CNRS.

• Le SNTRS-CGT dénonce, auprès du Directeur Général du CNRS, une affaire de double facturation à l'ARC. La comptable qui a révélé la fraude est licenciée par J. Crozemaire. Ce dernier sera condamné aux Prud'hommes. Il exerce une pression sur le milieu scientifique (chantage à la subvention) pour empêcher la réintégration de cette secrétaire dans un laboratoire de recherche<sup>20</sup>.

- Pour la première fois il y a un budget spécifique pour la formation permanente à l'INSERM.

• La direction du CNRS, en mettant en place les COCIRC (Commissions de Circonscription – Action sociale), tente de court-circuiter l'action des syndicats et du CAES dans le domaine social. Le SNTRS-CGT appelle à investir ces nouvelles structures et à y faire entendre les aspirations des personnels.

- Le SNO (*Syndicat National des Ouvriers*) est créé par des adhérents du Collectif local des professions manuelles de Bellevue quittant le syndicat. Dans un premier temps, il prétend à l'affiliation à la CGT. Elle lui est

<sup>19</sup> Trois niveaux en dessous de l'équivalent d'Adjoint Technique

<sup>20</sup> Aucune autorité —dans les organismes ou dans les ministères— informée par notre syndicat, n'interviendra. La presse ne donnera pas non plus de grand écho à cette affaire.

refusée. Ce syndicat reste autonome quelques années, avant que la plupart de ses adhérents ne décident de rejoindre les rangs du SNPTES-FEN.

- Loi sur le contrôle des licenciements économiques.
- Il y a 2966 adhérents au SNTRS.

#### • Elections au Directoire du CNRS

Collège ITA : Votants 6140, Exprimés 5970, SNTRS-CGT 2480 (41,54%), SGEN-CFDT 1815 (30,40%), SNIRS-CGC 953 (15,96%), FO 722 (12,09%).

#### • Elections au Conseil Scientifique de l'INSERM :

Collège ITA : Inscrits 719, votants 475, exprimés 467, SNTRS-CGT 148 (31,69%), SGEN-CFDT 207 (44,33%), SNIRS-CGC 77 (16,49%).

- Il y a 232 intégrations de hors-statut (*vacataires permanents*) en 1975.

## 1976

### 1<sup>er</sup> janvier

472 postes sont créés au CNRS pour l'intégration des hors statut.

### 14 janvier

Au Directoire du CNRS André Chanconie souligne « *la nécessité pour la communauté scientifique, quelle que soit la conjoncture, et sans doute plus encore quand se développent des campagnes anti-science et de culpabilisation des scientifiques, de défendre la recherche de qualité, sa progression en recherche de base, comme en recherche de développement. Ce qui exclut, pour le présent, toute solution satisfaisante dans le cadre d'une enveloppe budgétaire constante* ».

### 15 janvier

Une décision du CNRS (n°85-75) définit les fonctions des informaticiens.

### 16 janvier

Au sujet de l'initiative du Collectif des professions manuelles de Bellevue, visant à la constitution d'un syndicat national CGT des ouvriers : « (...) Le BN considère cette attitude comme une tentative de scission au sein de la CGT au CNRS, qui affaiblit le mouvement syndical et il la condamne sans appel. Cette condamnation est d'autant plus justifiée que cette initiative se situe à un moment où s'amplifie dans le SNTRS-CGT un grand débat démocratique dans le cadre de la préparation de son 15<sup>ème</sup> congrès. (Il) considère que l'attitude du Collectif des Professions Manuelles de Bellevue est un refus (...) d'engager le débat démocratique, donc de confronter son point de vue à celui de l'ensemble des adhérents ».

### 20 Janvier

Collectif National des Professions Manuelles du SNTRS-CGT : Les camarades présents, représentatifs des grands centres, informés de la tentative des camarades de Bellevue, « *approuvent unanimement la position du Bureau National* » et tient à faire connaître « *sa ferme condamnation de telles pratiques étrangères à la CGT* ».

### 26 janvier

A propos de la rencontre ministre de la Fonction publique-syndicats concernant les négociations salariales, un commentaire CGT « *Réunion aveuglante de clarté, en ce qui concerne le jeu subtil auquel se livrent le gouvernement d'un côté, la FEN et FO de l'autre (le gouvernement maintenant ses positions, la FEN et FO s'évertuant à ne pas le gêner)* »

### 29 janvier

Un Rassemblement de plus de 1000 ITA et Chercheurs, du CNRS et de l'INSERM, a lieu au siège du CNRS (appel SNTRS-CGT, SGEN-CFDT et SNCS-FEN). Ils trouvent portes closes et gardées par d'importantes forces de police. Les manifestants se rendent alors en cortège vers la DGRST qui est occupée pendant 4 heures. Une nouvelle manifestation se dirige à nouveau vers le siège du CNRS. A Strasbourg (300), Grenoble, Poitiers, Nancy, Lyon, Marseille, Orléans, Toulouse et Montpellier des initiatives multiples sont organisées le même jour.

### Janvier

- Le SNTRS-CGT, s'exprime sur la politique recherche du pouvoir : « (...) *les dernières mesures gouvernementales en matière de politique recherche s'inscrivent dans les directives du gouvernement pour la deu-*

xième phase de préparation du VII<sup>ème</sup> plan (et) représentent un pas qualitatif important dans l'asservissement de la recherche aux besoins des grands trusts (...). L'ensemble des mesures envisagées porte atteinte sur le fond au développement scientifique du pays, en mettant en cause le double caractère de la recherche scientifique : répondre aux questions qu'elle se pose à elle-même (la connaissance appelle la connaissance) et répondre aux questions posées par la société. Ces mesures auront pour effet, dans un contexte de pénurie, d'accentuer le déséquilibre entre les différents secteurs de la recherche en fonction d'une sélectivité renforcée correspondant au choix du pouvoir et des monopoles ».

• Tous les syndicats du CNRS refusent de participer dans les Commissions paritaires régionales (CPR), tant que la direction n'aura pas ouvert de véritables négociations sur ce sujet. Le SNTRS-CGT pour sa part indiquait : « Notre syndicat n'est pas contre le principe des CPR à condition que les prérogatives de la CPN soient intégralement maintenues. (Cette mesure) ne constitue qu'une modification dans la manière de répartir la pénurie et ne peut en aucun cas apporter une solution au problème de fond qui est celui de la carrière des ITA (...) ».

### **5 février**

• Une manifestation pour la défense du pouvoir d'achat dans la Fonction publique a lieu à l'appel de la CGT et de la CFDT et du SNCS-FEN pour la recherche. Un millier d'ITA et de chercheurs y ont participé.

#### **• Elections au CNAS du CAES (CNRS).**

**Collège ITA** : Inscrits 12710, votants 7128, exprimés 6970, SNTRS-CGT 2899 (41,59) 10 «élus, SGEN-CFDT 2153 (30,89) 7 élus, SNIRS-CGC 1067 (15,31) 3 élus, FO 851 (12,21) 3 élus.

**Collège Chercheurs** : Inscrits 7195, votants 4161, exprimés 4108, SNCS-FEN 2259 (54,99) 8 élus, SGEN-CFDT 970 (23,61) 4 élus, SNIRS-CGC 879 (21,40) 3 élus.

**Collège CPN** : Inscrits 907, votants 506, exprimés 479, SNPCEN-FEN 406 (84,76) 2 élus, FO 73 (15,24) 0 élu.

**Commentaires** : Le SNTRS gagne 186 voix par rapport aux dernières élections, creusant un peu plus l'écart avec le SGEN-CFDT. Ce scrutin confirme le SNTRS-CGT comme le 1<sup>er</sup> syndicat des ITA du CNRS. Les résultats de ce scrutin sont à mettre à l'actif de tous nos militants qui se dépensent sans compter, pour promouvoir une action sociale au bénéfice du plus grand nombre.

### **24 février**

Les membres du Collectif des POS (Région Parisienne) « (...), qui avaient déjà réproposé les diverses tentatives de diviser les personnels ouvriers, condamnent fermement (la) scission (de Bellevue) qui risque de porter un préjudice sérieux à l'action spécifique pour la satisfaction des revendications des personnels ouvriers et de l'ensemble des personnels du CNRS ».

### **Février**

#### **Elections au Directoire du CNRS :**

**ITA** : Inscrits 10457, Votants 6140, Exprimés 5970, SNTRS-CGT 2480 (41,54%) 2 élus, SGEN 1815 (30,40%) 1 élu, SNIRS-CGC 953 (15,96%) 1 élu, FO 722 (12,09%) 1 élu.

**Chercheurs (Collège B)** : Inscrits 5342, votants 3618, exprimés 3519, SNCS 2147 (61,01), SGEN 739 (21,00), SNIRS-CGC 633 (17,99).

### **3 mars**

Le SNTRS-CGT organise une conférence de presse, à propos des collectes sur la voie publique. Il veut attirer l'attention « de l'opinion publique, non pour s'opposer à l'expression de la générosité populaire mais, au contraire, pour souligner l'ampleur et la gravité des responsabilités assumées par le gouvernement dans le non-développement des moyens consacrés à la recherche scientifique française. (...)

Une politique gouvernementale et présidentielle qui contraint les scientifiques d'un pays à se transformer en démarcheurs —que ce soit par les campagnes de mendicité ou en frappant aux portes des grandes sociétés privées— est une politique d'abandon et de décadence. Elle s'oppose directement au progrès des connaissances et à la satisfaction des besoins sociaux (...) Il n'est pas surprenant qu'apparaissent dans les laboratoires (...) des situations anormales telle celle que notre organisation a déjà eu l'occasion de dénoncer à propos du laboratoire de primatologie de Villejuif, qui est administré par le Président de l'association privée pour le développement de la recherche sur le cancer (il s'agit de l'ARC, et de Crozemarkie, déjà ! NDR). Que cet administrateur ait pu couvrir de son autorité le double paiement de mêmes factures, par le CNRS et par l'association, à une société privée, montre à l'évidence qu'une telle orientation politique porte en elle de tels agissements. Là où le scandale est patent, c'est que l'aide comptable qui a révélé ces faits fut licenciée du

CNRS et de l'association ».

**9 mars**

2000 travailleurs du CNRS et de l'INSERM (dont 1500 derrière la banderole du SNTRS) participent à la manifestation parisienne de la Fonction Publique appelée par la CGT, la FEN et la CFDT. L'action se poursuit par un meeting au siège du CNRS. ►



**16 mars**

Le BN du syndicat s'adresse au BN du SNPESB-CGT : « (il) fait le constat, en le regrettant, que nos deux directions syndicales n'ont pas

su toujours trouver les moyens d'une coordination étroite de leurs initiatives, tant en ce qui concerne les actions spécifiques aux personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, que les actions plus générales (...). Nous vous renouvelons donc nos propositions d'une coordination très poussée de l'activité de nos deux syndicats ».

**18 mars**

Manifestation des étudiants contre la réforme du second cycle universitaire. Le mouvement durera jusqu'en mai.

**26 mars**

« Le SNCS FEN, le SNTRS CGT et le SGEN CFDT, reçus par le Directeur Administratif et Financier du CNRS, après de multiples actions, sont scandalisés par la désinvolture avec laquelle la Direction du CNRS répond aux revendications des travailleurs du CNRS. Elle traduit bien la « concertation » gouvernementale qui consiste à faire semblant d'écouter les organisations syndicales et de ne tenir aucun compte de leur point de vue (...) ».

**Mars**

Le SNTRS-CGT publie dans un numéro spécial du BRS ses propositions en matière de carrières et de grille de salaires. ►

**2 avril**

**Grève à Aussois (Centre Paul Langevin du CAES).** A l'initiative de la section syndicale SNTRS-CGT (qui regroupe la quasi totalité des personnels employés du CAES à Aussois. Ces personnels ont fait une grève d'avertissement, devant la lenteur apportée à répondre à leurs revendications. Notre syndicat national soutient cette action et a saisi cette occasion pour demander au bureau du CAES de clarifier son rôle d'employeur et ses relations avec les syndicats représentatifs des personnels.

**8-9 Avril**

A propos de la création du *Syndicat National des Ouvriers du CNRS*, le CSN indique : "(...) ce syndicat utilise abusivement le sigle de la CGT (...) Cette initiative regrettable ne saurait en aucun cas détourner notre syndicat de son action, pour organiser massivement en son sein les personnels ouvriers et de service au CNRS —à Bellevue comme ailleurs— afin d'assurer la défense efficace de leurs intérêts (...) Nous devons poursuivre nos efforts pour consulter (les POS) sur le programme revendicatif, sur les moyens d'améliorer leur expression et sur la structure et le fonctionnement de leur collectif".

**9 et 21 avril**

Des rassemblements (plusieurs centaines de personnes) sont organisés par le SNTRS-CGT et le SGEN-

**BULLETIN DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique  
10, rue de Solferino 75341 PARIS CEDEX 07      Tél. : 551 84 07

---

**Pour de véritables carrières au CNRS et à l'INSERM !**

**Une situation intolérable**

Un pouvoir d'achat en constante régression, des carrières bloquées sans perspective, des conditions de travail qui se dégradent, une inquiétude grandissante pour l'emploi, telle est la situation des administratifs, des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers et des personnels de service du CNRS et de l'INSERM. Ils sont comme tous les travailleurs de notre pays victimes d'une politique foncionnement anticarrière menée par un gouvernement au service des intérêts exclusifs des grandes sociétés industrielles et bancaires. La politique d'austérité et de restriction imposée par ce pouvoir autoritaire de même que la politique de recherche en la matière lui a permis toujours plus les grandes sociétés capitalistes en sacrifiant les intérêts du pays et de ceux qui en font les richesses : les travailleurs.

Chaque agent du CNRS et de l'INSERM en mesure chaque jour les conséquences dans ses conditions de vie et de travail.

**AU PLAN DES SALAIRES**

— L'ACCORD SALARIAL 1976 conclu dans la Fonction Publique, avec la caution de la FEN et de la FO, consacre une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat de toutes les catégories par rapport à la hausse réelle des prix. 75 % de nos personnels seront encore plus lésés par suite des transferts entre catégories, au sein d'une masse salariale constante, sans que pour autant le problème des bas salaires soit réglé. Alors que la CGT et la CFDT exigeaient 2 000 F pour le minimum de rémunération, celui-ci n'est à Paris que de 1 700 F !

— LE DÉCLASSEMENT dont sont victimes la plupart des administratifs du CNRS et de l'INSERM, ainsi que l'a démontré le SNTRS-CGT dans divers groupes de travail, ne font l'objet d'aucune proposition sérieuse des directions pour y remédier.

— LA PRIME DE 50 % POUR TOUS est élevée au refus des directions du CNRS et de l'INSERM, qui de plus, maintiennent une discrimination entre les administratifs, les petites catégories B, les catégories II en général et les techniciens.

Cette situation conduit de nombreux collègues à constater la primauté de catégorie contre une action à l'insuffisance des traitements et au déclassement général dont sont victimes nos personnels du CNRS et de l'INSERM. Indépendamment du fait que cette possibilité est en laire dans le contexte actuel de pénurie, il s'agit en fait de deux problèmes distincts, celui du niveau des salaires et celui de la promotion en regard de la qualification acquise.

CFDT, avec le soutien du SNCS, à l'occasion de la réunion de la Commission Paritaire ITA au CNRS, pour dénoncer le manque de promotions (148 possibilités pour 12500 ITA).

#### **24-25 avril**

Le Conseil Syndical National<sup>21</sup> est essentiellement consacré au renforcement du syndicat et à l'action revendicative et aux initiatives à prendre pour la développer : *« pour la création de postes en nombre suffisant dans le cadre de la bataille budgétaire ; pour l'ouverture de négociations sur le déroulement des carrières des ITA sur la base d'une carrière minimum décente pour tous et indépendante de l'expansion des organismes de recherche »*.

Dans le cadre de la préparation du 39<sup>ème</sup> congrès confédéral, le CSN, à propos des candidatures à la Commission exécutive confédérale, *« le SNTRS exprime son émotion devant la sanction infligée par la fédération des Finances au Secrétaire général de l'UGFF en ne le présentant pas à la CE de la CGT »*. Cette mesure est inexplicable pour le CSN du SNTRS.

Le CSN *« constate qu'une même mise en cause de fait, par certains, de l'activité de l'UGFF, a conduit à écarter, au sein de notre fédération (FEN-CGT), la candidature à la CE (CGT) de la camarade Thérèse Hirtzberg, secrétaire de l'UGFF<sup>22</sup> »*.

#### **29 avril**

Manifestation des hors statuts vers la DGRST, à l'appel du SNTRS-CGT, de l'INRA-CGT, du SNCS-FEN et du SGEN-CFDT, pour : *« la sécurité d'emploi pour tous - pas de licenciements ; l'intégration des hors statuts ; le déblocage des carrières et le refus de tout numerus clausus ; le retrait de la procédure de fléchage des laboratoires et l'affichage des postes ; un budget 1977 qui réponde aux besoins d'embauche, d'emploi, de carrières, de conditions de travail (postes et moyens) ; l'ouverture de négociations effectives - en particulier sur le statut (et les améliorations immédiates) et sur l'intégration des hors statuts »*.

#### **5 au 7 mai**

#### **15<sup>ème</sup> Congrès du SNTRS-CGT (Hérouville-St-Clair) :**

Les orientations et revendications essentielles définies par ce congrès : *« le pouvoir d'achat ; la carrière minimum garantie pour tous ; le statut de titulaire ; de meilleures conditions de vie et de travail ; les droits syndicaux et les libertés ; la défense et le développement de la Recherche et de l'Université ; la démocratie économique et politique pour la victoire et l'application du Programme Commun*



*de la gauche ; l'unité d'action ; la solidarité internationale et la paix ; le renforcement quantitatif et qualitatif du SNTRS-CGT »*.

En annexe au document d'orientation, sur le renforcement de l'Accord de Concertation, le congrès déclare : *« Au CNRS et à l'INSERM, neuf ans de luttes ont montré l'importance capitale de l'Accord de Concertation signé en 1967 par le SNCS-FEN et le SNTRS-CGT (...). Aujourd'hui, dans le prolongement de leur analyse de 1967, le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN portent une appréciation identique sur la crise, ses origines et les solutions qu'il convient d'y apporter conformément à l'intérêt des travailleurs du CNRS et de l'INSERM (...). Au niveau national le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN décident de constituer un Secrétariat permanent de concertation se réunissant régulièrement et chaque fois qu'il sera jugé nécessaire par l'un des syndicats »*.

Dans le même temps le congrès : *« mandate le CSN pour poursuivre avec le SGEN-CFDT, et toutes les organisations concernées, la recherche des moyens de mettre en place un (...) front intersyndical et notamment par l'élaboration d'une plate-forme revendicative commune »*.

**Le rapport d'activité** est adopté par 93,5 %, 1,5 % contre, 5 % d'abstentions.

<sup>21</sup> Voir CR du CSN dans Bulletin de liaison –SNTRS Informations n°8 – Mai 1975.

<sup>22</sup> Celle-ci avait été présentée par le SNTRS-CGT, le SGAC-CGT et le SGPEN-CGT.

**Le document d'orientation** amendé est adopté par 93,5 % pour, 1,4 % contre, 5 % d'abstentions.

**Le programme d'action revendicative** a été adopté à la quasi unanimité (moins 1 abstention).

**Secrétaire Général** : Guy DUPRÉ

**Secrétaire Générale Adjointe** : Frida WANSTOK (INSERM).

**Secrétariat National (en plus)** : Robert LOMBARD, Trésorier (Jussieu), Alain MONTINTIN (P. et M. Curie), Jean-Pierre RICCIO (Gif), Serge SARRAZIN (Poitiers), Alice BERNET (Orsay), J.-Claude GINET (Gif),

**Bureau National (en plus)** : Yvonne ALEXANDRE (INSERM, Cochin), Jean-Pierre BAZIN (INSERM, Villejuif), Guy BERNET (Observatoire de Meudon), André CHANCONIE (Bellevue), Paul DARBELLEY (Collège de France), Colette JAN (Quai A. France), Claude LE SQUEREN (Obs. de Meudon), Gabriel PAGE (Curie), Jean SACAZES (Bellevue), M.-Thérèse VALADAS (Orsay).

**Conseil Syndical National (en plus)** : André ALLÉGRET (Bellevue), Florence AUDIER (CEREQ), Janine BATARD (Bellevue), Bernard BLANC (Lyon), Jean BLOYET (Orsay), André BONNET (Orléans), Roger BRIOT (Grenoble), Eugène CATHERINE (Caen), Joël CHOISY (Grenoble), Annie COURTALON (INSERM Brévannes), Yvonne CRESTEY (Strasbourg), Gérard DARRÉ (Obs. de Paris), Dominique DEBOFFLE (Orsay), Danielle DERRIEN (INSERM Siège), Gérald DUBRAY (Bordeaux), Nicole DURAND (Observ. de Meudon), Joël DUHTERIAN (Grenoble), Irène FOURNIER-MÉARELLI (CES), Marcelle FRÉMONT (CNEXO), Antoine GARAU (Marseille), Simone GAYRAUD (Siège CAES), Armelle GIBERT (Toulouse), Françoise GIRARD (Orsay), Paul JUHEM (Odeillo), André LABORIE (Quai Anatole France), Catherine LECHEVRETEL (Quai Anatole France), Jacques LEROY (Vitry-Thiais), Jean-Pierre MAGE (Strasbourg), Louis MALLET (Halle-aux-Vins), Gérard MANDVILLE (Orsay), Alex MIRÉ (Toulouse), Gérard MORETTINI (Grenoble), Jean OMNÈS (Gif), Daniel PAILHAREY (Luminy), Adrien PITOT (Retraité), Gérard PONCHEL (Lille), Jean-Jacques REGNIER (Aix), Jacques RIOUX (Bellevue), Nicole ROBIN (Halle aux Vins), Jean SAMUEL (Strasbourg), Monique SCANDELLARI (Marseille), Gérard SLUCKI (Orsay), Fernand VALADIER (Lyon), Richard VARIN (Curie), Nikki VOIONMAA (Institut de Géographie), Pierrette WEINHARD (Nancy).

### 13 mai

Journée d'action interprofessionnelle (appel CGT-CFDT) a rencontré dans notre secteur, un bon écho. Une série d'initiatives aient été prises au niveau des laboratoires, certaines allant jusqu'à des décisions de grève (Jussieu, Orléans...). A la manifestation parisienne, 600 personnes étaient sous la banderole du syndicat. L'après-midi des initiatives dans le cadre de l'action CGT-CFDT du CNRS, se sont poursuivies.

### 20 et 21 mai

**Dans le compte rendu du CSN, à propos de la préparation du congrès de la FEN-CGT** : « Une fédération inadaptée et donc peu efficace. Partant de l'analyse de la situation actuelle dans la fédération, regard de l'orientation adoptée au précédent congrès qui découle d'un compromis accepté par les différents syndicats, le CSN a constaté que ces orientations n'ont pas été respectées. Quant à l'inactivité évidente de la fédération elle est plus liée à des raisons objectives que nous avons déjà démontrées au précédent congrès : la réalité d'une fédération inadaptée aux secteurs qu'elle recouvre.

Ces différentes constatations conduisent (...) le CSN à estimer qu'il fallait voter contre le rapport d'activité. Toutefois une telle position, lourde de conséquences, ne correspondrait pas à une appréciation exacte, en ce sens que l'activité d'une fédération est par nature également, celle des syndicats qui la composent (tant à leur propre initiative que dans le cadre des initiatives confédérales, de l'UGFF et de l'UGICT. Le CSN a -donc décidé l'abstention du SNTRS, en donnant oralement au congrès les motivations de ce vote (...).

### 24 mai

Une action est lancée par le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT, pour "une carrière minimum pour tous" avec des initiatives vers les Administrations déléguées..

### Mai

Sur la titularisation on peut lire dans le SNTRS-Info : « le SNTRS-CGT ne peut accepter n'importe quel statut de titulaire. Aussi, nous devons insister, dans nos démarches", sur : »le caractère dérogatoire du statut, la reprise intégrale de l'ancienneté, le non-rattrapage des années (pour) la retraite ».

### 2-4 juin

Au congrès de la FEN-CGT le SNTRS-CGT s'abstient sur le rapport d'activité. Le SNTRS-CGT indique que « l'inactivité évidente de la Fédération est liée à des raisons objectives, que nous avons déjà démontré lors du dernier congrès : la réalité d'une Fédération inadaptée aux secteurs qu'elle recouvre ».

### 3 juin

- Un rassemblement de personnels de l'INSERM (200) a lieu devant le ministère de la Santé, à l'appel du SNTRS-CGT, du SNCS-FEN et du SGEN-CFDT, sur les questions de l'emploi et des carrières.
- Dans une circulaire *confidentielle*, le Premier Ministre Jacques CHIRAC, indique que les administrations « peuvent, en application de la loi du 20 juillet 1961, procéder à une retenue sur le traitement des intéressés (les grévistes) égale à 1/30<sup>ème</sup> de la rémunération mensuelle par journée au cours de laquelle une exécution seulement partielle des tâches est constatée ». Cette disposition, abrogée après mai 1981, remise en vigueur en 1986, après le retour de la droite au pouvoir, est toujours en place depuis.

### 4 juin

De nombreuses Assemblées Générales de mobilisation (Orsay. Collège de France; Observatoire de Meudon. Gif, etc.), des arrêts de travail, des délégations sont organisées auprès des responsables scientifiques (à Vitry-Thiais, Orsay, Orléans, Toulouse, Strasbourg, à l'IAP, etc.) pour qu'ils soutiennent les revendications du personnel travaillant dans leurs laboratoires, la signature massive de la lettre ouverte au Ministre des Finances, ont concrétisé la volonté des professions manuelles et sociales, des informaticiens et des des-sinateurs, de voir aboutir leurs revendications<sup>23</sup>,

### 16 juin

- Le SNCS-FEN, le SNTRS-CGT et le SNPESB-CGT appellent à un rassemblement et une manifestation à Paris pour : « la titularisation des personnels du CNRS et de l'INSERM et de l'Enseignement Supérieur (sur un statut dérogatoire), la défense de la recherche publique et de l'Université, des crédits et des postes, pour la défense de la fonction publique. La CFDT refuse de s'y joindre ».

- **A Soweto** (Afrique du Sud), entre 10 000 et 20 000 écoliers et étudiants noirs se rassemblent dans la matinée contre l'obligation qui leur est faite de suivre l'enseignement en afrikaans. Ils se réunissent autour de banderoles et ont pour but de protester et d'exprimer leurs opinions pacifiquement ainsi que d'éviter tout affrontement avec la police. La répression est brutale : la police tire. Les émeutes se propagent rapidement dans plusieurs townships du pays. Il y a plus de 500 morts.



### 18-20 juin

Guy Dupré, intervient au congrès de l'UGICT et indique : « Nous souhaitons qu'une réflexion s'engage dans la CGT sur l'idée d'une Fédération des Travailleurs de la Recherche<sup>24</sup> qui pourrait, par exemple, comporter une branche secteur privé, celle-ci étant en relation étroite avec les fédérations des secteurs concernés ».

### 19/20 juin

Le CSN du SNTRS-CGT insiste sur : *La nécessité de porter à la connaissance des personnels nos propositions à tous les syndicats du CNRS pour la mise en place d'une structure de coordination nationale entre tous ces syndicats. Nécessité donc de décrire l'état de l'Intersyndicale Nationale des ITA dans sa formule actuelle (CGT- CFDT- FO) ; La nécessité de mettre à l'ordre du jour du prochain CSN le problème du champ de syndicalisation de notre syndicat ; La bataille du syndicat pour la représentation des organisations syndicales dans les commissions paritaires c'avancement se fasse à partir de la représentativité réelle des syndicats dans le personnel et non plus à part égale (compte tenu notamment de l'attitude des représentants FO à l'égard des personels dans les commissions) ; La présentation aux syndiqués, par la voie des sections locales, du projet du SNTRS-CGT sur les propositions pour une carrière minimum ».*

23 Appel SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNPCEN-FEN

24 Cette proposition n'aura pas d'écho dans la CGT.

## 22 juin

La tournée des popotes de monsieur Creyssel, DAF du CNRS, a conduit celui-ci à Poitiers où il a été reçu par une manifestation organisée par le SNTRS, le SNCS et le SGEN. Les personnels ont demandé à ce qu'une délégation syndicale assiste à la réunion d'information des responsables scientifiques de Poitiers. Le directeur a refusé malgré la protestation des scientifiques qui ont fait une déclaration reprenant les positions des syndicats.

## 22-24 juin

La CGT organise le *Rallye des bradés de Giscard*, pour rompre le silence des médias sur la casse des entreprises et la montée du chômage. Le Rallye s'achève à Saint-Etienne, dont le maire, Michel Durafour, est ministre du travail.

## 25 juin

Les personnels de l'administration déléguée de Paris A se mettent en grève, sur les conditions de travail, de mutation, de déconcentration administrative, d'emploi. La direction doit reculer. Le travail reprend le 5 juillet sans sanction ou retrait de salaire.

## 29 juin

Une centaine de chercheurs se sont rassemblés au Quai A. France à l'appel du SNCS-FEN et du SGEN-CFDT et avec le soutien du SNTRS-CGT sur les questions de sécurité d'emploi, de déroulement de carrière, de statut, de budget 1977.

## 1<sup>er</sup> juillet

**Augmentation des salaires** : 2,1% et 5 points pour tous ("Accord" salarial 1976). 0 à 8 points d'indices supplémentaires pour les 3B, 3D, 2B et 2D (Réforme de la catégorie B au CNRS). 0 à 23 points d'indices supplémentaires pour les 1Bbis, 1B, 1D, 3A, 2A (Réforme de la catégorie A au CNRS).

## Juillet

150 personnalités du monde scientifique (CNRS, INSERM, Enseignement Supérieur) signent un appel aux pouvoirs publics « *Recherche Scientifique, de l'austérité à la récession* » où ils rappellent « *leur attachement au Comité National de la Recherche Scientifique, aux Commissions Scientifiques de l'INSERM, aux Conseils Scientifiques (...)* », et demandent "que le financement régulier soit suffisant pour que l'incitation ne devienne pas contrainte et que la collaboration ne devienne pas subordination (...), lancent un appel public pour un changement profond dans la politique de la recherche et pour la reprise dès le budget 1977 de la croissance du potentiel scientifique et technologique de notre pays ». Parmi les signataires nous trouvons, outre de nombreux membres élus du Directoire du CNRS et des instances de l'INSERM, des scientifiques connus : C. Allegre, J. Beaulieu, P. Chambon, C. Detraz, G. Duby, M. Froissard, M. Godelier, F. Gros, B. Halpern, F. Jacob, P. Joliot, J. P. Kahane, A. Kastler, C. Kordon, F. Kourilski, H. Langevin, P. Lazar, E. Lederer, R. Monier, Th. Monod, R. Nozeran, G. Ourisson, J. C. Pecker, J. Perez y Jorba, P. Potier, L. Schwartz, P. Tambourin, J.P. Vernant. Quelques-uns oublieront le contenu de cet appel, voire feront l'inverse lorsqu'ils seront au pouvoir à la direction des organismes ou au ministère.

## 24 août

Un Décret reconnaissant les *Professions Ouvrières et de Service* dans le statut est signé. Il prévoit le re-classement des personnels ouvriers et de service, de la 7B à la 1B bis, selon des modalités dérogatoires. Les professions des restaurants sont reconnues dans le statut de 8B à 2B, de même que les Infirmières en 3B et les Assistantes sociales en 3B et 2B.

D'autres améliorations statutaires sont contenues dans ce décret : augmentation des effectifs de la 2A et de la 3A, levée de l'obligation de 5 ans de nationalité française pour être sur poste budgétaire.

Pour le syndicat : « *Ce texte représente indiscutablement un succès revendicatif important (...) il contient un ensemble de mesures positives : pour les personnels concernés la reconnaissance de leurs professions doit leur permettre un classement et un déroulement de carrière améliorés ; pour tous les personnels, dans la mesure où ces modifications renforcent dans le statut la notion de qualification au même titre que les diplômes et qu'elles introduisent les professions sociales comme nécessaires au fonctionnement d'un organisme de recherche* ».

## Août

• Le SNTRS-CGT publie dans le BRS : *La situation des revendications depuis mars 1972.*

• Suite aux décisions autoritaire de Saulnier-Seïte<sup>25</sup>, Le SNTRS-CGT et le SNPESB-CGT, protestent contre l'exclusion des représentants de la CGT et de la CFDT du CNESER : « *Ainsi les deux organisations syndicales les plus importantes, représentant toutes les catégories de travailleurs, ne seront pas consultées par le CNESER, quant à l'orientation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.*

*Personne n'ignore que la CGT (...), est l'organisation d'Ingénieurs, Cadres et Techniciens la plus représentative. Se priver de son avis, c'est volontairement ignorer les réels problèmes de formation professionnelle et continue que rencontrent les cadres au cours de leur carrière (...).*

*La rentrée massive au CNESER, des représentants du Secteur privé (bancaire ou industriel) prouve que le Gouvernement est plus soucieux d'adapter l'Enseignement Supérieur à leurs besoins immédiats par un Enseignement étroitement orienté et réduit dans son contenu, plutôt que de répondre aux véritables besoins en formation des ITC (...)*

*Face à un budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en récession, face à des difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les personnels, tant dans leurs conditions de travail, que dans leurs déroulements de carrières, face à la dégradation de leur pouvoir d'achat, toute tentative de limitation du droit syndical à l'Université, sera combattus avec fermeté par le SNTRS-CGT et le SNPESB-CGT, qu'il s'agisse du droit syndical des étudiants ou des travailleurs ».*

#### **14 septembre**

Pour le centenaire de l'Observatoire de Meudon : Mme Saunier-Seïte "honorait" de sa présence; la cérémonie du centenaire de l'Observatoire de Meudon.

La section SNTRS-CGT conjointement avec le SNPESB-CGT, la CFDT et la FEN a créé les conditions d'une intervention des personnels à la conférence de presse; organisée par le président de l'Observatoire de Meudon, par la remise d'un dossier aux journalistes et lors de la cérémonie officielle du centenaire, par la présence de 100 à 150 personnes avec banderoles. Le président de l'Observatoire tant au cours de la conférence de presse qui précéda la cérémonie officielle, qu'au cours des discours solennels, a marqué les inquiétudes de la communauté scientifique.

Le sourire de M<sup>me</sup> le Secrétaire d'Etat s'est transformé en rictus, devant les déclarations du président de l'Observatoire.

#### **27 septembre**

Une circulaire sur la Formation Permanente est publiée à l'INSERM.

#### **Septembre**

*L'impôt sécheresse est inventé*

#### **7 octobre**

Une grève interprofessionnelle est appelée contre la politique d'austérité du gouvernement de Raymond BARRE, par la CGT, la CFDT et la FEN. Elle est très fortement suivie dans notre secteur.

Parmi les fortes paroles de giscard et barre, Président de la République et Premier Ministre de l'époque, (pour les distraits qui auraient oublié), face à ceux qui exigent légitimement le maintien de leur pouvoir d'achat : *Vous vivez au-dessus de vos moyens.*

#### **15 octobre**

Une Journée d'Etude sur la Politique Recherche est organisée par le syndicat.

#### **23 octobre**

La CGT, la FEN, la CFDT, l'UNEF organisent une manifestation nationale à Paris pour l'emploi et les droits des jeunes.

#### **4-5 Novembre**

Le Conseil Syndical du SNTRS-CGT insiste sur « *la nécessité de développer l'action sur 4 grands axes revendicatifs : défense de la recherche, maintien et progression du pouvoir d'achat, carrières, sécurité d'emploi* ». Il appelle au renforcement du syndicat. Il appelle à organiser partout en 1977 des conférences de circonscriptions afin d'élire un Conseil Régional du SNTRS.

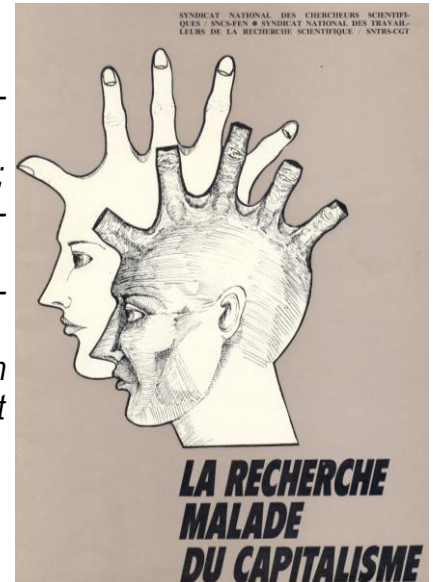
#### **1<sup>er</sup> décembre**

Le SNCS-FEN et le SNTRS-CGT présentent, au cours d'une conférence de presse, un supplément commun au BRS (SNTRS-CGT) et à la VRS (SNCS-FEN), intitulé « *La recherche malade du capitalisme* ». Les titres

<sup>25</sup> Secrétaire d'Etat aux Universités

des grands chapitres de ce document sont :

- « I - Le Scandale : la Recherche Scientifique de l'austérité à la récession ;
- II - La soumission l'abandon et le gâchis : la mainmise des firmes multinationales ou étrangères sur tous les secteurs de pointe ;
- III - L'escroquerie et le gaspillage : l'aide massive de l'Etat aux trusts privés ;
- IV - Le "Camouflage" : la forte compression, la focalisation et la parcellisation des recherches fondamentales et appliquées ;
- V - La contrainte : le financement contractuel, une incitation devenue obligatoire ;
- VI - L'autoritarisme : la "réforme" des organismes de recherche, l'élimination des scientifiques au profit des technocrates et des technocrates au profit des politiques ;
- VII - Le mépris : les personnels, des pions au service d'une politique ;
- VIII - La lutte et l'espoir ».



### 9 décembre

A l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT, des rassemblements de personnels administratifs ont lieu aux sièges du CNRS (150) et de l'INSERM (100) et dans les Administrations Déléguées (200 en tout) pour obtenir des négociations sur leurs revendications particulières. La direction est contrainte de reconnaître le bien-fondé des demandes des administratifs, mais se retranche derrière le Plan Barre pour refuser de les prendre en compte ou de les défendre auprès des ministères.

### 14 décembre

Des Assemblées Générales des professions manuelles ont lieu à l'appel du SNTRS-CGT, du SGEN-CFDT et du SNPCEN-FEN, à Paris (où près de 300 personnes se sont réunies Salle Guyader) et en Province.

### Décembre

- Une grève de deux semaines a lieu à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales pour l'intégration des hors statut de l'EHESS.
- Une *mise au point* est publiée par le SNTRS-CGT sur l'activité du SNO, sur ses tentatives de détournement de l'action des POS, sur la permanence de ses attaques contre l'action menée -avec succès- par le SNTRS-CGT avec le SGEN-CFDT et le SNPCEN-FEN pour le reclassement des ouvriers du CNRS.

### Parmi les autres événements de l'année

- Une circulaire INSERM prévoit l'intégration des hors-statuts temps plein payés sur enveloppe recherche avant le 1er janvier 1976.
- 15 *Administrations Déléguées* sont créées. Elles couvrent maintenant tout le territoire.
- Le secteur *Sciences Physiques pour l'Ingénieur* (SPI) est créé.
- Le SNTRS-CGT et le SNPCEN-FEN déclarent respecter leurs champs de syndicalisation respectifs (les Contractuels de Physique Nucléaire pour le SNPCEN-FEN, les ITA pour le SNTRS-CGT).
- Le SNTRS-CGT compte 2968 adhérents.
- 47 personnels de cantines sont intégrés sur postes CNRS (de 7B<sup>26</sup> à 3B), 25 le seront en 1977.

## 1977

### 1<sup>er</sup> janvier

- 472 postes sont créés au CNRS pour l'intégration des hors statut payés sur *enveloppe recherche*.
- Le premier train de nominations de POS (432 promotions) prend effet à cette date.

### 13 janvier

Le CSN du SNTRS-CGT adopte un pré-projet de grille de salaires. Cette grille s'étend de l'indice 240 (début 6B) à l'indice 1360 (fin 0A) soit une amplitude de 5,6. L'amplitude dans chaque catégorie est de 2.

Il réagit à la signature d'un *accord de concertation* entre une section SNTRS-CGT de Bellevue et le Syndicat autonome des ouvriers de Bellevue : « *cette initiative ne saurait engager en aucun cas le SNTRS-CGT (...). Si votre section dans le cadre et le respect des orientations du SNTRS-CGT et de la CGT a toute liberté pour*

<sup>26</sup> Suite à une intervention vigoureuse du syndicat, ceux-ci seront tous intégrés en 6B au lieu de 7B.

*réaliser des accords d'unité d'action au plan local elle n'a aucune qualité pour décider seule d'écarter de l'adhésion au SNTRS-CGT des catégories visées à l'article 1 de nos statuts, et à plus forte raison pour les inciter à se syn-diquer dans une organisation extérieure à la CGT ».*

Il élit deux nouveaux membres du Bureau National : André LABORIE et Richard VARIN.

### **27 janvier**

Une grève Fonction Publique est organisée par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires<sup>27</sup> contre le *Plan Barre* qui aggrave encore la baisse du pouvoir d'achat et pour l'ouverture de négociations sur les salaires (*Maintien et progression du pouvoir d'achat sur la base d'une mesure correcte des prix ; Relèvement à 2300 F du minimum de rémunération et revalorisation substantielle des bas salaires ; acompte mensuel soumis à retenue pour pension de 300 F à valoir sur une remise en ordre des rémunérations et une correction du dé-classement*). La grève est fortement suivie et plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé aux manifestations, dont plus de 1000 derrière la banderole du SNTRS-CGT.

### **4 Février**

**Déclaration du SNTRS-CGT : Apres "les mauvais français" après "les chômeurs fainéants" ... les "fonctionnaires dilapideurs".** « *Le dernier Conseil des Ministres a décidé de réduire de 2 milliards le montant des subventions de l'Etat aux entreprises publiques par un effort particulier d'économie de gestion et une meilleure adaptation de la politique contrac-tuelle à la situation générale de notre économie.*

*S'appuyant sur le soi disant déficit des entreprises publiques (déficit entretenu par l'Etat lui-même en raison de pratiques telles que les tarifs préférentiels aux industries privées ou encore des marchés d'Etat), le gouvernement intensifie sa politique d'austérité dans ce secteur, qui va aggraver encore plus les conditions de travail (...).* ».

### **11 février**

Une journée nationale d'action est organisée par le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT, pour dire non aux licenciements de Hors Statut et imposer l'intégration rapide de tous ceux-ci. Des rassemblements sont organisés en province et au siège du CNRS.

### **Février**

• L'Administrateur Délégué du Val de Marne (Crozemarie) prétend interdire la vente, dans les laboratoires de Vitry-Thiais, de la plaquette éditée par le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN « *La recherche malade du capitalisme* ».

• L'UGICT, le SNTRS-CGT, l'Union Régionale CGT de la Santé Privée en Région Parisienne et le SNCS-FEN publient un communiqué à propos des difficultés financières de l'Institut Pasteur et de la prise de participation de SANOFI (35%) dans le capital de l'Institut Pasteur.

### **9 mars**

Le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT diffusent, lors de l'inauguration du *Salon des Arts Ménagers* (alors sous le patronage du CNRS) un tract à la population (10 000 exemplaires) « *Avec nous, exigez une recherche au service de tous, pour la satisfaction des besoins sociaux, économiques et culturels* ». Dans ce tract, le ministre (d'Ornano) est décrit comme « *Le ministre de l'austérité, de la soumission à l'étranger, le ministre des trusts, de l'autoritarisme* ».

Le cortège ministériel est arrosé de tracts pendant toute sa visite. Huit manifestants sont arrêtés et libérés très rapidement.

### **22 mars**

Les administratifs se réunissent en AG, à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT.

### **24-25 mars**

A propos de « *remarques formulées par divers camarades sur les difficultés rencontrées avec certaines sections du SNCS* », le CSN rappelle « *que l'Accord de Concertation ne saurait faire oublier que le SNCS est un syndicat de la FEN autonome, organisé en tendances. De ce fait, si la direction actuelle du SNCS est de la tendance Orientation Syndicale et Unitaire applique loyalement l'Accord (...), d'autres tendances réformistes et gauchistes s'opposent souvent en fait à cet Accord et aux initiatives qui en découlent au plan local et national* ».

---

27 Appel des sept feoerations ( CGT, CFDT, FO, FEN, CGC, CFTC, Autonomes)

### 30 mars

- Deux actions sont organisées ce jour : celle des POSC à l'occasion de la tenue du Conseil d'Administration du CNRS, qui rassemble 250 POS au siège du CNRS et une seconde pour l'intégration des hors statuts.
- Au cours du Conseil d'Administration Guy DUPRÉ lance, au nom des personnels du CNRS, *"un avertissement solennel aux pouvoirs publics « (...) Ils me chargent de dire que leur situation est devenue intolérable et qu'ils n'acceptent pas, sans réagir, de supporter les conséquences d'une politique de recherche dont les traits essentiels sont : la pénurie, l'autoritarisme, le bradage au secteur privé, la dégradation des conditions de vie et de travail des personnels et le refus d'apporter des solutions à leurs justes revendications »*.

### 31 mars

Une *action sandwich* (400 personnes dans le hall du Quai A. France) est organisée par tous les syndicats du CNRS (sauf FO) pour obtenir des moyens humains et financiers pour les cantines CNRS. Tous les restaurants de la région parisienne sont fermés et plus de 400 personnes viennent pique-niquer dans le hall du Quai Anatole France. Des initiatives (pétitions, rassemblements, ...) sont organisées dans les autres régions (Strasbourg, Toulouse, Grenoble, ...).

### Mars

- **Le SNTRS-CGT dénonce un plan de licenciement des hors-statut :** *« Sont actuellement menacés explicitement de licenciement : tous les hors statut payés, le 31.12.1975, sur d'autres crédits que l'enveloppe recherche ; tous ceux dont le temps de travail déclaré au 31.12.1975 ou actuellement est inférieur au mi-temps ; tous ceux qui, bien que payés sur enveloppe recherche, ne sont pas liés à un labo précis ; tous ceux dont l'organisme payeur actuel refuse la décision de transfert de crédits: c'est le cas du CEA, du CORDES ; tous ceux dont l'organisme d'accueil refuse l'intégration: C'est le cas de l'INSERM ; tous ceux qui, arrivant au terme de leur premier contrat, n'en obtiendront pas d' autre ; tous ceux payés par une association 1901 ; tous ceux qui ne peuvent pas accepter l'intégration (par exemple à cause de la perte de salaire. Il s'agit bien là d'un plan de licenciement massif. Si la lutte n'est pas menée avec la plus grande vigueur, il toucherait plus de la moitié des hors-statut »*.

- La Commission exécutive de la CGT déclare : *« Tout en poursuivant avec vigueur l'action revendicative contre la politique gouvernementale et patronale, les travailleurs s'appêtent à donner le prolongement indispensable à leurs luttes à l'occasion des élections municipales. (...) Dans le prolongement du soutien qu'elle a apporté au Programme Commun de la gauche, la CGT (...) a souhaité que des plus petits villages aux plus grandes villes, soient constituées des listes d'union fondées sur ce Programme Commun (...) »*.

- La réforme de la Catégorie A s'applique aux personnels type CNRS (amélioration de 7 à 23 points pour les 1D, 1B à 2A).

- Le SNCS-FEN et le SNTRS-CGT lancent une campagne d'information et d'action pour un budget d'Action Sociale conforme aux besoins des personnels.

- Une section du SNTRS-CGT est créée à Valbonne.

- **Le SNTRS-CGT publie et met en vente un « Mémento Déroulement de Carrière ».** ►

### 7 avril

Après cinq réunions de la commission d'intégration des hors-statut 243 agents sont proposés à l'intégration sur postes statutaires (mais seulement 135 dans des conditions correctes).

### 15 avril

Alice Saunier-Seïté, Secrétaire d'Etat aux Universités, dénonce dans une interview à *France-Soir* *« une administration pléthorique et étouffante du CNRS »*. Elle s'attire la réponse suivante du SNTRS-CGT : *« M<sup>me</sup> Saunier-Seïté, dont la présence au Secrétariat d'Etat aux Universités risque de marquer les mémoires plus par ses déclarations intempestives que par une politique de développement des universités, vient de faire connaître publiquement le fruit de ses cogitations sur la recherche et le CNRS. (...) à l'Administration du CNRS le malaise vient plutôt d'une surcharge de travail imposé à des agents dont plus des 3/4 perçoivent moins de 2500 francs par mois, et qui supportent une déconcentration administrative à moyens et effectifs constants. (...) M<sup>me</sup> Saunier-Seïté tente de se dédouaner, en transférant sur les personnels et les structures admi-*



*nistratives ses responsabilités, mais il lui sera difficile de faire illusion plus longtemps".*

#### **19 avril**

*Le SNTRS-CGT s'exprime sur les manipulations génétiques : « (...) Il est significatif que la campagne anti-scientifique menée contre les manipulations génétiques ignore délibérément le fait le plus important : ce sont les biologistes eux-mêmes qui ont ouvert le débat devant l'opinion publique. (...) C'est l'idée que corrélativement aux progrès de l'investigation scientifique, du développement de nouveaux moyens d'appréhender et de modifier la nature, doit correspondre une prise en charge des effets de ces interventions sur l'environnement au sens large. (...)*

*A cet égard, la situation de récession globale des moyens dans laquelle se trouve la recherche autorise à s'interroger sérieusement sur la valeur des déclarations et des textes officiels qui garantissent actuellement les conditions d'expérimentation des recombinaisons génétiques in vitro.*

*C'est en situant le problème à son véritable niveau, celui des responsabilités gouvernementales, que le SNTRS-CGT tient à souligner qu'il ne saurait y avoir de demi-mesure en matière de sécurité.*

*La situation créée par le développement des activités de recherche exige, et pas seulement dans les sciences de la vie, une réévaluation sérieuse des normes de sécurité qui tiennent compte des recherches les plus avancées, une revalorisation du rôle des CHS, ainsi que la création de commissions ad hoc de contrôle, composées de tous les spécialistes indispensables au domaine et de représentants des ITA et des chercheurs (...)* ».

#### **21 avril**

Une journée nationale d'action à l'appel de la CGT et de la CFDT est organisée pour la défense de la Sécurité Sociale (arrêts de travail, rassemblements, manifestations).

#### **22 avril**

Le SNTRS-CGT appelle solennellement « *toutes les composantes de la Communauté Scientifique pour qu'elles s'opposent aux projets gouvernementaux qui risquent de faire subir à la recherche un recul irréversible avec toutes les conséquences économiques et intellectuelles qui en découlent* ».

#### **28 avril**

La CGT et la CFDT appellent à faire grève et à manifester dans les secteurs public et nationalisé, pour la défense du pouvoir d'achat. La grève a été bien suivie au CNRS et à l'INSERM. A Paris, plus d'un millier de personnes ont participé à la manifestation avec plusieurs dizaines de milliers d'autres travailleurs du secteur public et nationalisé.

#### **Avril**

**Election au CNESER<sup>28</sup>** : CGT 37,16%, FEN 44,72%, CFDT 11,48%, FO 3,30%, Autonomes 3,75%. La CGT (SNPESB, SNTRS, SGPEN) progresse de 12,7% et a 2 élus.

#### **12 mai**

Une action (SNTRS-CGT, SGEN-CFDT) est organisée au CNRS et à l'INSERM pour le déblocage des carrières, pour l'ouverture de négociations sur une carrière minimale garantie pour toutes les catégories. Elle reçoit le soutien du SNCS.

#### **24 mai**

Grève nationale de grande ampleur contre la politique sociale du gouvernement, à l'appel de tous les syndicats. Les travailleurs des secteurs publics et nationalisés sont appelés à faire grève par la CGT, la CFDT, la FEN, la CGC, la CFTC et FO. Au CNRS, à l'INSERM, dans les Universités dans presque tous les établissements, le pourcentage de grévistes se situe entre 70 à 90% et même quelquefois plus. La participation des personnels aux manifestations a été souvent exceptionnelle.

#### **2-3 juin**

Le CSN élit Colette JAN et Richard VARIN au Secrétariat National.

#### **5 juin**

La CFT (Confédération Française du Travail) et le SAC (Service d'Action Civique), organisations fascistes, interviennent contre les ouvriers grévistes de la Verrerie Mécanique Champenoise. Ils tirent sur le piquet de grève, blessent grièvement deux ouvriers et en tuent un troisième : Pierre Maître.

Le secrétariat national « *appelle toutes ses sections à prendre toute leur place dans l'action relancée avec force par la CGT, pour obtenir la dissolution de tous les groupes de nervis et de la CFT, parallèlement à la*

*bataille pour le respect et l'extension du droit syndical et social dans nos organismes ».*

**14 juin**

**Un Rallye de la recherche sacrifiée** est organisé par le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN, le SNPEN-FEN et le SGEN-CFDT. Après deux heures d'animation sur l'esplanade des Invalides, un cortège de 150 véhicules traverse Paris. Cela s'achève devant l'Hôpital d'Ivry en un rassemblement de soutien au personnel en grève en présence des élus locaux.



Un tract intitulé « *Avec nous, exigez une recherche scientifique au service de tous pour la satisfaction des besoins sociaux, économiques et culturels* » est distribué à la population sur le parcours. Cette action aura de larges échos dans la presse.

Ce rallye avait été précédé ou suivi de rallyes semblables à Bordeaux, Toulouse, Orléans, Montpellier, Grenoble, notamment.

Ceux qui ont apporté leur soutien : des délégations de l'UGICT-CGT, de L'UFICT-CGT métallurgie, du CNET-CGT, du GNC-CGT (EDF), de l'UGFF-CGT, de la FEN-CGT, des UD-CGT de Paris et des Hauts-de-Seine étaient présentes au rassemblement aux Invalides.

Le SNESup-FEN, le SGEN-CFDT (général), l'UCC-CFDT, les groupes parlementaires à l'Assemblée, au Sénat et au Conseil de Paris, communistes et socialistes, étaient également représentés à la conférence de presse. A celle-ci, assistaient plusieurs journalistes et plusieurs présidents de commissions du Comité National du CNRS.

**23 juin**

Le SNTRS-CGT appelle à poursuivre l'action sous toutes les formes pour les objectifs immédiats : « *imposer le reclassement sans restriction de tous les POSC concernés par le décret d'août 1976 ; obtenir l'intégration convenable de tous les hors statut concernés par le plan d'intégration et imposer l'extension du plan à ceux qui en sont écartés ; imposer de véritables négociations sur les autres problèmes revendicatifs { carrières ; administratifs, prime, retraites ... } dans l'impasse ; obtenir que la commission des affaires sociales propose des mesures sérieuses pour l'hygiène et la sécurité et revoie le projet de budget pour l'action sociale ; exiger que les directions du CNRS et de l'INSERM et notamment le Directoire du CNRS prennent position sur la situation de la recherche et mettent en demeure les pouvoirs publics d'apporter de véritables solutions* ».

**24 juin**

Dans une déclaration commune le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN parlent d'une « *situation très grave pour la recherche publique et ses personnels, du CNRS et de l'INSERM menacés de démantèlement, du projet de budget 1978 inacceptable, ils s'expriment pour une recherche répondant aux besoins sociaux, économiques et culturels du pays* », ils exigent l'ouverture de négociations et appellent à une autre politique.

En conclusion de cette déclaration les deux syndicats indiquent que : « *Aujourd'hui, au moment où les partis signataires (du Programme Commun) discutent de la réactualisation de ce Programme, nous rappelons à la fois notre appui au contenu fondamental de ce programme, mais aussi notre attachement à l'indépendance de nos organisations syndicales. Nos congrès et conseils syndicaux ont dégagé démocratiquement les orientations, les plateformes de défense des personnels. C'est par rapport à ces mandats que nous jugerons de la mise en œuvre d'une nouvelle politique* ».

## Juin

### Election à la Commission de dérogation INSERM :

Inscrits 1854, Votants 1182 (63,7%), Exprimés 1146, SNTRS-SNCS 42,61% (3 élus), SGEN 38,25% (2 élus), SNIRS-CFTC 19,14% (1 siège).

• Un badge national du SNTRS-CGT qui est diffusé à partir de juin 1977 ►

### 5-6 juillet

Dans le SNTRS-Info : « Informé des propositions budgétaires pour 1978, après un débat où se sont exprimés les vives inquiétudes des scientifiques et le souci de voir l'outil CNRS préservé et enrichi, le Directoire s'est prononcé à l'unanimité pour une délégation auprès du Secrétaire d'Etat à la Recherche, conduite par son Président (Directeur Général). Le Directoire s'exprimera alors publiquement à l'occasion de cette délégation. La démarche du Directoire, qui fait suite à une initiative unanime des élus du personnel ainsi que de membres nommés, son caractère exceptionnel, revêtent une haute signification dont nous mesurons la portée positive ».

### Août

Le Siège du SNTRS-CGT est transféré du 10, rue de Solférino<sup>29</sup> au 57, Avenue d'Italie, à Paris.

### Septembre

La rupture entre les partis signataires du Programme Commun est consommée.

### 11 octobre

Les personnels ouvriers et de cantine du CNRS ont participé massivement, à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT, à la journée Nationale d'actions coordonnées. A Paris, près de 400 agents venant des laboratoires de Gif. Orsay, Bellevue, Vitry-Thiais, Ivry, Villejuif, Verrières, du Centre de Documentation, des Services Centraux, du Quai Anatole France et de la Rue du Maroc, ont occupé pendant plus de 4 heures le siège du CNRS. quai Anatole France, pour exiger de la Direction du CNRS qu'elle réponde positivement à leurs revendications concernant non seulement la reconnaissance de leur qualification, mais aussi l'attribution des moyens nécessaires au reclassement des personnels en place dont la qualification a été reconnue par les commissions paritaires préparatoires régionales. L'occupation s'est terminée après que les personnels aient obtenu l'assurance qu'une délégation soit reçue par le Directeur du Personnel le mercredi 12 octobre.

### 15 octobre

Un rassemblement massif des POSC a lieu au QAF à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT : cela contraint la direction et le ministère à débloquer 500 postes pour la nomination effective au 1<sup>er</sup> janvier 1977 (première vague) des agents reconnus sous-classés.

### 19 octobre

Un nouveau rassemblement des POSC a lieu, au siège du CNRS.

### 28 octobre

Au conseil d'administration du CNRS : en réponse aux interventions de représentants syndicaux SNTRS-CGT, SNCS-FEN et SGEN-CFDT rejetant le projet de budget CNRS pour 1978, le Directeur Général indique « qu'il était conscient de la gravité de la situation (...) que ce constat se fait en d'autres lieux » et que si 1978 « pourra être passé » on est « au ras de l'eau » et que « la préparation du budget 1979 qui commence risque de conduire à une situation définitivement détériorée s'il n'y a pas des mesures sévères pour y remédier ».

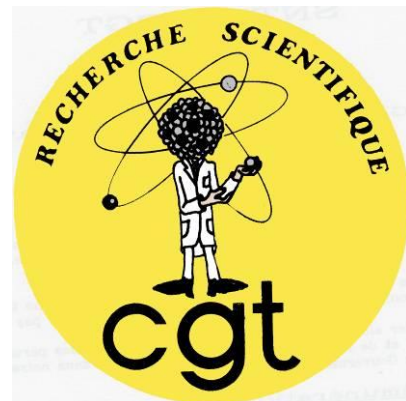
Après d'autres Interventions pour l'essentiel pessimistes, le Président du CA a pris acte du refus de voter ce budget des élus SNTRS-CGT, SNCS-FEN et SGEN-CFDT et indiqué que « si la plupart des membres du C.A. l'avait voté, c'était avec une grande inquiétude, car nous étions arrivés à un seuil ».

### Octobre

« Il faut que vive le programme commun ». C'est sous ce titre que la CGT s'adresse solennellement, dans un tract diffusé à 6 millions d'exemplaires aux travailleuses et travailleurs de France.

### 3 et 4 novembre

Le Conseil syndical national du SNTRS-CGT réuni les 3 et 4 novembre 1977 « approuve l'adresse aux tra-



<sup>29</sup> Les locaux appartenait conjointement aux organisations de fonctionnaires issus de la CGT : UGFF, FEN et FO. Le déménagement était inéluctable car les locaux étaient vendus.

vaillieurs adoptée par la commission exécutive de la CGT pour que vive le programme commun de la gauche. Il rappelle que dès 1972 le SNTRS-CGT a été la seule organisation syndicale des ITA du CNRS et de l'INSERM à soutenir fermement le programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche, à partir de son analyse sur le contenu de ce programme qui répondait en de nombreux points à sa plate-forme revendicative

Le SNTRS-CGT est donc particulièrement qualifié pour intervenir sur une base syndicale dans le débat actuel concernant l'actualisation du programme commun de gouvernement.

Tous les travailleurs du CNRS, de l'INSERM et assimilés sont directement intéressés par de profonds changements démocratiques, nécessaires à la satisfaction de leurs revendications et à la mise en œuvre d'une politique de recherche conforme à l'intérêt du pays et de la population.

C'est pourquoi le SNTRS-CGT appelle tous les travailleurs du CNRS, de l'INSERM et assimilés à participer massivement aux débats organisés par ses sections syndicales sur la base du manifeste il faut que vive le programme commun de gouvernement adopté unanimement par la commission exécutive confédérale du 18 octobre 1977 » (adopté à l'unanimité).

### **16 novembre**

Un rassemblement est organisé à Beaubourg, plus de 1000 personnes sont réunies pour dire « *Non aux licenciements des hors-statut et pour une véritable intégration* », à l'appel du SNTRS-CGT, de la CGT INRA, de la CGT du CREDOC, du SNCS-FEN, du SGEN-CFDT CNRS et INSERM et de la CFDT INRA. Ce même jour et le 18, des initiatives rassemblant des centaines de personnes ont lieu à Orsay, à Polytechnique, au CEREQ, notamment. Un tract dénonçant la situation des hors-statut est distribué à la population lors de la manifestation qui va ensuite vers le ministère des Finances.

### **18 novembre**

• A Polytechnique une manifestation de 150 personnes, rejointe par 300 autres d'Orsay, empêchent l'hélicoptère de Barre (premier ministre) de se poser à l'endroit prévu. Il venait participer à un colloque ... de la CGC sur "les nouveaux cadres"

• *Le SNTRS-CGT et le SNPESB se sont rencontrés. Ils ont estimé plus que jamais nécessaire une coordination étroite de leur activité dans l'université, notamment pour le développement de l'action revendicative, la campagne de la CGT pour que vive le Programme commun et le renforcement de la CGT, la défense de l'université et de la recherche*<sup>30</sup>.

*En conséquence les deux syndicats demandent à leurs sections syndicales de se rencontrer rapidement (pour mettre cela en œuvre)*

### **23 novembre**

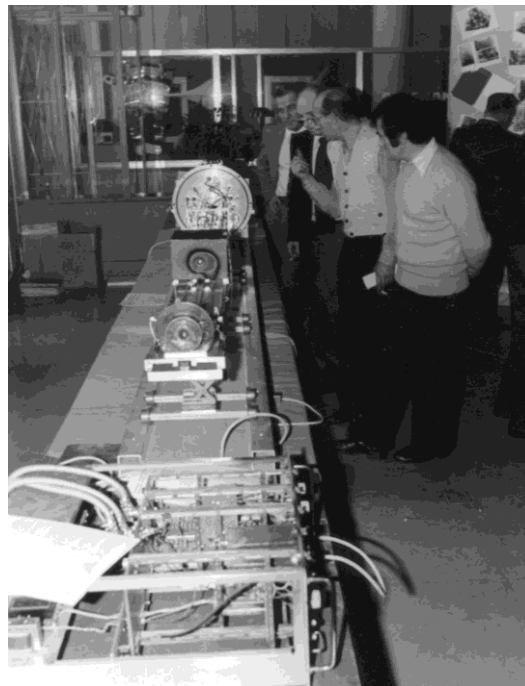
Devant les difficultés créées par la direction en Commission Paritaire Nationale pour les POSC, le SNTRS-CGT organise une manifestation-exposition, au siège du CNRS, de travaux exécutés par des ouvriers ►

Les personnels de l'administration centrale, de nombreux scientifiques membres des commissions du CNRS, des visiteurs, des membres de la direction dont M. Chabbal le Directeur Général, sont venus visiter l'exposition et ont reçu les doléances des POS concernant les conditions de leur reclassement.

Tout en donnant les explications techniques sur la centaine de maquettes, de pièces, de photos, plans, montrant les travaux de toutes les professions manuelles, les ouvriers présents ont démontré leur déclassé et exigé que la direction le prenne réellement en compte dans le reclassement en cours. Un texte du collectif a été distribué à tous les visiteurs

### **24-25 novembre**

Le CNAS du CAES réaffirme la protestation et le refus des élus du CAES face au budget de récession qu'il a proposé la direction générale du CNRS pour les activités sociales et culturelles en 1978. Il a établi son propre



<sup>30</sup> A noter que l'on ne parle plus de structures de coordination locale.

budget sans censure, à partir des besoins exprimés par ses diverses instances (commissions, CLAS) : il manque d'ores et déjà 1,50 million de francs au budget CAES pour que puissent être développées les activités souhaitées par les personnels. Il s'est rendu, dès le 25.11.77, à la direction générale du CNRS pour faire entendre ses exigences.

### 25 novembre

Les administratifs de la Région Parisienne manifestent au quai A. France à l'appel des collectifs administratifs du SNTRS et du SGEN. Les administratifs présents (300) ont par leur pression permis d'obtenir que les organisations syndicales soient reçues le 30 Novembre par la direction du CNRS.

### Novembre

#### • Election aux Commissions Paritaires INSERM

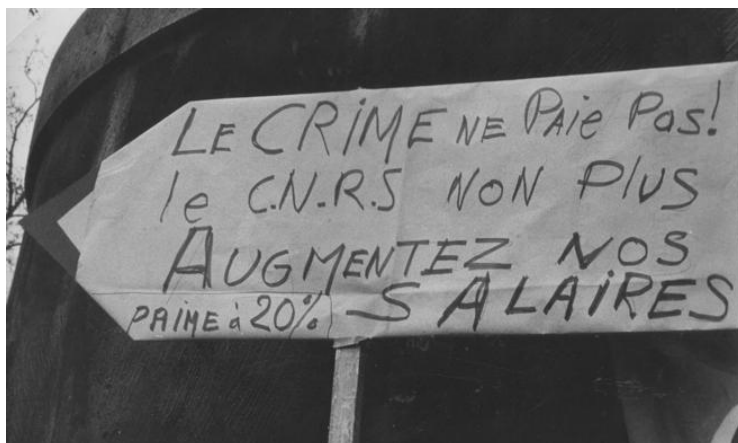
Votants 1289, Exprimés 1278, SNTRS-CGT 518 (40,52%) 6 élus, SGEN-CFDT 463 (36,21%) 4 élus, SNIRS-CGC 297 (23,27%) 2 élus.

### Novembre - Décembre

La lutte des administratifs est ponctuée par plusieurs journées d'action : les 25 & 30 novembre, les 8, 14 & 20 décembre. Cette lutte d'une ampleur sans précédent des administratifs pour la parité de leur prime avec celle des Ingénieurs et Techniciens, prendra des formes diverses (grève reconduite chaque jour, grève du zèle, blocage de la machine administrative, rassemblements) à chaque fois collectivement décidées.

### 1<sup>er</sup> décembre

Une grève nationale interprofessionnelle est organisée par la CGT, la CFDT et la FEN. Les syndicats du CNRS et de l'INSERM y appellent pour : « Le relèvement immédiat des salaires permettant d'assurer le maintien du pouvoir d'achat et sa progression diversifiée sur la base d'un indice reflétant réellement la hausse du coût de la vie ; le relèvement du minimum de rémunération des travailleurs de la Fonction Publique, sur la base du SMIG à 2200 Francs (référence Avril 1977), avec des mesures spéciales en faveur des bas salaires ; la garantie de l'emploi pour tous les personnels, l'intégration sans déclassement ni perte de salaire de tous les Hors-Statut, la titularisation des personnels non titulaires ; le déblocage des carrières ; l'amélioration des conditions de travail ; l'avancement de l'âge de la retraite – le respect et l'élargissement des libertés syndicales ; le droit à une formation initiale et continue de qualité sous la responsabilité du service public ; une recherche publique de qualité, conforme à l'intérêt des travailleurs, dotée en crédits et en postes suffisants.



l'intégration sans déclassement ni perte de salaire de tous les Hors-Statut, la titularisation des personnels non titulaires ; le déblocage des carrières ; l'amélioration des conditions de travail ; l'avancement de l'âge de la retraite – le respect et l'élargissement des libertés syndicales ; le droit à une formation initiale et continue de qualité sous la responsabilité du service public ; une recherche publique de qualité, conforme à l'intérêt des travailleurs, dotée en crédits et en postes suffisants.

A Paris, près de 800 personnes ont défilé sous les banderoles du SNTRS-CGT, en province, la participation aux manifestations a été inégale suivant les sections, certaines ayant eu une plus grande participation que le 24 Mai, comme à Grenoble.

### 3 décembre

Un élu SNTRS-CGT au CAES, dans une note au Bureau National (non publiée), à propos de l'attitude d'un militant SNCS-FEN au CAES, candidat au poste de rédacteur en chef du *Bulletin du CAES*, indique (extraits) :

« Sur la stratégie du SNCS-FEN : le SNCS-FEN estime que si (son militant) est désavoué par le SNTRS-CGT c'est une grave attaque contre le SNCS-FEN lui-même. (Ce militant) est donc assimilé au syndicat lui-même. Le SNCS-FEN annonce que si le SNTRS-CGT maintenait son opposition (...) cela conduirait à remettre en cause l'Accord de Concertation : c'est un chantage inadmissible qui fait passer les questions de personnes avant les questions de principes !

A propos d'une idée, d'un texte voire d'un seul mot, (il) réclame des votes à tout bout de champ. Il les présente sans aucun aménagement possible, se complaît à déterminer ceux qui sont d'accord avec lui (les purs, les durs) et ceux qui ne le sont pas. Il semble même prendre un certain plaisir masochiste à être unanimement battu au cours d'un vote. (...) C'est une attitude irréaliste et sectaire héritée directement de ce qui se passe au sein du syndicat de tendance qu'est le SNCS ».

Le Bureau National ne suivra pas les conclusions de son élu et se pliera au diktat du SNCS.

### 8 décembre

Mobilisation sans précédent des administratifs. Dans toutes les Administrations Déléguées, à Paris comme en Province, la participation des administratifs a été très massive (assemblées générales, débrayages, délégations vers les Administrations Déléguées. Au quai A. France, 300 administratifs soutenaient la délégation reçue par M. Mazières<sup>31</sup>, avec le soutien de 200 autres ITA et chercheurs.

### 9 décembre

Une nouvelle manifestation des POSC a lieu au Quai A. France à l'appel du SNTRS-CGT seul pour la prise en compte des propositions de reclassement des CPPR (Commissions Paritaires Préparatoires Régionales) pour les agents ayant eu un vote 12 voix contre 12 en Commission Paritaire Nationale (les "12-12").

Le 16 décembre, à nouveau, des rassemblements ont lieu au Quai A. France et dans les Administrations Déléguées à l'appel du SNTRS-CGT (et cette fois du SGEN-CFDT) pour exiger le rattrapage des cas litigieux en 12-12 (reclassement des POSC) et obtenir les transformations de postes nécessaires aux reclassements effectifs.

A la suite de ces nombreuses manifestations, la direction du CNRS est contrainte de verser la prime de la catégorie dans laquelle les agents doivent être reclassés, tant que les nominations ne sont pas faites. La direction accepte l'idée d'un recours pour les "12-12".

### 15 décembre

Un Arrêté du Secrétaire d'Etat aux universités met en place des Commissions Paritaires nationales des personnels ITA du CNRS. Ce texte n'a pas été discuté avec les syndicats. Première analyse du SNTRS-CGT : *« Désormais l'élection par les personnels remplace la désignation par les organisations syndicales. Il s'agit, dans son principe, de l'aboutissement d'une revendication formulée depuis près de 10 ans par le SNTRS-CGT, puis plus récemment par le SGEN-CFDT, pour mettre fin à une représentation anti-démocratique des personnels (rappelons que CGT et CFDT obtiennent 75% des voix dans les diverses élections et ne disposaient que de 50 % des sièges à la Commission Paritaire).*

*Le texte n'apporte aucune amélioration à la situation actuelle sur le fonctionnement, le rôle et les prérogatives de la commission, de même qu'il est muet sur les CPPR ».*

### 20 décembre

Grève des personnels administratifs. Cette journée a été un succès comme en témoignent la présence de près d'un millier d'administratifs et de personnels des autres catégories au rassemblement tenu au siège de la direction du CNRS et les résultats parvenus des différents centres de Province.

### 22 décembre

Un arrêté fixe les conditions de l'élection de la *Commission Paritaire Nationale* (CPN) du CNRS. Jusque là les représentants étaient désignés par les organisations syndicales, sans tenir compte du poids électoral de chaque syndicat.

### 23 décembre

Les négociations sur l'actualisation du Programme Commun entre les partis de gauche sont rompues.

### 27 Décembre

Un arrêté prévoit la mise en place de Commissions Paritaires Nationales par élections directe<sup>32</sup> au CNRS.

### Décembre

La section SNTRS-CGT de l'IRIA reprend vie.

#### Parmi les autres événements de l'année

- Au CNRS, 472 postes (412 ITA et 60 chercheurs) sont débloqués pour l'intégration des personnels hors-statut. A l'INSERM, ce sont 31 postes qui sont réservés à cet effet. Mais au CNRS seulement 380 hors-statut ont été intégrés.
- Des actions locales et nationales nombreuses (11 février, 23 mai et 16 novembre au niveau national) ont permis d'empêcher de nombreux licenciements de hors-statut et contraignent le pouvoir de décider la mise en place d'un plan d'intégration sur 5 ans. Pour l'année 1977 ce sont 461 intégrations qui auront lieu au CNRS.
- Le SNTRS-CGT compte 3182 adhérents, dont 234 INSERM et 42 retraités.

<sup>31</sup> Directeur des Personnels et des Affaires Sociales du CNRS.

<sup>32</sup> Auparavant les membres des Commissions étaient désignés par les organisations syndicales (toutes les organisations ayant le même nombre de représentants).

# 1978

## 4 janvier

Le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT appellent les administratifs à poursuivre l'action en décidant, en AG, la reprise de la grève là où elle a été interrompue et à la poursuivre ou la lancer ailleurs. Cet appel semble n'avoir eu que peu d'échos immédiats.

## 6 janvier

La Loi Informatique et Libertés est votée. Elle traite de l'élaboration et de la communication des archives informatiques. La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) est aussi compétente pour tout problème de fichiers informatiques contenant des renseignements nominatifs.

## 12 et 17 janvier

Les administratifs manifestent au Quai A. France, accompagnés des autres catégories, à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT: 800 à 1000 personnes sont présentes le 12 et plus de 1500 le 17 (jour de la réunion du directoire), venant ce jour de toute la France<sup>33</sup>. Le CSN des 2 et 3 février fait le bilan de cette lutte : « *Plutôt que de consacrer son énergie à la répression des personnels administratifs, la Direction Générale du CNRS ferait mieux de consacrer à l'obtention de la parité de la prime des administratifs avec celle des techniciens. (...) elle doit payer l'intégralité des jours de grève, car elle est seule responsable de la grève, de sa durée et de sa forme. Le SNTRS-CGT appelle les personnels à signer (...) la pétition de solidarité aux administratifs. La lutte des administratifs a (...) mis en évidence nos divergences avec la CFDT sur le rôle de l'organisation syndicale et la pratique de l'unité d'action, celle-ci privilégiant ses liens avec le Comité de Coor-dination de la Région Parisienne (objet de tentative de manipulations extérieures au mouvement syndical) à une politique unitaire et responsable avec notre organisation. (...) L'état de non préparation dans de nombreuses sections, face à la soudaineté de ce mouvement, et à ses caractéristiques propres, explique les incompréhensions et même les réticences de militants du SNTRS-CGT qui ont été inquiets, voire dépassés, devant un mouvement confus en apparence, tant dans ses formes d'action que dans sa volonté spécifique. Il n'en demeure pas moins que partout où nos militants ont su surmonter ces difficultés, le SNTRS-CGT a pu jouer pleinement son rôle d'organisateur des luttes, en veillant à l'orientation de ce mouvement, à son unité et à lui assurer la solidarité nécessaire des autres catégories, en prenant en compte sa diversité* ».

Au directoire du CNRS du 17 janvier, après les interventions du SNTRS-CGT, du SGEN-CFDT et du SNCS-FEN et celles d'autres membres du directoire soutenant les revendications des personnels administratifs, le Directeur Général prend acte du soutien du directoire et indique que c'est une question importante ... et refuse de recevoir une délégation des personnels administratifs ... et suspend le directoire !

## 23 janvier

Une grève des administratifs et des autres personnels a lieu pour la parité de la prime. Plus de 1500 personnes sont présentes au Quai A. France, contre la répression, pour manifester leur solidarité aux administratifs, et exiger la satisfaction de la revendication de parité des primes.

## 26 janvier

Dans la région parisienne, plus d'un millier de personnes, après un meeting rue de Solférino, se rendent à l'appel du SNTRS, du SNCS et du SNPCEN en manifestant jusqu'au ministère des finances.



<sup>33</sup> Le 17 janvier, le rassemblement au Siège du CNRS vote un appel à la grève générale de l'organisme pour la victoire des administratifs. Cet appel ne sera pas repris et la grève prendra fin sans obtenir la parité.

## 29 janvier

La grève des administratifs est suspendue dans la quasi-totalité des centres de recherche. Mais dans de nombreux endroits des décisions seront prises pour poursuivre l'action sous des formes appropriées à la situation. Partout des initiatives sont prises pour faire échec aux tentatives de répression de la direction. De même dans de nombreuses Assemblées Générales des initiatives sont prises pour faire face à la répression et pour contraindre la direction à relancer la négociation avec les finances.

## 31 janvier

Lors d'une rencontre avec les syndicats, M. MAZIERES (DPAS<sup>34</sup>) s'est plaint des difficultés de l'administration pour appliquer les retenues pour grève, tenant compte de la position adoptée par la CGT et la CFDT de demander aux administratifs de se déclarer "en service". Il a déclaré que c'était un moyen efficace de bloquer instantanément le système de retenue et donc de conduire la direction à négocier sur ce sujet. Il demande, si la CGT et la CFDT entendent maintenir cette position, dans l'avenir pour toutes les catégories. Il a tout de même précisé qu'il serait alors en situation d'en appeler à la hiérarchie. Ce qui n'était pas sans poser des problèmes pour pointer les grévistes.

## Janvier

• Dans un article du BRS, intitulé « *Pour que vive le Programme Commun* » est rappelé le positionnement de la CGT vis-à-vis des partis de gauche. Il y est dit notamment : « (...) Dès 1972, nous avons considéré que ce programme permettait de promouvoir une politique sociale hardie de nature à rompre avec la politique du grand capital, réduire de manière décisive la domination des puissances d'argent, donner à la gauche les moyens d'une politique de progrès social et ouvrir à la France une perspective socialiste.

(...) Nous veillerons à ce que cette initiative (rencontre de la CGT avec tous les partis de gauche) ne puisse être interprétée comme une immixtion ou une intervention de caractère électoral dans les affaires qui relèvent de la stricte responsabilité des partis.

*Il est clair pour tous qu'il s'agit pour nous d'un acte responsable conçu dans un esprit positif et unitaire qui est devenu possible sur la base des conclusions que nous tirons du premier bilan des consultations débats lancées voici bientôt deux mois avec notre manifeste Pour que vive le programme commun ».*

Concernant la position de la CGT le CCN ajoutait qu'il fallait « *tout d'abord l'indépendance de l'organisation syndicale, définie comme organisation de classe et de masse. Indépendance à l'égard du gouvernement, des patrons, des partis, des courants de pensée.*

*Cette indépendance est assurée par le fait que la CGT détermine elle-même son programme d'action dans ses instances régulières et qu'elle le fait dans le respect de ses buts spécifiques d'organisation syndicale, sans référence à quelque formation, quelque parti que ce soit. Dans le respect aussi des règles de la démocratie syndicale, ce qui exige la liberté de discussion, la liberté d'expression, la tolérance, la plus large participation des travailleurs ; ce qui exclut l'organisation de tendances à l'intérieur de l'organisation sur quelque base que ce soit, politique, philosophique ou autre. L'organisation des tendances ne peut que fausser la démocratie syndicale.*

*Ensuite indépendance ne veut pas dire neutralité. La CGT est résolument pour l'union de la gauche ; elle s'exprime avec le souci de l'assurer, éventuellement de la renforcer. Mais elle ne peut pas demeurer paralysée et silencieuse parce que les partis de gauche ne sont pas d'accord entre eux. L'expérience montre que la CGT s'est toujours prononcée clairement, en fonction de ses orientations propres, quelle que soit la situation. C'est une nécessité d'aujourd'hui et de demain comme c'était une nécessité d'hier.*

*Cela conduit à un certain nombre de règles dans les relations avec les partis politiques : l'indépendance réciproque, l'égalité et la non ingérence dans les affaires intérieures des uns et des autres ».*

• Dans le même BRS est dressé le bilan de l'action des POSC : 1021 agents bénéficient d'un reclassement d'au moins une catégorie (sur 1235 relevant de l'application du décret)<sup>35</sup>. Tous seront nommés au bout du compte (les derniers le seront au 1er janvier 1980). Cependant 224 ouvriers et personnels de cantine qui ont pour lesquels un vote 12/12 a été émis en Commission Paritaire Nationale n'ont pas été rattrapés par la Direction.

<sup>34</sup> Directeur des personnels et des affaires sociales

<sup>35</sup> En 1975, la direction du CNRS estimait à 671 le nombre de sous-classés, parmi les personnels ouvriers et de service.

## 2 février

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT « a pris connaissance d'un certain nombre d'initiatives d'administrateurs délégués (note de services, déclarations verbales, etc.) à propos des conséquences de la grève des administratifs sur le fonctionnement des services. Ces initiatives visent à exercer un véritable chantage à la récupération, par des heures supplémentaires, à l'encontre des administratifs, tout en leur faisant porter la responsabilité des perturbations dues à la grève. Ces initiatives visent à remettre gravement en cause toute une série d'acquis fondamentaux, non seulement des administratifs mais de tous les personnels dans les domaines des conditions de travail, de congés, du droit syndical et de grève.

Ces initiatives sont trop nombreuses trop harmonisées pour être le fait de réactions individuelles, que nous n'admettrions pas de toute façon. A l'évidence, elles ont l'aval de la direction générale du CNRS qui confirme ainsi sa volonté de frapper durement -POUR L'EXEMPLE - les administratifs et de créer des précédents qui demain seront autant d'armes répressives contre toutes les catégories de personnels, pour les empêcher de défendre leurs justes revendications. »

Le CSN ajoute : « Plus que jamais l'action de toutes les catégories à partir de leurs revendications spécifiques et de celles communes à tous les ITA est indispensable - Pour que les administratifs gagnent sur la parité de la prime, sur le paiement intégral des jours de grève, - Pour battre la direction du CNRS, sur ses tentatives de répression qui visent aujourd'hui les administratifs, mais qui viseront demain, tous les personnels, - Pour la satisfaction des revendications spécifiques de toutes les catégories et des revendications fondamentales communes à tous ».

## 3 février

100 militants POS ont distribué 500 tracts à l'intérieur et à l'extérieur de l'exposition sur le travail manuel à Paris.

## 8 février

Le SNTRS-CGT avec son collectif des Ingénieurs lance un questionnaire-proposition sur la situation des ingénieurs et cadres du CNRS et de l'INSERM.

## 9 février

Le SNTRS-CGT, le SNPEN-FEN, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT<sup>36</sup> appellent à une action au CNRS et à l'INSERM sur les revendications des différentes catégories et la levée de toutes les mesures répressives à l'égard des personnels administratifs. Seul le SNTRS-CGT appelle à la grève. 600 personnes sont rassemblées à Beaubourg, puis manifestent vers le Ministère des Finances et vers le CNRS. De nombreux arrêts de travail, manifestations, rassemblements, conférences de presse, Assemblées Générales ont lieu en province (Grenoble, Nancy, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Marseille, Orléans, Roscoff).

## 10 février

Dans le cadre de la campagne pour les présidentielles, une puissante campagne est menée par l'intermédiaire des grands moyens d'information contre toute la C.G.T. Le bureau confédéral de la CGT « dénonce cette campagne calomnieuse. Il rappelle que les statuts confédéraux garantissent à tous les adhérents et militants de la CGT., le Droit, en dehors de leur mandat syndical, d'avoir l'activité politique de leur choix et de s'exprimer librement à ce sujet (...).

Il rappelle également, comme l'a fait Georges SEGUY, que la CGT, pour des raisons de principe, n'entend pas donner de consignes de vote, faisant confiance aux travailleurs pour s'exprimer les 12 et 19 mars, à partir de leurs intérêts de classe ».

Cette mise au point ne pouvait être ignorée en particulier de F. MITTERAND, qui a cependant déclaré le 15 Février 1978, à la télévision, que G. SEGUY avait appelé les adhérents de son organisation syndicale à voter communiste au premier tour.

Le Bureau National du SNTRS-CGT, s'élève vigoureusement contre une telle déclaration qui dénature la réalité et constitue une ingérence politique inadmissible dans l'organisation syndicale.

## Février

- Georges SEGUY lors d'un meeting à Angoulême : « Si la CGT est présentement la cible. d'une agression généralisée et orchestrée, c'est parce qu'elle est, sur le plan syndical, la force la plus déterminée dans la lutte pour le vrai changement ; parce qu'elle est la seule organisation syndicale à s'être engagée depuis juin 1972

---

<sup>36</sup> Le SGEN-CFDT retirera sa signature quelques jours avant l'action.

*dans le combat du programme commun et qu'elle est restée fidèle aux motifs de cet engagement unitaire comme elle est restée fidèle aux intérêts des travailleurs ; -parce qu'elle fait abstraction de toute considération politique partisane pour dire en toute indépendance la vérité aux travailleurs pour leur donner conscience du contenu de classe de la bataille en cours; sans complaisance pour' qui que ce soit.*

*Le but de cette attaque est de nous faire taire, de nous empêcher d'éclairer les travailleurs et de les mobiliser pour gagner ».*

- Le BN du SNTRS-GGT et plusieurs sections du syndicat ont adressé des télégrammes de protestation au gouvernement tunisien pour dénoncer la répression à l'encontre des travailleurs de Tunisie en lutte pour leurs revendications, exigeant la libération immédiate de tous les militants arrêtés et notamment celle de Habib Achour Secrétaire Général de la Centrale syndicale.

### **Février-Mars**

Plus prompte à mettre en place des mesures répressives qu'à donner satisfaction aux revendications des administratifs, la direction du CNRS par Administrations Déléguées interposés, multiplie ses attaques contre les personnels. Grâce à l'action conjointe des sections locales du SNTRS et du syndicat national de véritables provocations, notamment à Ivry, aux Services Centraux rue du Maroc, à Strasbourg (mutation autoritaire, modification de poste de travail de militantes de la CGT, ...) ont été mises en échec.

#### **1<sup>er</sup> mars**

Le décret concernant les professions manuelles à l'INSERM est enfin sorti au journal officiel.

#### **14 mars**

*Pour un véritable changement, conforme à l'intérêt des travailleurs : le SNTRS-CGT appelle à tout faire pour assurer le succès des candidats uniques de la gauche au second tour des élections législatives, le 19 mars.*

#### **30 mars**

Une nouvelle manifestation des POS est organisée au siège du CNRS. Plus de 300 personnes y participent en occupant le hall pendant plusieurs heures, avant d'être reçu par M. MAZIERES.

### **Mars**

#### **Elections au CNAS du CAES INSERM**

SNTRS-SNCS 10852 (39,68%) 7 élus, SGEN 16083 (60,32%) 10 élus.

#### **5 avril**

Le CSN examine l'activité du syndicat et fait le point sur la situation au lendemain des élections législatives. Il appelle les sections à se saisir de tous les problèmes revendicatifs, pour mobiliser les personnels afin d'obtenir l'ouverture de négociations.

Il estime que deux axes revendicatifs sont prioritaires :- les problèmes de carrières et de sécurité d'emploi (hors statut et titularisation), - la défense du CNRS et de l'INSERM (riposte aux menaçements, bataille pour les moyens, l'amélioration du fonctionnement et la démocratisation des organismes).

Il propose une rencontre des organisations syndicales pour organiser l'action.

#### **6 avril**

Le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT appellent les personnels administratifs à se rassembler au siège du CNRS pour -des réponses précises sur le dossier déposé aux Finances et l'ouverture rapide de négociations sur l'ensemble des problèmes statutaires et des conditions de travail.

#### **17 avril**

Au 9<sup>ème</sup> congrès de la FSM, Georges SEGUY intervient pour critiquer la conception du syndicalisme ayant cours dans les pays socialistes.

### **Avril**

- La section du SNTRS-CGT de l'Institut de la Langue Française (ILF) révèle un projet tendant à louer aux américains 15 années de recherche française en linguistique. Il s'agit d'une négociation engagée entre le CNRS et l'Université de Chicago visant à céder aux USA, sans contrepartie véritable, l'ensemble du fonds littéraire de l'ILF.

- Une réforme de la catégorie A amène des gains de points d'indices (2 à 25 points) pour les catégories 0A, 1A, 2A, 3A, 1B, 1Bbis, 1D, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> août 1977.

#### **2 mai**

A son congrès de Brest, la CFDT décide le "recentrage" de son orientation. Elle entend désormais s'appuyer

sur le réalisme et la négociation. Elle abandonne ses élans révolutionnaires issus de 1968. Elle réfute la conception d'affrontement global, base de l'unité CGT-CFDT. En fait, la rupture est consommée dès 1977, en lien étroit avec celle des partis de gauche. Les accords signés à partir de ce moment auront très peu d'effet.

**23 mai**

Publication du *Mémorial de la déportation des juifs de France* par Beate et Serge Klarsfeld.

**23-26 mai**

**16<sup>ème</sup> Congrès du SNTRS-CGT (Aussois) :**

**Le SNTRS-CGT fête ses 30 ans à Grenoble.**

**Le congrès :** Les débats portent notamment sur l'attitude et les propositions du syndicat dans la bataille pour le Programme Commun, la lutte des administratifs, celle des POS et celle pour l'intégration des hors-statut. Les autres sujets de débats sont : « l'orientation de la recherche et ses conséquences sur les personnels, l'aptitude du syndicat à battre en brèche la



po-litique du pouvoir, les propositions du syndicat pour une autre politique de recherche, l'opportunité de la présence du syndicat dans les in-stances du CNRS et de l'INSERM ».

Sont aussi débattus : « le blocage des carrières et les projets de grilles, de même que la tactique des luttes, les relations avec les autres syndicats, la question du champ de syndicalisation et les problèmes du mouvement syndical au niveau international ».

Les principaux axes revendicatifs : « l'urgente nécessité d'une autre politique permettant de promouvoir une recherche de qualité ; la garantie du pouvoir d'achat pour tous et sa progression différenciée ; la PPRS, partie intégrante du salaire ; le rétablissement du lien entre qualification, classification et salaire ; la grille nationale unique ; la garantie de l'emploi ; un statut dérogatoire de titulaire de l'Etat ; de meilleures conditions de travail, de vie des travailleurs actifs et retraités ; la nécessité d'accroître les effectifs ; un budget correspondant aux nécessités ; l'extension des droits syndicaux ».

**Le Rapport d'activité** est adopté par 94,4% pour, 4,14% contre et 1,44% d'abstentions.

**Le Document d'orientation** amendé, est adopté par 95,68% des délégués, 2,20% contre et 2,15% d'abstentions.

**Le Programme revendicatif** amendé est adopté par 93,31% des délégués et 4,68% d'abstentions.

**Secrétaire Général :** Guy DUPRÉ.

**Secrétaire Général Adjoint :** André MALANDAIN (INSERM),

**Secrétariat (en plus) :** Colette JAN (Quai A. France), Charles MARIANI (Quai A. France), Alain MONTINTIN (Curie), J.-Pierre RICCIO (Gif), Richard VARIN (Paris).

**Bureau National (en plus) :** Alice BERNET (Orsay), Bernard BLANC (IRC Lyon), André BONNET (Orléans), Roger BRIOT (Grenoble), Joël DUHTERIAN (Grenoble), Irène FOURNIER-MÉARELLI (CES), André LABORIE (Quai A. France), LE SQUEREN (Obs. Meudon), Robert LOMBARD (Jussieu), Gérard MANDVILLE (Orsay),



Daniel PAILHAREY (Luminy), Michel POIZAT (MSH), Serge SARRAZIN (Poitiers), Nikki VOIONMAA (Géographie), Frida WANSTOK (INSERM).

**Conseil Syndical National (en plus) :** Maryse ABARRATEGUI (Bordeaux), Yvonne ALEXANDRE (In-serm), André ALLÉGRET (Bellevue), Jacques AUDIN (Bordeaux), J.-Pierre BAZIN (INSERM), Alain BILLAULT (Inst. J. Monod), Claude BLANCHET (Caen), André CHANCONIE (Bellevue), Alain CLORENNEC (Nice), Francine DEUTSCHMANN (Stras-bourg), J.-Claude DUFFOURD (ISN Grenoble), Floréal ELIAS (Toulouse), Marcelle FRÉMONT (Jussieu), Antoine GARAU (Marseille), Yves GATTO (Marseille), René GHIRARDELLI (Orsay), J.-Claude GINET (Gif), Dominique IMHOFF (Bellevue), André JEUNET (Grenoble), Jean LAFFORGUE (Toulouse), Martine LARDILLIER (Gif), J.-Pierre MAGE (CRN Strasbourg), Roger MIGLIERINA (INSERM), Nicole NIVELLE (Aix), Gabriel PAGE (Montpellier), Gérard PONCHEL (Lille), Michel POREAU (IAP), Nicole ROBIN (Orsay), Jean SAMUEL (Strasbourg), Monique SCANDELLARI (Marseille), M.-Thérèse VALADAS (Orsay), Jacqueline VIDEMENT (Quai A. France).

### 31 mai

#### Elections à la Commission Paritaire Nationale CNRS

ITA : Inscrits 12525 ; Votants 8348 (66,65%), Exprimés 8197, SNTRS-CGT 2906 (35,45%) 9 élus, SGEN-CFDT 2539 (30,97%) 10 élus, SNIRS-CGC 1212 (14,79%) 4 élus, FO 999 (12,19%) 3 élus, SNPTES-FEN 247 (3,01%) 1 élu, Autonomes (SNO) 299 (3,65%) 1 élu.

### 8 juin

Une manifestation des POSC est organisée vers le Ministère des Finances (plus de 1000 personnes) pour les moyens du reclassement. Des initiatives sont organisées à Marseille, Grenoble, Orléans, ... ►

### 21-23 juin

Le CNAS du CAES s'est tenu à Nancy. A cette occasion, le SNTRS-CGT a présenté toute une série de propositions tendant à défendre les acquis actuels de



l'action sociale". Ainsi, le CNAS a adopté à l'unanimité la position suivante : *Au premier tour, le vote a lieu sur des listes présentées par les organisations représentatives nationales au CNRS, selon le code du travail. Et très majoritairement pour « la répartition des sièges à la pluste moyenne. »*

### 27 juin

Une manifestation champêtre des POSC à Orsay (pique-nique sur les pelouses du campus, meeting spectacle avec le chanteur GERARD-ANDRE et défilé dans les rues d'Orsay), avec près de 1000 participants. ►

### Juin

• Le SNTRS dénonce « De graves menaces pèsent sur l'orientation et tes activités du **Palais de la Découverte** : d'année en année, les crédits



d'entretien régressent et, parallèlement, les salles du Palais sont laissées à la discrétion d'organismes privés ou parapublics qui organisent des expositions, illustrent leurs choix écono-miques. Cette pratique va à l'encontre de la vocation du Palais qui doit être un haut lieu de la diffusion des connaissances scientifiques à partir de la vie interne de la recherche nationale.

Par ailleurs, le manque croissant de crédits crée des conditions de travail pour les personnels du Palais qui rendent leur tâche de plus en plus difficile ».

• **Prime des administratifs au CNRS :** « *Une nouvelle initiative scandaleuse de la direction ! Non sat!sfaite d'enterrer le dossier de la prime des administratifs en prenant prétexte que ce problème devra trouver une solution dans la négociation générale sur le statut (quand ?); la direction a décidé unilatéralement de frapper une nouvelle fois les administratifs en amputant leur prime.*

*Sous prétexte de pail fer aux "négalités" de cette prime entre les divers administratifs, la direction a autoritairement fixé le montant de l'attribution du 1er semestre 1978 à 61 % de celui des techniciens pour chaque catégorie. Cette décision scandaleuse consiste à déshabiller Pierrette pour habiller Paulette; sans que cela coûte un centime de plus au budget du CNRS, il ne s'agit que de répartir la pénurie entre les agents. Cela se traduit par une diminution de prime pour des collègues allant de 200 à 500 F ».*

• Le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT, le SNPRES-FO, le SNIRS-CGC diffusent un tract : **ITA du CNRS, de qui se moque-t-on ?** Ils y fustigent : l'année de retard pour les promotions et les changements d'échelon et plus encore pour les reclassements ; la responsabilité de la direction ; le refus concernant la prime des D ; les licenciements de hors-statuts ; la rupture des discussions avec les syndicats.

#### 4 juillet

Une nouvelle initiative d'action<sup>37</sup> vers la direction du CNRS (rassemblement au Quai A. France) pour exiger l'ouverture de négociations sur : Sécurité d'emploi pour tous ; Déblocage des carrières, Reconnaissance des qualifications, Remise en ordre des rémunérations, Maintien et revalorisation du pouvoir d'achat, Revalorisation substantielle de la prime, Une subvention au CAES portée immédiatement à 3% de la masse salariale, Sauvegarde de l'unité du CNRS...

#### 17 juillet

La Loi régissant l'accès aux documents administratifs est votée. Elle règle les questions d'accès aux documents administratifs. Elle érige en principe général le libre accès à ces documents. La CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) doit veiller à la bonne application de la loi.

#### Juillet

• **Un appel est lancé par une centaine de scientifiques** (CNRS, INSERM, Enseignement Supérieur) pour l'emploi scientifique : « *La France a besoin de scientifiques. Elle en a besoin pour sa recherche, trop sacrifiée depuis quelques années dans des conditions qui risquent de compromettre -peut être pour longtemps- la compétitivité de ses équipes.*

*Elle en a besoin pour conserver un rôle culturel dans le monde, étroitement lié à notre capacité d'étendre nos connaissances sur notre histoire, notre monde et notre vie.*

*Elle en a besoin pour faire face à ses responsabilités sociales, dans des domaines très divers, comme par exemple l'architecture, l'environnement ou la santé.*

*Elle en a besoin pour maintenir un enseignement de valeur et pour préserver ainsi ses chances d'avenir.*

*Elle en a besoin aussi pour renforcer et rénover son potentiel industriel.*

*Il apparaît donc regrettable que, faute de la création d'un nombre suffisant de postes dans la recherche publique ou d'emplois dans le secteur privé, la recherche industrielle ou l'administration, plusieurs centaines de jeunes scientifiques de qualité travaillant actuellement dans nos laboratoires risquent donc de se trouver d'ici peu au chômage alors même que nos laboratoires ont grand besoin d'eux pour se renouveler.*

*Les signataires lancent un appel pressant aux autorités gouvernementales pour qu'elles mettent fin à ce gaspillage et qu'elles prennent d'urgence les mesures qui s'imposent ».*

Parmi les signataires nous trouvons, un grand nombre des personnalités figurant sur l'appel de 1976. Le SNTRS-CGT soutient cet appel.

• « **Salaires :** la FEN<sup>38</sup>, FO, la CFTC et les Autonomes, acceptent une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs de la Fonction publique. Une nouvelle fois, ces organisations ont pris la lourde responsabilité de signer un accord avec le gouvernement en entérinant un nouveau déclassement du secteur public qui porte ainsi un coup à la lutte unitaire qui s'était développée depuis 1977 dans la Fonction publique... »

#### 12 août

R. BARRE, le Premier ministre décide la libération du prix du pain, après 187 ans de cadrage par l'Etat.

<sup>37</sup> Appel SNTRS-CGT, SNCS-FEN, SNPEN-FEN, SGEN-CFDT.

<sup>38</sup> Tous les syndicats "Unité-Action" de la FEN, dont le SNCS, ont refusé de cautionner cet accord. Par contre les syndicats de la tendance UID, dont le SNPTES, ont ratifié cette signature.

## 28 août

Le Secrétariat national du SNTRS-CGT adresse une note au Secrétariat de l'UGICT, à propos de la situation syndicale au CNRS devant l'imminence de la reconnaissance du SNPTES-FEN au CNRS. Dans cette note après avoir rappelé l'existence d'un accord de concertation le Secrétariat du SNTRS-CGT s'adresse à l'UGICT : « A terme, la présence de la FEN parmi toutes les catégories de personnel d'un secteur où la revendication d'un statut commun à tous les personnels est une aspiration majoritaire et justifiée par la nature du travail scientifique, place la CGT en position d'être le seul syndicat à ne pouvoir parler au nom de tous les personnels. A la différence de FO, de la CFDT qui syndiquent chercheurs et ITA et du SNIRS-CGC qui a obtenu de la CGC une dérogation pour syndiquer les personnels techniques et ouvriers. Jusqu'alors ce paradoxe était corrigé par l'existence de l'Accord de Concertation avec le SNCS-FEN qui permettait une expression commune de nos syndicats vers toutes les catégories. S'il est encore trop tôt pour savoir ce qu'il adviendra de cet Accord (de Concertation) avec l'apparition du SNPTES-FEN, on peut prévoir que sa mise en œuvre risque d'être rendue difficile sinon impossible. Par exemple, on voit mal le SNCS-FEN appelant les ITA à se syndiquer au SNTRS-CGT, comme le prévoit l'accord, tandis que le SNPTES-FEN essaie de se développer, sans remettre sérieusement en cause son appartenance à la FEN. (...). Selon nous cette question du développement de la FEN dans le secteur de la Recherche est indissociable du rôle que la CGT entend jouer dans la défense de la recherche et de ses personnels sur une position de classe. Notre 16<sup>ème</sup> Congrès a réaffirmé à ce propos la nécessité de poursuivre une réflexion sérieuse sur la signification actuelle des champs de syndicalisation au CNRS (...). Il a rappelé que le SNTRS-CGT ne pourrait rester passif devant l'extension de la FEN à tous les personnels du CNRS. Il nous semble nécessaire que cette réflexion s'ouvre également au niveau des instances confédérales et qu'elle renforce le besoin d'une expression cohérente de la CGT sur l'ensemble des problèmes de la recherche nationale ».

## Août

- Le congé maternité est porté à 16 semaines. Le congé postnatal est étendu aux pères et aux non-titulaires.
- Le congé post-natal reste un droit propre à la femme mais peut être concédé au père fonctionnaire si elle y renonce ou si elle est dans l'impossibilité d'en bénéficier.

## 14 septembre

La direction du CNRS impose le SNPTES-FEN comme syndicat représentatif au CNRS.

## 18-19 septembre

Le CSN du SNTRS-CGT s'inquiète « du fléchissement de notre recrutement, marqué par un retard dans la rentrée des talons (de cartes) et des cotisations ». Il analyse ce fléchissement « comme découlant notamment du trouble occasionné parmi nos adhérents et sympathisants par les positions de la CGT dans la bataille pour le changement et la déception due aux résultats des élections législatives ».

## 20 septembre

**Dans un communiqué du SNTRS-CGT :** « Le Conseil des Ministres vient d'adopter, sur proposition de M. AIGRAIN, secrétaire d'Etat à la Recherche, une série de mesures inquiétantes. Ces mesures confirment, en les aggravant, les tendances de l'actuelle politique de recherche que nous n'avons cessé de dénoncer, elles constituent un véritable défi à l'encontre des personnels scientifiques

Sous couvert d'"irriguer le secteur productif", le gouvernement entretient une fausse opposition entre recherche et production.

Le SNTRS s'est toujours prononcé pour la définition de rapports développés entre la recherche et le secteur productif. Cette conception exclut tout rapport de subordination entre ces deux activités nationales.

L'instauration de liens durables et d'échanges fructueux entre la recherche publique et l'industrie suppose le développement de l'effort de recherche au sein des entreprises.

Au lieu de cela, nous avons assisté à une politique de liquidation de la recherche privée que l'Etat a tenté de pallier au moyen d'accords du type CNRS-Rhône-Poulenc qui ont fait passer sous la coupe du trust une partie des recherches en chimie du CNRS en lui permettant de fermer ses propres laboratoires.

Les projets annoncés au conseil des ministres encouragent ce type de relation qui ne peuvent qu'asservir encore plus l'effort public de recherche aux intérêts privés, comme vient de le démontrer le legs des travaux du C.E.A. dans le domaine électronique à la firme Thomson, sans aucune contrepartie (...).

## Septembre

**Le Plan Aigrain** (du nom du Secrétaire d'Etat à la Recherche de l'époque) est publié. Ce plan « confirme la

*volonté du gouvernement d'aller plus vite et plus loin dans l'intégration de tout l'effort national de recherche au service exclusif des objectifs industriels des multinationales ». Cela va susciter des luttes nombreuses pendant près de trois ans. Ainsi, le 14 novembre, où 15 syndicats CGT, FEN, CFDT (recherche publique, enseignement supérieur et bibliothèques) organisent une journée nationale d'actions et de manifestations (à Paris de Jussieu à Matignon). Il y a plus de 4000 manifestants à Paris et plusieurs centaines en province (Marseille, Grenoble, Strasbourg, Montpellier, Poitiers, Orléans, Bordeaux, Lyon, Lille). D'autres actions ont lieu le 1<sup>er</sup> décembre à Bordeaux et le 20 décembre au Quai A. France. Les éléments principaux du plan : « une grande finalisation des activités de recherche ; une remise en cause des prérogatives du Comité National ; une volonté de déstabiliser et de contrôler l'emploi en limitant les emplois permanents ; une réforme du statut des chercheurs, conçu pour un plus grand pilotage de la recherche par le politique ; une réforme du statut des ITA par laquelle il s'agit, dans un contexte général de pénurie, de procéder au redéploiement des postes existants au bénéfice exclusif des secteurs dits prioritaires (mobilité forcée, insécurité d'emploi, remise en cause des garanties statutaires, blocage quasi général des carrières, licenciements de nombreux hors statuts) ».*

### **10 octobre**

Une nouvelle circulaire régit le droit syndical au CNRS (Circulaire 500). Ce texte n'a pas reçu l'accord du SNTRS-CGT, car il est en retrait sur le précédent.

### **18 octobre**

Lors d'une conférence de presse, 15 syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur indiquent, à propos des projets gouvernementaux et du projet de budget 1979 : « Un tel budget de régression ne fera qu'accentuer le fléchissement continu des dépenses de recherche tel qu'il apparaît depuis 1970.

*Il vient en illustration des projets gouvernementaux sur la "nécessaire adaptation du potentiel de recherche aux données de la conjoncture socio-économique.*

*Ce sont toutes ces raisons qui ont conduit l'ensemble des nos organisations à organiser la riposte à une offensive qui frappe toute la recherche et la met en cause dans son rôle de progression des connaissances et dans sa capacité de réponse aux immenses besoins sociaux, économiques et culturels de la nation. Cette riposte est pour nous étroitement liée à notre détermination d'imposer au gouvernement de véritables négociations sur le lourd contentieux revendicatif qui s'est accumulé depuis des années pour toutes les catégories de personnels de tous les organismes publics de recherche ».*

### **24 octobre**

Remise en cause de la PPRS : Une nouvelle circulaire du CNRS et de l'IN2P3 adressée aux directeurs de laboratoires modifient les conditions de l'attribution de la prime en cas de maladie : sur la part non modulable sont appliqués des abattements, dans le cas de congés de maladie et de congé pour convenance personnelle (1/6 ème par période de 30 jours).

### **27 Octobre**

Après avoir permis au SGEN-CFDT d'intervenir (lecture d'une déclaration CGT-CFDT et du point de vue de la CFDT) La direction prétend empêcher les représentants de la CGT de s'exprimer en Commission de dérogation : *Les représentants du SNTRS-CGT indiquent « qu'ils n'ont jamais accepté d'être des carpes ! Qu'ils sont là pour défendre les personnels »* La direction suspend la réunion de la Commission ». A noter que les représentants du SNIRS-CGC, de FO et du SNO (Autonome) ont pu intervenir ... pour soutenir la position de la direction ! Le SNPTES-FEN est resté muet. Le président de la commission suspend la séance.

L'après-midi la direction réunit la commission de dérogation ... sans les représentants des personnels

### **Octobre**

- Les primes sont attaquées par la direction du CNRS qui impose une modulation en cas de congé maladie ; elle remet en cause la totalité de la prime pour ceux qui ne sont pas en fonction le dernier jour du semestre (départ à la retraite -départ au service militaire).

- Dans le tribune libre de Guy DUPRE pour le Congrès de la CGT : « (...) La FEN a depuis plusieurs années débordé largement son champ de syndicalisation initial résultant de la scission de 1947, elle tente de l'étendre aujourd'hui à toutes les catégories de travailleurs de la recherche avec l'aide du pouvoir. Cette extension pose un problème qui dépasse nettement le simple aspect de la concurrence syndicale. Il traduit une offensive tous azimuts du syndicalisme réformiste dans le secteur de la recherche.

*Nous ne saurions la sous-estimer tant au plan du rapport de forces syndicales actuelles et du rôle qu'y joue la FEN, qu'en raison de l'enjeu que représente la recherche scientifique pour l'avenir du pays.*

*Mon souhait est que ces questions nourrissent sans tarder une réflexion approfondie de la part de tout notre mouvement syndical CGT, sans évacuer aucun problème, notamment celui des champs de syndicalisation dans la recherche qui ne saurait rester figé en raison de l'évolution de la recherche et du travail scientifique ».*

#### **7 novembre**

A Gif, 250 personnes accueillent M. BERKALOFF, Directeur scientifique des sciences de la vie. À l'appel du SNTRS, du SNCS et du SGEN une Assemblée Générale est organisée. A l'issue de cette AG, le personnel s'est formé en cortège à travers le groupe de laboratoires.

#### **14 novembre**

Quinze syndicats (recherche publique, enseignement supérieur et bibliothèques, CGT, FEN, CFDT) organisent une journée nationale d'actions et de manifestations (à Paris de Jussieu à Matignon). Il y a plus de 4000 manifestants à Paris et plusieurs centaines en province (Marseille, Grenoble, Strasbourg, Lyon, Poitiers, Orléans, Lille, Bordeaux, Montpellier, Lille ...)

#### **25 novembre**

Les administratifs de la Région parisienne ont manifesté au Quai A. France à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT, pour que s'ouvrent de véritables négociations sur la prime. Les 300 administratifs présents ont par leur pression permis d'obtenir que les organisations syndicales soient reçues par la direction du CNRS.

A Grenoble les sections SNTRS et SGEN ont par leurs interventions auprès des directeurs de labos et de l'Administrateur délégué, obtenu que ceux-ci écrivent une lettre commune à la direction du CNRS pour soutenir les revendications des administratifs.

#### **26 novembre - 1<sup>er</sup> décembre**

**40<sup>ème</sup> congrès de la CGT :** Georges SEGUY, dans son rapport d'ouverture porté un regard critique sur la réalisation du soutien au programme commun. Il souligne notamment que dans la période s'est manifesté « *une vue idéaliste du changement et d'une certitude en la victoire électorale de la gauche à laquelle tout fut subordonné, y compris dans une certaine mesure, la satisfaction des principales revendications* ». Georges SEGUY ajoute que « *les luttes se rattachaient à la perspective du changement et ont pu donner l'impression d'une action revendicative très globalisée, s'éloignant des préoccupations quotidiennes et immédiates des travailleurs qui relèvent de la responsabilité première du syndicat* ».

#### **Novembre**

##### **• Elections au CA de l'INSERM :**

- **Collège Administratifs :** Inscrits 463, Exprimés 241, SNTRS-CGT 109 (45,23%), SGEN-CFDT 70 (29,05%), SNIRS-CGC 54 (22,41%), Divers 8 (3,32%).

- **Collège Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens : Exprimés** 1527, SNTRS-CGT - SNCS-FEN 639 (41,85%), SGEN-CFDT 461 (30,19%), SNIRS-CGC 253 (16,57%), Divers 174 (11,39%).

#### **1<sup>er</sup> décembre**

3000 travailleurs de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, accueillent la ministre SAUNIER-SÉÏTÉ, à Bordeaux à l'appel des syndicats CGT, FEN, CFDT et UNEF.

#### **9 décembre**

Usinor et Sacilor-Sollac prévoit la suppression de 20500 emplois pour 1980.

#### **18 décembre**

Communiqué de presse : *Un millier de travailleurs du CNRS sont venus entendre, au CNRS, le compte-rendu de l'entrevue entre leurs syndicats et le directeur général sur le contenu du comité interministériel de la recherche du 18 décembre. 1978.*

*Les menaces de démantèlement du CNRS, de réformes de structures et de statuts graves à la fois pour les personnels, pour l'organisme et pour la recherche ne pouvant toujours pas être écartées, les personnels ont décidé de se rendre en manifestation, à l'appel du SNTRS-CGT, du SGEN-CFDT, du SNCS-FEN, du SNPCEN-FEN, auprès du Ministre des Universités.*

*Alors que la manifestation se déroulait calmement les forces de polices sont intervenues à plusieurs reprises (rue de Solférino, Esplanade des Invalides) agressant et brutalisant les manifestants. Après avoir arraché les banderoles ils ont frappé de nombreux chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, parmi lesquels des responsables syndicaux qui tentaient de raisonner les policiers. Ils ont également frappé un Président de Commission du Comité National et deux membres du Directoire de la Recherche Scientifique.*

*Les manifestants ont dû se réfugier sous le chapiteau du podium FR3-EURCPE 1, sous la Tour Eiffel. Ils ont*

*informé le public des raisons, de la situation et de leur présence. Le public a bien réagi aux explications qui lui ont été données. (...) Un rendez-vous a été obtenu avec J.M.CAVADA, directeur de l'informatiob à FR3. (...) »*

### **20 décembre**

• M. Chabbal, DG du CNRS, reçoit les organisations syndicales représentatives, pour les *"informer des mesures de réforme du CNRS en discussion dans les ministères"*. A cette occasion, répondant aux représentants du SNTRS sur les conséquences du plan Aigrain - Saunier-Seïté sur les personnels et notamment en matière de sécurité d'emploi pour les ITA ; il déclare *« qu'il n'est pas question de remettre en cause l'article 46"*, tout en affirmant *"que l'on peut envisager des modalités plus souples quant à son application »*

• Le même jour, le DAF signe une circulaire aux administrateurs délégués, élaborée dans le plus grand secret, concernant la *"nouvelle procédure pour le recrutement et l'affectation des ITA"*.

Contrairement aux engagements répétés de la Direction, cette décision concernant directement les personnels a été prise de manière autoritaire alors que depuis 1970, le SNTRS exige des négociations sur l'article 46 (...). Le rôle prépondérant des directeurs scientifiques, au détriment des instances où sont représentés les personnels (Comité National notamment).constitue une nouvelle attaque contre la sécurité d'emploi.

### **21 décembre**

**Le CNRS est gravement menacé** - Déclaration SNTRS-CGT et UGFF-CGT : *« Sous l'égide de M. Barre et de Mme Saunier-Séïté, en prenant appui sur un rapport du secrétaire d'Etat à la Recherche M. Aigrain, le gouvernement entend, hors de toute consultation des personnels et de la communauté scientifique, démanteler le CNRS et ainsi sacrifier la recherche scientifique aux intérêts des monopoles.*

*Cette tentative entre dans le cadre du plan d'ensemble du gouvernement de restructuration et de démantèlement de l'appareil d'Etat pour l'adapter aux nécessités et aux impératifs des grands intérêts privés. Or, l'intérêt des travailleurs du CNRS de toutes catégories, comme l'intérêt de la nation réside, non pas dans un démantèlement de cet outil indispensable au maintien de l'indépendance nationale en matière scientifique qu'est le CNRS, mais bien au contraire dans un renforcement de ses moyens afin qu'il continue à jouer le rôle important qui est le sien depuis de longues années. Toute autre politique ne peut que conduire à l'asservissement de la recherche française à l'étranger et aux injonctions des groupes industriels multinationaux et bancaires les plus puissants.*

*Le SNTRS-CGT et l'UGFF-CGT dénoncent avec vigueur l'offensive gouvernementale contre le CNRS (...). Ils appellent les personnels à renforcer leur participation aux luttes de l'ensemble des travailleurs du secteur public pour la défense des missions de celui-ci, pour la sauvegarde et l'amélioration de leurs conquêtes sociales et de leurs libertés en convergence avec tous les salariés et la population ».*

### **Décembre**

Un tract du SNTRS-CGT appelle tous les personnels ou CNRS *« à développer une riposte puissante : Non au plan Aigrain/saunier-Seïté de démantèlement du CNRS ! Pour une recherche publique démocratque au service des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population !*

#### **Parmi les autres événements de l'année**

• Des divergences sur le rôle du syndicalisme et son indépendance notamment dans les pays de l'Est, amènent la CGT à quitter le Secrétariat Général de la FSM lors de son IXème congrès.

• Un succès de l'action de la CGT : le congé post-natal est étendu aux hommes fonctionnaires et aux personnels non-titulaires.

• L'IRIA devient l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA).

• 241 postes (CNRS) et 15 postes 1/2 (INSERM) sont débloqués pour l'intégration des personnels hors-statut.

• **Elections au CA de l'INRIA :**

**Collège ITA :** Inscrits 225, votants 157 (69,78%), Exprimés 148, SNTRS-CGT 98 (66,22%) SGEN-CFDT 50 (33,78%)

# 1979

## 1<sup>er</sup> janvier

La deuxième vague de reclassement des POSC (411 promotions) prend effet à cette date.

## 9 Janvier

**Communiqué des syndicats du CNRS** : « Depuis des années la situation dans la recherche se dégrade, tant au niveau des moyens que des personnels.

*Le "Plan Aigrain" vise à aggraver cette situation en asservissant d'avantage la recherche aux besoins de re-conversion des sociétés multinationales. Il vise à aggraver notamment la situation de l'emploi et les conditions de vie et de travail. Austérité et autoritarisme caractérisent cette politique dont les travailleurs, la recherche et l'intérêt du pays font les frais*

*Contre le "plan Aigrain" – Pour la satisfaction des revendications – Pour la démocratisation du CNRS orientée vers la satisfaction des besoins sociaux économiques et culturels du pays – Pour l'ouverture de négociations, les organisations syndicales SGEN-CFDT, SNCS·FEN, SNPCEN-FEN, SNTRS-CGT appellent à poursuivre la campagne d'explication et de mobilisation à renforcer les actions déjà engagées.*

*Elles appellent à une journée de Grève générale au CNRS, le 1<sup>er</sup> février 1979 avec rassemblement national à Paris, avec délégations de province, ainsi qu'à des rassemblements régionaux ».*

## 12 janvier

A Bellevue, réunification du SNTRS-CGT : A l'issue d'une assemblée générale il a été décidé par les adhérents, la réunification des 2 sections du SNTRS-CGT en une section unique et l'élection par l'ensemble des adhérents d'un nouveau bureau de section.

## 23-24 janvier

Claude LE SQUEREN s'exprime au nom des élus SNTRS-CGT au Directoire, à propos du *Plan Aigrain* : « (...) *Prétendre adapter le potentiel scientifique national aux exigences socio-économiques tandis que l'effort de recherche du secteur privé est en régression constante, ne peut avoir pour résultat que l'asservissement de la recherche aux objectifs à court terme des entreprises de taille multinationale.*

*La légère progression, en francs courants, du budget 1979, ne suffit pas à corriger la tendance générale à la baisse des autorisations de programme, en francs constants, telle qu'on l'enregistre depuis 1969, elle ne permet pas de parler "d'un début de reconstitution de l'outil de recherche, comme le prétend la Direction du CNRS. Au contraire, par effet cumulé, cela constitue une amputation telle .du pouvoir d'achat des formations de recherche, que bon nombre d'entre elles sont à la limite de l'asphyxie.*

Aucune réponse sur les problèmes les plus cruciaux n'est apportée par le ce plan Aigrain : pour des moyens répondant aux missions du CNRS : RIEN ; pour des créations de postes en nombre suffisant : RIEN ; pour l'emploi des 3<sup>ème</sup> cycles : RIEN ; pour l'intégration des hors-statut : RIEN ; pour résoudre le problème du blocage des. Carrières et de la sécurité d'emploi : RIEN ; pour une véritable reconnaissance des qualifications : RIEN: Le plan Aigrain c'est une vision étroitement utilitariste de, la recherche. Il prétend adapter cette dernière aux besoins de la collectivité. En instituant le pilotage par l'aval il donne plus de poids encore aux besoins de la grande mdustne privée en augmentant la part du financement contractuel.

Le plan Aigrain c'est la remise en cause de l'autonomie scientifique et de la liberté de recherche. Il vise à neutraliser les instances représentatives (Comité National, Directoire).

Le plan Aigrain ne répond pas aux nécessités des rapports entre l'évolution scientifique et les besoins sociaux et culturels de notre pays (...)

L'avenir du CNRS, son orgamsation, les moyens dont il dispose, ne sont pas seulement des questions strictement scientifiques, elles sont à la fois scientifiques et politiques. Nous estimons que l'avenir du CNRS passe par les conditions suivantes : l'obtention d'un budget et des moyens suffisants ; la satisfaction des revendications des personnels (pouvoir d'achat, déroulement de carrière, sécurité d'emploi, conditions de travail, etc.); une profonde démocratisation des structures : renforcer la place des représentants de toutes les catégories de .personnel au sein des sections du Comité National et augmenter les prérogatives de ce dernier ».

## Janvier

• Elections au CNAS du CAES du CNRS.

**Collège ITA** : Inscrits 13032, votants 8240, exprimés 7984, SNTRS-CGT 2943 (36,86) 9 élus, SGEN-CFDT 2574 (32,23) 8 élus, SNIRS-CGC 1273 (15,94) 4 élus, FO 888 (11,12) 2 élus, SNPTES-FEN 306 (3,83).

**Collège Chercheurs** : Inscrits 7913, votants 4636, exprimés 4508, SNCS-FEN 2430 (53,90) 8 élus, SGEN-CFDT 1138 (25,24) 4 élus, SNIRS-CGC 940 (20,85) 3 élus, FO 147 (3,20).

**Collège CPN** : Inscrits 860, votants 520, exprimés 497, SNPEN-FEN 422 (84,90) 2 élus, FO 75 (15,09).

• **Un tract est diffusé dans la population**<sup>39</sup>. Il se concluait ainsi : « *Les travailleurs du CNRS dénoncent les critères de profit et l'asservissement de la recherche aux grandes firmes privées, appellent à un important développement de la recherche industrielle avec contrôle des aides publiques, estiment indispensable le maintien du rôle des scientifiques dans les choix scientifiques, veulent un débat démocratique dans notre pays avec la population et ses représentants pour les grands choix dans la recherche et l'utilisation des résultats.*

**La recherche c'est aussi votre affaire. Avec nous, exigez une recherche au service de tous ! »**

**1<sup>er</sup> février**

**Une grève générale est appelée au CNRS** par le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN, le SNPEN-FEN et le SGEN-CFDT avec un Meeting dans la grande salle de la Mutualité (plus de 2000 personnes) et une manifestation vers le Ministère des Universités et de nombreuses initiatives dans toutes les régions, pour mettre en échec le plan des ministres SAUNIER-SEITÉ et AIGRAIN, obtenir la satisfaction des revendications, le renouveau et la démocratisation du CNRS et l'ouverture de négociations. Un tract est diffusé à la population où les organisations syndicales « *dénoncent les critères de profit et l'asservissement de la recherche aux grandes firmes privées, appellent à un important développement de la recherche industrielle avec contrôle des aides publiques, estiment indispensable le maintien du rôle des scientifiques dans les choix scientifiques, veulent un débat démocratique dans notre pays avec la population et ses représentants pour les grands choix dans la recherche et l'utilisation des résultats* ». (Photos de Paris et Toulouse).



**11 février**

Une journée action des hors statuts CNRS et INSERM est organisée par le SNTRS-CGT, le SNCS-FEN et le SGEN-CFDT pour empêcher les licenciements et pour l'intégration de tous leshors-statuts.

**21 février**

La communauté des historiens se mobilise contre les négationnistes.

**1<sup>er</sup> – 2 mars**

**Conseil Syndical National du SNTRS-CGT : Sur l'unité d'action**, le CSN, réaffirme avec force les orientations du 16<sup>ème</sup> congrès du SNTRS et du 40<sup>ème</sup> congrès de la CGT, quant à nos conceptions de la pratique unitaire. Le CSN a souligné « *l'importance d'abord de faire connaître et de débattre avec les travailleurs les positions de la CGT; ensuite de rechercher dans la clarté et pour agir, les conditions de l'unité la plus large et enfin d'exiger de nos partenaires qu'ils respectent leurs engagements.*

*En ce qui concerne la poursuite de l'action, le CSN a particulièrement insisté sur la nécessité de poursuivre notre bataille autour des grands axes étroitement liés et définis lors du CSN des 20 et 21 décembre : – contre le plan Aigrain – pour la défense et le renouveau du CNRS lui permettant de répondre aux besoins sociaux,*

<sup>39</sup> SNTRS-CGT, SNCS-FEN, SGEN-CFDT, SNPEN-FEN

économiques et culturels de la population – pour les moyens budgétaires – contre la remise en cause des acquis et pour la satisfaction des revendications (...) ».

**Sur les relations syndicat - élus/mandatés :** « (...) L'activité des représentants du syndicat qu'ils soient élus ou désignés par lui dans les diverses instances de représentation des personnels (CPN – CN - CAES ...) constitue l'une des formes de l'action générale du syndicat. Ces militants sont donc placés, au même titre que tous les responsables du SNTRS-CGT quelles que soient leurs responsabilités, sous 1<sup>e</sup> contrôle permanent de l'organisation. Il ne suffit donc pas que ces militants soient d'excellents techniciens des divers secteurs où ils ont été désignés, mais qu'ils soient conscients de l'importance du mandat qui leur a été confié par l'organisation, car ils agissent en son nom et prolongent son action.

Il est donc essentiel que leur mandat ait été défini au cours de réunion préparatoire des diverses instances du syndicat, selon le niveau des problèmes sur lesquels ils ont à prendre position.

La tâche de représentants du personnel que ce soit à la CPN, au comité national, comme au CAES, est toujours délicate et importante, elle exige de la part des intéressés compétence; vigilance et fermeté. Pour accomplir cette tâche avec le maximum d'efficacité, nos représentants ne doivent jamais perdre de vue trois impératifs essentiels : 1) ils sont des représentants du SNTRS-CGT et, comme tels, ils sont investis de toute l'autorité du SNTRS-CGT et de la CGT sur la base de leurs orientations, 2) ils ont été élus ou désignés pour défendre les intérêts de tous les personnels du CNRS, 3) ils ont à contribuer au développement de l'action (...) ».

**Le respect du mandat :** « (Il) ne saurait être considéré comme un carcan bureaucratique ne laissant aucune place à la réflexion, à l'intelligence et à l'initiative du représentant CGT, (...) ».

Il est évident que les conditions étant remplies, il ne saurait y avoir de votes ou de prises de position divergents des élus ou représentants du syndicat en son nom sur quelque question que ce soit (...) ».

### **16 mars**

Action cantines au CNRS<sup>40</sup> : contre une intégration/reclassement au rabais, pour l'intégration/reclassement des personnels de cafétéria et des personnels étrangers, pour la reconnaissance des qualifications. Contre le bradage de la restauration sociale aux marchands de soupe, pour la création des postes nécessaires. L'action a été largement suivie par les personnels de cantine. De nombreuses cantines étaient fermées (Quai A. France, Rue du Maroc, Villejuif, Gif s/Yvette., Rue Boyer, Verrières, Garchy ; plat unique à Villeurbanne et Orléans, repas retardé à Marseille GLM, distribution de tracts à Toulouse et, partout des Assemblées générales de soutien.

### **22 mars**

• Dans le SNTRS-Info, les paroles et les actes : d'un côté « la CFDT est avec vous dans ce combat qui rejoint le sien et celui des travailleurs en lutte aujourd'hui pour un autre type de développement ... Enfin la convergence de nos actions doit être le contrôle de l'utilisation des recherches ... » (message de la Confédération CFDT au meeting du 1<sup>er</sup> février). "Cette bataille peut être commune même à l'ensemble des travailleurs du secteur public qui subissent des attaques bien ressemblantes ... Les mêmes problèmes~ les mêmes attaques~ au même moment. Il doit être possible de rassembler les luttes, c'est ce que nous avons proposé ... »

OUI MAIS : - La CFDT Confédérale refuse toutes les propositions de la CGT pour organiser la convergence et la coordination des luttes des travailleurs en cours au plan national et avec le soutien de la population ; - L'UFFA-CFDT (Fonction Publique) revient sur son accord et refuse d'organiser une action coordonnée de tout le secteur public sur les salaires l'emploi et le démantèlement ; - Le SGEN-CFDT/CNRS ne s'associe pas aux actions qui "rassemblent l'ensemble des travailleurs du secteur public" sur les "mêmes problèmes" et les "mêmes attaques" comme celle du 29 mars. Il refuse de participer le 23 mars à une action qui concerne tous "les travailleurs et la population"

• Sur intervention des élus SNTRS-CGT au comité de direction de l'Institut de la Langue Française, le projet « Chicago »<sup>41</sup> est de nouveau repoussé.

40 A l'initiative du SNTRS-CGT auquel se sont joints le SNCS-FEN, le SNPEN-FEN, le SGEN-CFDT et le SNIRS-CGC.

41 Projet d'association de l'Institut de la Langue Française avec l'Université de Chicago au service de laquelle la direction du CNRS voulait livrer sans contre-partie l'ensemble des données Informatisées de l'Institut.

### 23 mars

Les sidérurgistes de Lorraine, du Nord et de la Loire, viennent manifester à Paris à l'appel de la CGT pour défendre la sidérurgie française mise en danger par le Plan Davignon. Ils sont soutenus par des centaines de milliers de travailleurs. Des incidents sont provoqués par l'ultra-gauche "autonome" et des policiers infiltrés, occasionnant de graves dégâts. Des arrestations ont lieu et pas parmi les provocateurs.<sup>42</sup> ►



### 29 mars

Un meeting et une manifestation de 50 000 travailleurs des services publics (agents de l'Etat, de la Santé, des PTT, des collectivités locales) sont organisés à Paris pour les salaires, la création d'emplois, la titularisation, l'arrêt du démantèlement des services publics, les droits syndicaux et pour le rejet de la loi cadre de réforme des collectivités locales.

### 30 mars

**Dans un communiqué du SNTRS-CGT :** « En demandant au Ministère de l'Intérieur de donner aux préfets "les directives nécessaires pour refuser désormais les manifestations dans les centres des villes dès lors que celles-ci ne présenteront pas les garanties absolues de sécurité", le Président de la République<sup>43</sup> vient de franchir un pas de géant dans la mise en cause des droits démocratiques acquis de haute lutte par les travailleurs de notre pays.

*En prétendant interdire aux travailleurs le droit de manifester, le pouvoir vient au secours du patronat qui de son côté multiplie les atteintes aux libertés, tente de remettre en cause le droit de grève et renforce son autoritarisme, corollaire du plan d'austérité. Une telle offensive ne peut être analysée en dehors du contexte de montée des luttes : elle est la conclusion logique de la provocation du 23 mars (...).*

### Mars

- Le SNTRS-CGT, le SGEN-CFDT, le SNCS-FEN et le SNPEEN-FEN et le SNIRS-CGC diffusent un tract intitulé, *Personnels de cantine, rationnaires, même combat : défendre la restauration sociale*. Ils appellent à une journée d'action le 16 mars.
- Les administrateurs délégués de Gif et Vitry-Thiais tentent d'interdire le tirage de tracts syndicaux.

### Avril

#### • Elections aux CSS de l'INSERM

**Collège ITA :** Inscrits 1455, votants 873 (68,5%), exprimés 817, SNTRS-CGT 356 (43,6%), SGEN-CFDT 410 (50,2%), Indépendants 51 (6,2%).

#### • Elections au CNESER

**Collège ATOS - ITA :** Inscrits 400, votants 337 (84,25%), exprimés 324, SNPESB-SNTRS-CGT 107 (33,02%), SGEN-CFDT 49 (15,12%), SNPTES-FEN 168 (51,85%).

### 9 mai

Un rassemblement est organisé Rue du Maroc (300 personnes à l'appel du SNTRS-CGT, du SNCS-FEN et du SGEN-CFDT), lors de la Commission de Discipline, pour empêcher le licenciement de 7 ITA<sup>44</sup>. La Commission n'a pu se tenir et les représentants de la Direction ont été retenus pendant plus d'une heure dans la salle où devait se dérouler la



<sup>42</sup> Il s'agit de la première utilisation par le gouvernement de sa loi Anti-casseurs, dont nous voyons là la réelle finalité. L'ultra-gauche "autonome" manipulée par des provocateurs de la police occasionne de graves dégâts.

<sup>43</sup> Giscard d'Estaing

<sup>44</sup> A noter que seuls les élus SNIRS-CGC et FO sont entrés en séance.

Commission. Après une heure d'atermoiements et d'occupation, la direction s'est engagée à ce que les organisations syndicales représentatives soient reçues avant la tenue de la prochaine CPN. ►

### **10-11 mai**

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT appelle à : « - développer une bataille offensive pour la sécurité d'emploi, à partir des premiers reculs imposés à la Direction, en s'opposant à tout licenciement, et en imposant une négociation sur la base de propositions concrètes assurant véritablement la sécurité d'emploi, pour une application correcte de l'article 46 ; - poursuivre, à partir des CPPR, notre action sur les carrières et l'avancement en imposant de fait le suivi des carrières de tous les agents, élément essentiel pour démontrer le sous-classement, les besoins en postes, et pour impulser la lutte sur les carrières et l'avancement ; - Porter à un plus haut niveau notre action contre le plan Aigrain/Saunier-Seité, par la lutte permanente contre toutes ses applications en cours dans les labos (...) ».

Par ailleurs le CSN « a décidé de porter un effort sérieux dans la participation et la contribution de notre syndicat à notre fédération et à l'UGICT et par répercussion des propositions permettant d'assurer dans les meilleures conditions la direction du SNTRS-CGT ».

### **15 mai**

Le SGEN-CFDT décide de s'implanter parmi les Contractuels de Physique Nucléaire.

### **17 mai**

Grève dans la Fonction publique pour : de véritables négociations sur les rémunérations et les retraites ; l'amélioration des conditions de travail, par la création de postes et la réduction du temps de service ; la sécurité de l'emploi, par la titularisation et la promotion ; la défense et la promotion du service public ; la défense et l'extension des droits et libertés. Dans la recherche y appellent la CGT (SNTRS-SNPESB-SGUPA), la FEN (SNESup-SNB-SNCS-SNPCEN) et la CFDT (CNRS-INSERM-INRA). C'est un grand succès.

### **21 Mai**

Une action pour exiger l'arrêt d'une procédure de licenciement et l'ouverture de véritables négociations sur l'application de l'article 46. Télégrammes émanant de province, assemblées générales dans certains centres comme Grenoble, rassemblement au Quai Anatole France, tels sont les événements marquants de cette Journée.

A Paris 200 personnes, représentant les grands centres de la région parisienne, ont occupé la salle Joliot-Curie où devait se tenir la Commission Paritaire Nationale.



Pour seule réponse le DAF déclarait la tenue de la CPN impossible et annonçait que la direction prendrait sa décision. Puis elle faisait appeler la police qui intervenait brutalement pour expulser les manifestants du CNRS.

### **Mai**

• **Un interdit professionnel** frappe Pierre Boisgontier, chercheur hors statut à l'IREP, auquel la direction du CNRS tente d'interdire l'intégration (bien qu'il ait été reconnu intégrable au 1<sup>er</sup> janvier 1978), pour des raisons politiques, alors qu'il a 16 années d'ancienneté dans un laboratoire public.

• **Elections au Conseil Scientifique de l'INSERM :**

**Collège ITA :** Inscrits 1271, votants 816, exprimés 777, SNTRS-CGT 343 (44,14%), SGEN-CFDT 434 (56,86%) 1 élu.

**Commentaire :** « On constate une progression du SNTRS-CGT de 13 % par rapport à 1975 et 0,6% sur les récentes élections aux CSS. Ces 0,6% sont d'autant plus significatifs si on tient compte de l'absence de liste SNTRS-CGT alors qu'il présentait deux listes aux CSS et comptait 7% des suffrages.

Par contre, en consultant les listes d'émargements, force est de constater qu'un nombre important de nos syndiqués n'ont pas voté. Certes, le calendrier fixé par l'administration rendait très difficile toute véritable campagne électorale, mais un fait s'impose, nous nous trouvons devant une carence des sections syndicales

INSERM. (Alors que) le SNTRS-CGT est en mesure d'emporter des élections des instances scientifiques de l'INSERM ».

### **2-3 juin**

Le Conseil syndical national élit Colette JAN et Richard VARIN au secrétariat national

### **10 juin**

Première élection du Parlement européen au suffrage universel dans les neufs états de la Communauté.

### **12 juin**

- Le SNTRS-CGT apporte son soutien à l'action des personnels de l'INRA en lutte contre la transformation de leur organisme en Etablissement Public à Caractère industriel et Commercial. Près d'un millier de travailleurs de l'INRA sont rassemblés ce jour-là au siège de leur organisme.

- Une circulaire du CNRS (*Circulaire 650*) fixe le droit social dans l'organisme. Elle régit les relations entre le CAES et le CNRS, prévoit les moyens matériels mis à la disposition du CAES, ainsi que les décharges de service attribuées pour ses représentants. Elle fixe également les normes en matière de locaux sociaux et de cantines ainsi que de locaux médicosociaux.

### **13/15 Juin**

Le congrès de la FEN-CGT décide sa transformation en Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture (FERC-CGT). Guy DUPRÉ est le premier Secrétaire Général de cette nouvelle fédération, à laquelle le SNTRS-CGT est affilié.

### **20 juin**

Le SNTRS-CGT s'adresse au SNCS-FEN : *"C'est avec une surprise grandissante que nous avons constaté, depuis quelques temps, dans vos publications, des mises en cause répétées de notre organisation. Au-delà des erreurs typographiques regrettables et répétitives qui, dans vos bulletins prêtent au SNTRS-CGT les attitudes du SNIRS-CGC, force nous est de constater que vous dénaturez systématiquement les positions du SNTRS-CGT au CAES"*.

### **26 juin**

Le SNCS-FEN, le SNTRS-CGT, le SNPCEN-FEN et le SGEN-CFDT appellent à une journée d'action pour : *"la sécurité de l'emploi, le déblocage des carrières, la défense des droits et libertés et contre le projet de réforme du CNRS"*. Un rassemblement est organisé devant le Secrétariat d'Etat à la Recherche (400 personnes). Un tract, distribué à la population : *La recherche scientifique en péril, ça vous concerne*.

### **28 juin**

"L'Aurore" inaugure une campagne de dénigrement contre le CNRS, suivi par "France-Soir", le "Nouvel Observateur".

### **19 juillet**

Le SNTRS-CGT rencontre la CGIL Recherche à Turin. Cela a permis un échange de vue sur : les organismes de recherche des 2 pays, leurs structures, la situation statutaire des personnels ; l'état de la recherche, dans les 2 pays, la politique gouvernementale, les positions syndicales respectives et les luttes en cours ; l'organisation syndicale des personnels de recherche, les programmes revendicatifs, la tactique des luttes ; les relations syndicales au plan européen, le problème de la CES, les initiatives communes possibles.

Les deux délégations ont fait le constat d'une grande similitude de problèmes bien que l'histoire du développement de la recherche publique soit différente dans les deux pays, de même que la structure des organismes et les statuts des personnels.

### **24 juillet**

Une déclaration du SNTRS-CGT et SNCS-FEN : *« Affichant son mépris le plus complet pour les 22 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs CNRS, (...) refusant de prendre en compte les avis responsables des organisations syndicales représentatives des travailleurs scientifiques sur la politique de recherche de la nation, ignorant délibérément les appels solennels de la communauté scientifique et de ses plus hautes instances, le gouvernement se prépare à promulguer divers décrets mettant gravement en cause la mission du CNRS. (...)*

*Le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN dénoncent le fait que ces mesures, élaborées depuis plusieurs mois dans le secret des cabinets ministériels, soient décidées alors qu'aucune consultation sérieuse n'a été organisée par le gouvernement avec les principaux intéressés et les représentants de la nation et ce, malgré nos demandes réitérées. Il est caractéristique de constater que les projets sont rendus publics par la voie d'une presse*

*sélectionnée par le pouvoir en fonction de sa docilité politique.*

*L'éviction de la représentation élue de toutes les catégories de personnels dans les instances du CNRS est un recul considérable, tournant le dos à l'exigence d'une élaboration toujours plus démocratique de la politique nationale de recherche, afin qu'elle réponde réellement aux immenses besoins sociaux, économiques et culturels de la population (...).*

### **28 juillet**

*Un appel de travailleurs scientifiques est lancé pour la défense du CNRS. Nous pouvons y lire : "Les scientifiques soussignés sont profondément attachés à l'unité du CNRS et à la liaison entre la politique scientifique et la gestion des personnels qui, mises en œuvre jusqu'ici par le Comité National et le Directoire, ont permis la fécondité et la réputation internationale du CNRS. Ils exigent la suspension des décrets et la mise en discussion des réformes projetées, par l'ensemble de la communauté scientifique et par toutes les instances où elle est représentée".*

### **Juillet**

**Le Conseil Syndical National élit un nouveau secrétaire général du SNTRS-CGT : Alain MONTINTIN remplace Guy DUPRÉ** sollicité pour occuper le poste de secrétaire Général de la FERC-CGT. Richard VARIN est élu Secrétaire Général Adjoint et Gérard MANDVILLE membre du Secrétariat.

### **5 août**

*Le groupe permanent des présidents de sections du Comité National s'adresse aux Ministres. Ils s'élèvent contre les projets de réforme du CNRS.*

### **8 août**

*Un rassemblement a lieu au siège du CNRS (200 personnes) et une manifestation dans Paris (à l'appel du SNTRS-CGT, du SNCS-FEN, du SNESup-FEN, du SNPEN-FEN, du SGEN-CFDT) contre les projets Saunier-Séite-Aigrain, visant à la remise en cause des instances du CNRS. Ils prévoient l'exclusion des représentants du personnel du Conseil d'Administration, le remplacement du Directoire par un conseil scientifique sans élu et de la Commission des Affaires sociales (CAS) par un Comité consultatif des Personnels de 20 membres dont 10 élus). Les projets prévoient également la mise en place d'un Secrétaire Général au lieu du DAF. Ils comportent également une menace très forte de réduction du rôle du Comité National.*

### **Août**

**• Le SNTRS-CGT fait des propositions pour démocratiser le CNRS :** *démocratiser les structures (du conseil de laboratoire au Comité National et au Conseil d'Administration), démocratiser la gestion des personnels, démocratiser l'action sociale.*

**• Un appel des scientifiques contre les projets gouvernementaux :** *"c'est avec une vive émotion que les scientifiques soussignés ont pris connaissance par la presse de la présentation au Conseil d'Etat des projets de décrets modifiant profondément les structures du CNRS.*

*Ils protestent contre les conditions dans lesquelles ces décrets ont été préparés, sans consultation préalable du monde scientifique (...)*

*Avec l'élimination des représentants des personnels scientifiques et techniques au Directoire et au Conseil d'administration, leur cantonnement dans un comité consultatif chargé des problèmes non scientifiques, avec l'éviction du Comité national des représentants de certaines catégories de personnels, ces projets remettent en cause de manière fondamentale les structures démocratiques du CNRS mises en place par le gouvernement de la libération et constamment adaptées aux formes complexes d'élaboration du travail scientifique qui ont permis au CNRS de jouer un pôle essentiel dans le développement scientifique du pays.*

*Les scientifiques soussignés sont profondément attachés à l'unité du CNRS et à la liaison entre la politique scientifique et la gestion des personnels qui, mises en œuvre jusqu'ici par le Comité National et le Directoire, ont permis la fécondité et la réputation internationale du CNRS.*

*Ils exigent la suspension des décrets et la mise en discussion des réformes projetées par l'ensemble de la communauté scientifique et par toutes les instances où elle est représentée.*

### 6 septembre

Après avoir autorisé la réunion du CSN du SNTRS-CGT dans la Salle de Conférences du Quai A. France (et après une protestation du journal "L'Aurore"), la direction du CNRS change d'avis et fait appel aux forces de police pour chasser les militants du SNTRS-CGT qui occupaient la salle<sup>45</sup>. ►



### 10 septembre

**Un décret prévoit une nouvelle organisation du CNRS :** création des fonctions de

Secrétaire Général, suppression de celle de Directeur administratif et financier, création d'un Comité consultatif des personnels, mise en place d'un Conseil du CNRS entièrement nommé. mise en place de départements scientifiques (Mathématiques, Physique de Base, Physique nucléaire et Physique de particules, Sciences Physiques pour l'Ingénieur, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Océan, de l'Atmosphère et de l'Espace, Sciences de la Vie, Sciences Sociales, Humanités).

### 13 septembre

**Le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN diffusent un tract intitulé « La réforme du CNRS : le totalitarisme ».** Les thèmes abordés : *Plus le mensonge est gros ; Les engagements sur les personnels : des chiffons de papier ? Tous les pouvoirs réels à un "conseil" où ne figure strictement aucun scientifique élu ; Un Comité National charcuté, trituré, affaibli, réduit au rôle de commission de censure ; Sans l'action, un diktat sur les statuts nous menace ; Expliquer, agir, refuser le sabotage de la recherche.*

### 14 septembre

1000 personnes participent à un meeting au Collège de France, des centaines dans les Assemblées Générales en province pour s'opposer à la politique du pouvoir en matière de Recherche. 150 participants à celui de Toulouse, 120 à Lyon, plus de 100 à Grenoble, des Assemblées Générales largement suivies à Gif, Bellevue, Orsay, Quai A. France, Strasbourg, Nancy, Marseille, Montpellier, Bordeaux...

### 17 septembre

Un **accord d'unité d'action** est passé entre les confédérations CGT et CFDT. La première phrase de la déclaration commune : « *Il n'y a rien de plus urgent et important aujourd'hui que l'action* ».

### 18 et 19 septembre

400 manifestants, puis 300, sont rassemblés au siège de l'INSERM, à l'occasion de la tenue du Conseil Scientifique puis des CSS, sur les projets de réorganisation de l'INSERM.

### 28 septembre

Le CSN appelle à : « *1) poursuivre en profondeur la campagne d'information, et proposer l'action - 2) dans ce cadre faire de la semaine du 15 au 19 octobre, une semaine de convergence des actions en cours, avec un point fort le 18 octobre. Ces initiatives doivent être prises comme des étapes vers une mobilisation entraînant d'autres secteurs de recherche publics. De plus et sans mettre en cause le rassemblement des personnels : organiser des « actions : coup de poing ».*

### Septembre - Octobre

De nombreuses actions ont lieu dans toutes les délégations du CNRS pour l'abrogation des décrets SAUNIER-SÉITE - AIGRAIN (nombreuses AG, manifestations, délégations). Plusieurs centaines de chercheurs et ITA y participent.

### 3 octobre

Manifestation surprise INSERM aux Entretiens de Bichat afin de faire connaître aux médecins la situation qui est faite à la recherche et les conséquences sur les problèmes de santé. Accueil favorable et des échos sur la télévision le soir même.

### 5 octobre

A propos de la situation syndicale (extrait d'un article du SNTRS-Info intitulé « NON au consensus ... OUI à l'action » : « *Si le chant des sirènes gouvernementales attire ceux qui sont toujours réticents à appeler les*

<sup>45</sup> Ils y reviendront après le départ des policiers.

travailleurs à l'action, tels les dirigeants de la FEN, de FO, de la CFTC et de la CGC, il faut bien constater que la CFDT n'y est pas restée insensible, loin s'en faut.

Depuis la tenue de son congrès officialisant "la ligne du recentrage", la CFDT multiplie les obstacles au développement des luttes, qu'il s'agisse de son immobilisme face à l'agression gouvernementale contre le niveau de vie des salariés ou plus récemment des illusions entretenues par Edmond Maire sur la "concertation ouverte" par le Premier Ministre »

### **11 octobre**

Forum sur la recherche à Necker. Prévu à l'origine pour l'expression des scientifiques de tous horizons, il s'est rapidement transformé en Assemblée Générale (400 à 500 personnes).

### **18 octobre**

Une journée nationale d'action a lieu au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA et à l'INRA contre les mesures Aigrain-Saunier-Seïte avec manifestation (3000 participants à Paris) de Jussieu au Ministère de la Recherche et près de 2000 en province (SNTRS-CGT, CGT-INRA, SNCS-FEN, SNPEN-FEN, SNIRS-CGC, SGEN-CFDT). ►



Le 22 novembre, 6000 travailleurs de la recherche et de l'Enseignement Supérieur défilent dans Paris de la Sorbonne à l'Élysée, à l'appel de 12 syndicats de la CGT, de la FEN, de la CFDT et de la CGC du CNRS, de l'INSERM, de l'ORSTOM de l'INRA, et de l'Enseignement Supérieur (le même jour, 500 ITA et Chercheurs manifestent à Marseille).

### **Octobre**

• Dans un édit du BRS, nous pouvons lire : "Annoncé dès le mois de septembre 1978 par Pierre AIGRAIN, Secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique, le CNRS est devenu la machine à asservir aux profits des grands monopoles, donc l'organisme tentaculaire à abattre. (...) cette réforme n'est qu'un début (...) bientôt d'autres vont suivre (...) surtout la réforme des statuts des ITA et chercheurs CNRS (...)".

• La direction censure les professions de foi pour les élections à la CAS de l'INSERM. Elle refuse que sa politique soit mise en cause.

• L'action des personnels pousse la direction du CNRS à mettre en place trois groupes de travail : Article 46, Carrières et Structure professionnelle du corps des ITA et suivi des carrières.

### **6 novembre**

Deux cents personnes ont manifesté au siège de l'INSERM à l'occasion du Conseil d'Administration (SNCS-FEN, SNTRS-CGT, SGEN-CFDT).

### **14 novembre**

Le comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics », dans sa séance du 14 novembre, retient les conclusions d'un rapport intitulé « les agents non titulaires dans la Fonction Publique » que, seule, la CGT a rejeté.

Le comité se fonde « sur une évidence : le non-titulariat est non seulement inévitable (...) il est indispensable à l'efficacité du service public (...) Mais il faut le maintenir dans de strictes limites et n'user que des seules formules conférant à l'Administration toute la souplesse désirable. A ce sujet une formule apparaît condamnable, celle de contractuels à statut ».

On comprend que la CGT se soit élevée contre ce rapport. Il s'agissait ni plus ni moins que de la remise en cause d'acquis collectifs, en particulier dans les organismes de recherche.

## 22 novembre

Une Marche sur Paris des personnels de la recherche et de l'Enseignement supérieur lieu à l'appel de 12 syndicats de la recherche et de l'Enseignement supérieur<sup>46</sup>. Des rassemblements ont lieu aux sièges des organismes de recherche, puis une manifestation massive de la



a

Sorbonne à l'Élysée (6000 personnes). A Marseille ce sont 500 personnes qui ont manifesté.

## 23 novembre

Une rencontre a lieu entre des délégations de la CGT (FERC, SNTRS-CGT, Secteur Recherche confédéral), de la CGIL (Italie) et des Commissions Ouvrières d'Espagne, au siège du SNTRS-CGT.

## Novembre

- Un appel est lancé par le SNTRS-CGT à élargir le droit syndical, à ne pas laisser la direction du CNRS grignoter des acquis, à exiger des droits syndicaux pour tous les personnels.
- La hausse des prix à la consommation est de 10,9% depuis le début de l'année (13,1 de novembre à novembre). Cela alors que les salaires n'ont augmenté que de 10,5% sur la même période<sup>47</sup>.

## 7 - 9 décembre

**Alain MONTINTIN s'adresse au 16<sup>ème</sup> congrès du SNCS-FEN :** « (...) *Nous considérons, je le répète ici, qu'une nouvelle communauté scientifique a surgi dans nos organismes depuis quelques années dont la caractéristique est de s'être élargie des chercheurs aux ingénieurs, techniciens, ouvriers et administratifs.*

*Sans doute, cette reconnaissance ne saurait signifier à nos yeux la négation des spécificités, mais elle nous conduit à appréhender la réalité du travail scientifique comme un processus collectif de mise en oeuvre d'une force de travail au contenu nécessairement de plus en plus élevé. C'est incontestablement ce qu'exprime la revendication d'un statut unique (ou commun) sur laquelle nous devrions être à même d'élaborer un projet commun à partir de nos programmes respectifs.*

*(...) Chacun se rend compte des interactions permanentes entre la recherche et l'ensemble des activités socio-économiques. Il est devenu nécessaire aujourd'hui de confronter les expériences, de confronter la recherche à la pratique et aux besoins sociaux. Nous avons la conviction que la CGT, qui est le syndicat rassemblant la plus grande partie des chercheurs publics et privés, excepté au CNRS et à l'INSERM, peut jouer ce rôle d'échangeur des expériences et de promoteur des luttes dans nos secteurs. Elle peut permettre d'éviter les replis corporatistes et les impérialismes scientifiques.*

*Nous avons aussi la conviction que cette réflexion est aussi l'affaire des chercheurs que vous représentez et qu'une telle évolution à nos yeux nécessaire, ne peut résulter que d'un effort commun, bannissant toute espèce de volontarisme ou d'opération réductrice. Nous repoussons avec une égale force l'ouvriérisme et l'élitisme qui sont les poisons de notre activité intercatégorielle.*

*(...) Nous souhaitons vivement que cette volonté d'avancer vers une nouvelle pratique syndicale, au sein d'un grand syndicat unitaire, soit largement partagée par les chercheurs, c'est en ce sens que nous œuvrerons en considérant que l'essentiel est de renforcer ensemble l'action des personnels à l'initiative commune du SNCS et du SNTRS, pour la défense de leurs intérêts, et que c'est dans la lutte unie que nous trouverons ensemble la réponse à cette question, dans l'intérêt des travailleurs scientifiques et d'une recherche conforme à l'intérêt du pays ».*

<sup>46</sup> SNTRS-CGT, SNCS-FEN, SNPCEN-FEN, SGEN-CFDT (CNRS), SNIRS-CGC, CGT-INRA, SGRA-CFDT, SGEN-CFDT (INSERM), STREM-CFDT (ORSTOM), SNPESB-CGT, SNESUP-FEN, SGEN-CFDT (supérieur).

<sup>47</sup> Cela a été cautionné par la signature de la FEN et de FO, notamment sur l'accord salarial 1979.

### 21 décembre

Dans une déclaration commune le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN appellent les personnels à l'action. Son titre : « Il dépend de vous que soit fait obstacle à une politique néfaste pour le développement scientifique ».

### 31 décembre

Par décret l'IRIA (400 personnes) est scindé en deux organismes :

- l'INRIA (300) est créé par décret du 31.12.1979. (Institut National pour la Recherche en Informatique et Automatique). Il conserve les statuts CNRS. Par ailleurs, l'INRIA est décentralisé à Sofia Antipolis (Alpes Maritimes), pour partie.

- l'ADI, (Agence pour le Développement de l'Informatique) créée par décret, qui pose un problème grave : le "décrochage" du secteur public, en matière de salaires, avancement, statut.

### Décembre

• Le SNTRS-CGT précise sa conception de la définition de la qualification, des critères permettant de la juger et des niveaux de classification.

#### • Elections prud'homales :

**Collège salariés** : Inscrits 12 236 239, votants 7 739 543 (63,2%), exprimés 7 470 897, CGT 3 172 115 (42,4%), CFDT 1 725 792 (23,1%), FO 1 305 736 (17,4%), CFTC 519 843 (6,9%), CGC 387 325 (5,1%), ALS (Extr.dr) 212 834 (2,8%), Divers 147 252 (2%).

**Collège encadrement** : Inscrits 1 227 079, votants 785 961 (64%), exprimés 770 151, CGT 129 443 (16,8%), CFDT 138 475 (17,9%), FO 107 994 (14%), CFTC 52 421 (6,8%), CGC 277 083 (35,9%), ALS (Extr.dr) 14 197 (1,8%), Divers 50 558 (6,4%).

<b>Parmi les autres événements de l'année</b>
---

- Une première enquête sur le fonctionnement de l'ARC est commandée par le Premier Ministre.
- De nouvelles attaques contre la protection sociale sont perpétrées par le Gouvernement BARRE : mise en place d'une franchise de 80 francs, interdiction faite aux mutuelles de rembourser la totalité du ticket modérateur (20% de celui-ci reste à la charge de l'assuré).
- A son congrès de Brest, la CFDT décide du « recentrage » de son orientation. Elle entend désormais s'appuyer sur le réalisme et la négociation. Elle abandonne ses élans révolutionnaires issus de 1968. Elle réfute la conception d'affrontement global sur laquelle était basée l'unité CGT-CFDT. Les accords signés à partir de ce moment auront très peu d'effet.